



HAL
open science

L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, au Cameroun et du Tchad

Nicolas Bricas, Claude Tchamda, Florence Mouton

► **To cite this version:**

Nicolas Bricas, Claude Tchamda, Florence Mouton (Dir.). L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, au Cameroun et du Tchad. Agence Française de Développement, 130 p., 2016, 2492-8313. hal-01995409

HAL Id: hal-01995409

<https://hal.science/hal-01995409>

Submitted on 29 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur

Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages
d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad

Nicolas Bricas, Claude Tchamda, Florence Mouton (Coordinateurs)



AUTEURS :

Maimouna Ba, *CIRAD, UMR Moisa*
Nicolas Bricas, *CIRAD, UMR Moisa*
Pierre Djou, *INS, Cameroun*
Muriel Figuié, *CIRAD, UMR Moisa*
Eric Jazet Kengap, *INS, Cameroun*
Pauline Martin, *CIRAD, UMR Moisa*
Florence Mouton, *AFD*
Claude Tchamda, *AFRISTAT, Mali*

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE :

Souleymane Alzouma, *INS, Niger*
Tchadèléki Biabalo Bahaze-Dao, *DGSCN, Togo*
Sylvestre Dansou, *INSAE, Bénin*
Seydou Doumbia, *INSTAT, Mali*
Madior Fall, *AFRISTAT, Mali*
Mathilde Fassollette, *CIRAD, UMR Moisa*
Zakaria Issak Abdelkerim, *INSEED, Tchad*
Mamadou Ngalgar Kane, *ANSD, Sénégal*
Symphorien Tabo, *AFRISTAT, Mali*
Christian Tape, *INS, Côte d'Ivoire*
Marie-Cécile Thirion, *AFD, France*
Abdoulaye Alpha Wone, *ONS, Mauritanie*

Ces personnes ont contribué aux travaux dont les principaux résultats sont présentés dans cet ouvrage, intervenant dans la construction des bases de données, l'analyse des résultats, la coordination de certaines étapes ou les conseils méthodologiques.

L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur

Enseignements de dix ans d'enquêtes
auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest,
du Cameroun et du Tchad

COORDINATION

Nicolas Bricas, *CIRAD*
Claude Tchamda, *AFRISTAT*
Florence Mouton, *AFD*

La collection Etudes de l'AFD rassemble les études et recherches soutenues et coordonnées par l'Agence Française de Développement. Elle contribue à la diffusion des savoirs tirés de l'expérience du terrain et de travaux académiques. Les manuscrits sont systématiquement soumis à l'approbation d'un conseil éditorial, qui s'appuie sur l'avis de référés anonymes.

Le caractère original des manuscrits est systématiquement contrôlé grâce au logiciel Compilatio, dans le souci d'éviter toute forme de plagiat.

Comment citer cet ouvrage : Bricas N., Tchamda C., Mouton F. (dir.), 2016. L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad. Paris, AFD, collection « Études de l'AFD », n° 12, 132 p.

Retrouvez nos publications sur : <http://librairie.afd.fr/>

AVERTISSEMENT

Les propos et commentaires contenus dans ce rapport n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle de l'AFD, du CIRAD ou d'AFRISTAT.

Directeur de la publication : Rémy RIOUX

Directeur de la rédaction : Gaël GIRAUD

Conception et réalisation : Flexedo, info@flexedo.com

Parution : Novembre 2016

Imprimé par : Imprimerie de la Centrale Lens – ICL

Sommaire

Préface	7
<i>Marie-Cécile Thirion et Florence Mouton</i>	
Remerciements	11
Synthèse	13
<i>Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Florence Mouton</i>	
Introduction	19
<i>Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Florence Mouton</i>	
1. Méthodologie	23
<i>Nicolas Bricas et Claude Tchamda</i>	
1.1. Organisation de l'étude	23
1.2. Partenaires de l'étude	24
1.3. Bases de données utilisées	25
1.4. Concepts et vocabulaire utilisés	26
1.5. Précautions dans l'usage des données	29
2. Les structures de la consommation alimentaire	31
<i>Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Pauline Martin</i>	
Introduction	31
2.1. L'importance du marché dans la consommation alimentaire	31
2.2. Les structures de la consommation alimentaire des pays	37
2.3. Les effets du revenu sur la consommation	53
2.4. Les effets du mode de vie urbain	57
Conclusion	58
Références bibliographiques	60

3. La structure de la consommation et du marché alimentaires en milieu rural	63
<i>Maimouna Ba et Nicolas Bricas</i>	
Introduction	63
3.1. Les amylacés de base représentent seulement la moitié de la consommation alimentaire en valeur économique	64
3.2. L'approvisionnement alimentaire des ruraux se fait largement par le biais du marché	66
3.3. Autoproduction et achats de produits de base amylacés	68
3.4. Le marché rural des produits animaux et autres aliments	71
Conclusion	72
Références bibliographiques	73
4. Le secteur agroalimentaire : un point de vue par la consommation	75
<i>Nicolas Bricas, Pauline Martin et Claude Tchamda</i>	
Introduction	75
4.1. Les produits transformés représentent la moitié de la consommation	75
4.2. La part des produits transformés augmente avec l'urbanisation	77
4.3. Les différences liées au pouvoir d'achat	79
4.4. Les effets des modes de vie urbains	83
Conclusion	84
Références bibliographiques	85
5. La consommation de viandes	87
<i>Pauline Martin, Nicolas Bricas, Muriel Figuié</i>	
Introduction	87
5.1. La structure de la consommation de viandes	87
5.2. Les différences de consommation de viandes entre ruraux et urbains	90
5.3. Le marché de la viande	93
5.4. Les effets du revenu sur la consommation de viandes en milieu urbain	95
Conclusion	97
Références bibliographiques	98

6. L'évolution de la consommation alimentaire au Cameroun de 2001 à 2007	99
<i>Eric Jazet Kengap, Pierre Djou, Claude Tchamda, Pauline Martin, Nicolas Bricas</i>	
Introduction	99
6.1. Méthodologie des enquêtes utilisées	99
6.2. Les structures de la consommation alimentaire	101
6.3. Les produits locaux restent majoritaires mais leur part s'érode	110
6.4. Un usage croissant de produits transformés	111
Conclusion	113
Conclusion générale	115
Annexe 1. Caractéristiques des enquêtes sur la consommation des ménages ..	118
Annexe 2. Nomenclature et codage des aliments utilisés pour l'analyse des données	121
Liste des sigles et abréviations	129

Préface

Marie-Cécile Thirion et Florence Mouton

La sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Afrique subsaharienne constitue une préoccupation majeure pour l'AFD, d'autant plus dans cette période de très forte croissance démographique et de mutations importantes, avec une progression très rapide de l'urbanisation.

Or, si la prévalence des personnes qui ont faim a diminué ces dernières années dans cette région du monde selon les chiffres de la FAO (de 30 % en 2000-2002 à 23,2 % en 2014-2016), cette baisse n'a pas été suffisamment significative pour enrayer, en valeur absolue, la progression du nombre de personnes qui ont faim (203,6 millions en 2000-2002 et 230 millions en 2014-2016).

Améliorer la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne passe par le renforcement des quatre piliers de la sécurité alimentaire : la disponibilité des produits, l'accès, la qualité et l'utilisation, et enfin la stabilité c'est à dire l'accès permanent à une nourriture adéquate, sans menace de chocs ou d'événements cycliques.

Le développement d'un environnement favorable à une production agricole durable, dans un contexte de réduction de la pauvreté, est au cœur des projets de développement agricole de l'AFD. Ces appuis ont intégré les enjeux économiques, l'insertion dans les marchés, la transformation des produits mais dans une démarche filière partant le plus souvent de la production vers les marchés. En effet, l'atomisation des marchés locaux, le manque de données lié au caractère souvent informel de ces marchés, le morcellement des informations sur la demande locale ont rendu difficile une approche par la consommation et les marchés.

Les travaux menés dans le cadre de cette étude constituent un premier pas vers une production de connaissances sur les consommations alimentaires des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad. Les analyses présentées dans cet ouvrage offrent des résultats éclairants et parfois allant à l'encontre des idées reçues. Ainsi, il ressort que globalement les ménages sont fortement dépendants des marchés pour leur consommation, y compris en milieu rural. Cette consommation reste très variée et reflète globalement des spécificités locales importantes. La dépendance vis-à-vis des importations reste finalement bien moins importante que prévu, surtout si on regarde le niveau des dépenses. Il existe des différences de consommation importantes en fonction des revenus des ménages et de leur localisation (urbain/rural) mais certaines tendances se dessinent, qui permettent d'envisager la demande future. Tout en reconnaissant les limites du travail, liées en premier lieu aux faiblesses des données issues

des enquêtes, l'étude met en avant des éléments structurants pour une intervention de l'AFD en réponse aux enjeux de la consommation alimentaire de ces pays.

Cinq points nous semblent particulièrement intéressants.

- L'analyse des enquêtes met en évidence l'importance et la vitalité de la production et des filières agroalimentaires locales en réponse à une consommation alimentaire tournée avant tout vers les produits locaux, y compris en milieu urbain. En effet, cette étude révèle que le marché alimentaire intérieur est partout plus important en valeur que les exportations agricoles. En milieu urbain, les céréales importées ne représentent que 20 % des dépenses alimentaires totales, alors même que ce sujet domine les débats sur la sécurité alimentaire de cette zone. En termes opérationnels, ceci signifie que les filières vivrières ont de très fortes opportunités de développement, y compris les filières locales de production de céréales et de tubercules qui ont des spécificités très marquées suivant les pays. Contrairement à certaines idées reçues, elles sont parfaitement intégrées dans les marchés. Leur faible organisation, la domination du secteur informel à toutes les étapes de ces filières (de la production à la consommation, en passant par la transformation, le transport, le stockage) nécessitent des appuis spécifiques et la recherche de solutions innovantes pour poursuivre ce développement tout en prenant en compte des attentes de plus en plus claires des consommateurs urbains en termes de qualité et de sécurité sanitaire. Ces filières sont d'autant plus stratégiques qu'elles répondent directement aux besoins alimentaires des populations mais fournissent également la majeure partie de l'emploi en zone rurale.
- L'étude donne aussi des éléments sur la place des différents produits dans les dépenses alimentaires des ménages. Il en ressort qu'en milieu urbain, les produits autres que céréales et tubercules représentent les deux tiers des dépenses des ménages, mettant en avant le rôle économique des autres filières maraîchères ou de productions animales (produits laitiers, produits de pêche et d'aquaculture et produits carnés). Ces dernières représentent un tiers des dépenses des ménages en zones urbaines. Elles sont, elles aussi, concurrencées par des importations, mais les opportunités qu'ouvrent ces analyses doivent inciter à dynamiser et sécuriser les approvisionnements *via* des filières locales.
- Ce travail souligne aussi l'évolution rapide de la monétarisation des consommations alimentaires en zones rurales. Il confirme que les filières dites « vivrières » ne doivent pas être cantonnées uniquement à l'autoconsommation mais doivent être abordées comme des filières commerciales au même titre que les filières dédiées aux produits d'exportation. Cela se traduit par une forte progression des marchés ruraux, ainsi que des marchés des villes secondaires. Des appuis à leur structuration restent nécessaires en adaptant les réponses aux besoins des circuits plus courts et en ciblant les investissements locaux.
- Autre point intéressant : dans les zones urbaines, les produits transformés artisanalement, y compris la restauration hors foyer, représentent près de 30 % en valeur des achats alimentaires. Ces transformations artisanales constituent une source importante

d'emplois et notamment d'emplois pour les femmes. Un appui à la professionnalisation de ces filières de transformation paraît particulièrement pertinent pour répondre aux enjeux de sécurité sanitaire, de sécurité alimentaire et d'emplois qui se posent à l'Afrique subsaharienne.

- Enfin, le travail a été mené sur la base d'enquêtes effectuées dans le cadre de diverses études (calcul d'indices des prix, études sur la pauvreté). Il s'est fait en collaboration avec les Instituts nationaux de statistiques *via* AFRISTAT et l'appui du CIRAD. Cette approche a permis de valoriser les données existantes, même si ce travail a aussi mis en évidence les limites de ces enquêtes, et de mobiliser l'expertise des pays dans le traitement des données sur la consommation alimentaire. Elle a aussi favorisé la mutualisation des résultats au niveau régional. Tous ces éléments plaident en faveur d'un renforcement du dispositif et des outils de statistiques publiques mais aussi de la recherche de rationalisation et d'une meilleure efficacité dans l'utilisation des enquêtes.

Remerciements

Je tiens à saluer l'excellence de la collaboration qui a prévalu tout au long de ce travail entre AFRISTAT, l'AFD et le CIRAD d'une part, et entre ces institutions et les experts des États, d'autre part. Je remercie les directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique de la sous-région qui ont permis à leurs experts d'exploiter leurs bases de données pour la présente étude. Mes remerciements s'adressent également à la Banque mondiale qui a mis à la disposition de l'équipe des experts les bases des enquêtes de niveau de vie des États dont elle disposait. Je saisis par ailleurs cette occasion pour assurer tous les partenaires internationaux en général, et l'AFD et le CIRAD en particulier, de la disponibilité d'AFRISTAT à poursuivre et à élargir une telle collaboration à tout autre domaine d'intérêt commun.

Enfin, j'adresse mes félicitations à tous les experts qui se sont engagés dans ce travail somme toute précurseur, et recommande aux instituts nationaux de statistique d'utiliser et d'intégrer effectivement la démarche ainsi que les outils développés et éprouvés dans cette étude, dans leur système de production et de diffusion statistique.

Cosme Vodounou, Ph.D.
Directeur général d'AFRISTAT

Les coordinateurs de cet ouvrage tiennent à remercier les personnes qui ont contribué aux travaux dont les principaux résultats sont présentés dans cet ouvrage, intervenant dans la construction des bases de données, l'analyse des résultats, la coordination de certaines étapes ou les conseils méthodologiques : Souleymane Alzouma, INS, Niger ; Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao, DGSCN, Togo ; Sylvestre Dansou, INSAE, Bénin ; Seydou Doumbia, INSTAT, Mali ; Madior Fall, AFRISTAT, Mali ; Mathilde Fassolette, CIRAD, UMR Moisa ; Zakaria Issak Abdelkerim, INSEED, Tchad ; Mamadou Ngalgar Kane, ANSD, Sénégal ; Symphorien Tabo, AFRISTAT, Mali ; Christian Tape, INS, Côte d'Ivoire ; Marie-Cécile Thirion, AFD, France et Abdoulaye Alpha Wone, ONS, Mauritanie. Ils tiennent de plus à remercier Annie Lopez-Portzert, Françoise Tiffoin et Charles Sellen de l'équipe éditoriale de l'AFD qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'édition finale de l'ouvrage.

Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Florence Mouton

Synthèse

Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Florence Mouton

Dans l'optique de renseigner les situations de sécurité alimentaire, de nombreux efforts ont été fournis ces dernières années pour améliorer les statistiques de production et de prix alimentaires, notamment des céréales, compte tenu de leur importance dans la ration calorique. Moins d'efforts ont été consacrés, en revanche, à la mesure de la consommation et à la compréhension des pratiques et représentations alimentaires. Pourtant, tous les pays mènent des enquêtes nationales sur la consommation des ménages (ENCM) afin de construire des indicateurs macroéconomiques. Les données des instituts nationaux de statistique constituent une ressource précieuse pour l'élaboration et le suivi de politiques alimentaires.

Pour montrer l'intérêt de leur valorisation, le CIRAD et AFRISTAT, en collaboration avec l'AFD^[1], ont entrepris d'analyser les données de trente-six ENCM conduites dans les pays d'Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad, entre 2001 et 2011, sur un total de près de 230 000 ménages. Les bases de données ont été constituées soit par les Instituts nationaux de statistique (INS) qui ont collaboré à la recherche, soit par la Banque mondiale. Un important travail de codification a été réalisé pour harmoniser les nomenclatures des aliments consommés et pouvoir identifier leur origine locale ou importée, artisanale ou industrielle.

Toutefois, ces enquêtes n'ayant pas été menées la même année, avec le même objectif et les mêmes méthodes de recueil et de traitement des données, leur comparaison est difficile – que ce soit entre pays ou à intervalle de deux années pour un même pays. La juxtaposition des résultats de ces enquêtes permet cependant de définir les grands traits de la consommation alimentaire. Par *consommation* est entendue la somme de l'autoproduction alimentaire des ménages, les dons et transferts non marchands reçus par le ménage et ses achats. La définition du milieu urbain est propre à chaque pays et n'est pas harmonisée entre pays.

[1] Cette étude a été soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission européenne au travers du projet FP7/2007-2011, n° 290693 FOODSECURE. Elle a mobilisé les INS du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

Le marché est devenu dominant dans la consommation alimentaire y compris en zones rurales

À l'échelle nationale, les achats se situent entre les deux tiers et plus de 90 % de la consommation alimentaire, selon les pays. La part du marché dans la consommation est très importante en ville : elle dépasse 80 % de la valeur de la consommation dans les villes secondaires et 90 % dans les villes principales. Plus surprenante est la part désormais dominante des approvisionnements marchands dans la consommation alimentaire des ruraux. L'autoproduction représente désormais moins de la moitié de la valeur économique de ce qui est consommé. On est donc loin d'une situation ancienne où l'alimentation des ruraux était essentiellement assurée par leur production. Ainsi, le système alimentaire est désormais largement monétarisé, ce qui signifie que les ménages, y compris les ruraux, sont devenus, pour leur sécurité alimentaire, très largement dépendants des prix, et pas seulement de leurs niveaux de production agricole, ce qui peut s'expliquer par deux raisons : (i) le milieu rural ne se réduit pas à des familles d'agriculteurs. Il inclut la population de bourgs, voire de petites villes (au Nigeria, la population rurale vit dans des agglomérations pouvant aller jusqu'à 20 000 habitants). Ces populations vivant d'activités non agricoles (artisanat agroalimentaire, artisanat de construction, réparation, commerce, transport, éducation santé, services, etc.) ont donc recours au marché pour s'approvisionner ; (ii) les agriculteurs vendent une partie de leur production, que celle-ci soit destinée au marché international ou au marché intérieur. Nombre de ruraux bénéficient, de plus, de transferts monétaires de la part de membres de leurs famille émigrés en ville ou à l'étranger (Losch *et al.*, 2012). Avec ces revenus et ces transferts, les ruraux achètent la majeure partie, en valeur, de leur nourriture.

Cet important recours des ruraux au marché pour leur consommation alimentaire les rend désormais largement sensibles aux variations des prix des aliments. Ainsi, les hausses de prix à la consommation – si celles-ci sont supérieures aux hausses de prix à la production – ont une incidence forte sur leur sécurité alimentaire, compte tenu de la faiblesse de leur pouvoir d'achat (comparée à celle des urbains). Avec le rôle croissant du marché et des prix, les problématiques de sécurité alimentaire des urbains et des ruraux tendent à se rapprocher.

Le marché alimentaire intérieur toujours plus important en valeur que les exportations agricoles

En valeur économique, les marchés alimentaires intérieurs sont, pour tous les pays (y compris les gros exportateurs de produits agricoles comme la Côte d'Ivoire ou le Cameroun), nettement plus importants que les marchés à l'exportation. Un tel résultat signifie que, pour les producteurs agricoles de la région, les débouchés commerciaux que représentent potentiellement les marchés intérieurs de leur pays sont nettement supérieurs à ceux des marchés internationaux.

Le marché alimentaire intérieur n'est plus seulement urbain. Le marché rural est désormais loin d'être négligeable et pèse pour près de la moitié dans le marché alimentaire national. Il faut donc s'affranchir d'une autre ancienne représentation qui considérait que le marché

alimentaire intérieur était essentiellement urbain et que l'enjeu, pour les agricultures locales, était d'abord de reconquérir ce marché. Il est désormais nécessaire de porter plus d'attention aux marchés ruraux, tant comme enjeu pour les agriculteurs qui y écoulent leur production que pour les consommateurs qui s'y approvisionnent. Le marché intérieur, urbain comme rural, est donc le principal moteur de développement agricole.

La question alimentaire ne peut plus se limiter aux céréales qui représentent moins de la moitié en valeur de la consommation alimentaire

Les valeurs économiques des consommations des produits alimentaires destinés à un usage domestique peuvent être regroupées en trois grands postes :

- le premier est constitué des produits de base amyliacés (riches en amidon) et fournissant une part importante de l'énergie : céréales (mil, sorgho, maïs, riz, blé, fonio) et racines, tubercules et bananes (manioc, igname, patate douce, pomme de terre, taro et *macabo*, plantains). À l'échelle nationale, ces produits représentent environ 40 à 50 % de la valeur économique de la consommation alimentaire ;
- le deuxième est constitué des produits animaux : viandes, poissons et produits aquatiques, produits laitiers et œufs. Ils représentent environ 15 à 30 %, selon les pays, de la consommation ;
- le troisième est constitué des autres produits, qui comprennent les produits de sauce (légumes, huiles, légumineuses, noix), les produits sucrés (sucre, fruits et boissons non alcoolisées) et les plats préparés achetés à l'extérieur mais consommés à domicile. Ils représentent entre 30 et 40 % de la consommation.

Alors que les débats sur la sécurité alimentaire sont souvent focalisés sur les seules céréales, ces produits représentent cependant moins de la moitié de la consommation alimentaire, si l'on considère les consommations urbaines et rurales. Du point de vue nutritionnel, les céréales apportent toutefois près des deux tiers de l'apport calorique. L'autre grosse partie que constituent les produits animaux et les autres produits représente un enjeu important pour le développement agricole. En effet, pour les agriculteurs, les débouchés que constitue leur consommation sont plus importants que ceux des céréales, compte tenu de la part croissante du marché dans le système alimentaire. De plus, l'enjeu nutritionnel de ces autres produits est crucial dans un contexte où la malnutrition protéino-énergétique, se rencontrant surtout en situations de crises et de conflits, est désormais plus rare. Les principaux enjeux nutritionnels sont aujourd'hui la réduction des malnutritions chroniques causées par les carences en micronutriments (anémie ferriprive, carences en vitamine A, en zinc, en iode). Nombre de ces produits apportent en effet des nutriments essentiels comme le fer, la vitamine A, les fibres, etc., qui continuent de manquer dans les régimes alimentaires, même si ceux-ci apportent suffisamment, voire trop de calories. Les nouvelles pathologies nutritionnelles de pléthore (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires) sont d'ailleurs devenues un problème de santé publique,

en particulier en ville : dans la région étudiée, la prévalence du surpoids en moyenne pondérée par la population de chaque pays était de 26,8 % et celle de l'obésité de 6,7 % en 2008, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette nouvelle situation remet en cause la vision d'une nutrition réduite à la seule question des apports énergétiques.

Secteur agroalimentaire : l'importance des micro-activités

La classification des aliments consommés, selon leur degré de transformation et le type d'entreprises qui les produisent, permet d'évaluer la structure du secteur agroalimentaire. Ce point de vue original révèle l'importance du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (PME), majoritairement tenues par les femmes, qui intervient dans la commercialisation, la transformation, la distribution et la restauration. Peu reconnu par les pouvoirs publics, ce secteur fournit au moins le quart de la valeur de la consommation à l'échelle des pays, et près de 30 % du marché alimentaire urbain. Il valorise surtout des produits locaux qu'il adapte aux modes de vie urbaine et au pouvoir d'achat limité et fractionné d'une importante partie de la population. Il contribue à construire une culture alimentaire valorisant à la fois les traditions rurales et inventant des identités spécifiquement urbaines. Mais il est surtout un important pourvoyeur d'emplois, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Une hétérogénéité des modèles de consommation de viandes

La consommation de produits animaux, et celle de viandes en particulier, sont d'importants marqueurs géographiques et socioculturels dans la région étudiée. Le bœuf domine dans la région sahélienne. Les viandes sont plus diversifiées, au profit de la volaille et de la viande sauvage, en zone forestière. Le poisson y est d'ailleurs également plus consommé. La viande sauvage fait l'objet d'un commerce important, même en zone rurale. Les achats y représentent entre le tiers et les quatre cinquièmes de la consommation. Avec l'urbanisation et l'augmentation du pouvoir d'achat, la consommation de bœuf et de volaille augmente, particulièrement en zone forestière pour cette dernière, celle de viande sauvage diminue.

Conclusion

Le système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest s'est modifié ces dernières décennies, certainement plus rapidement que les représentations de nombre d'observateurs... Le marché domine dans les approvisionnements des ménages. Il est, en valeur, désormais nettement plus important que les débouchés offerts par les marchés internationaux. Il se diversifie, comme l'alimentation, avec un poids décroissant des questions d'apport énergétique, et l'augmentation de nouvelles préoccupations nutritionnelles qui réduisent l'enjeu des céréales et augmentent celui des autres aliments. Un tel constat milite pour un réinvestissement de la recherche et des statistiques dans la connaissance et la compréhension de la consommation et des pratiques et représentations

alimentaires. L'enjeu est à la fois nutritionnel et économique, lié au développement des activités d'intermédiation entre producteurs et consommateurs (transformation, commerce, etc.). Ce développement s'effectue dans un contexte de grande méconnaissance du marché : si les données des ENCM constituent un gisement d'informations utiles aux politiques alimentaires, elles demeurent trop peu exploitées. Mais l'enjeu des changements alimentaires est également social et culturel. En effet, l'alimentation est un support fondamental de l'interaction sociale et de l'identité, et l'enjeu de son évolution ne se limite pas à la satisfaction des besoins biologiques : il concerne plus largement la construction même de la société. Rendre compte des changements rapides à l'œuvre dans ce domaine nécessite donc une approche pluridisciplinaire de l'alimentation.

Référence bibliographique

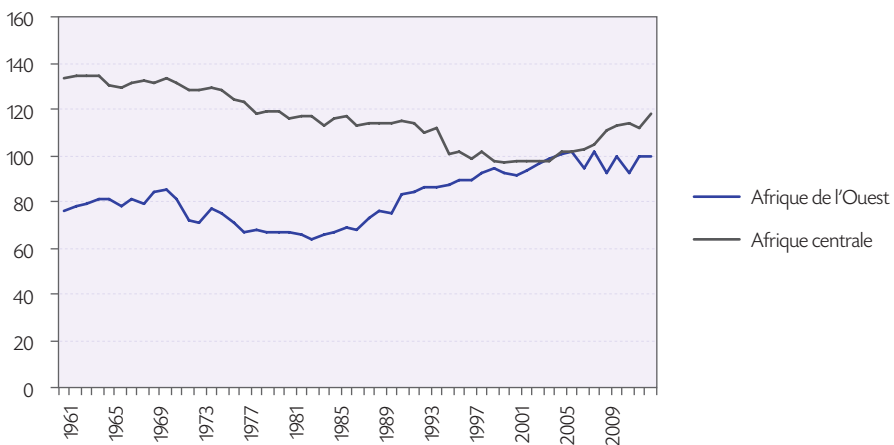
Losch B., S. Fréguin-Gresh et E.T. White (2012), *Structural Transformation and Rural Change Revisited. Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*, Banque mondiale, Washington, D.C. et Agence Française de Développement, Paris.

Introduction

Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Florence Mouton

La hausse des prix alimentaires sur les marchés internationaux depuis 2007 a provoqué une série d'émeutes urbaines, notamment en Afrique de l'Ouest et du Centre. Bien que cette hausse n'ait pas été entièrement transmise sur les marchés de consommation locaux (Daviron *et al.*, 2008), elle a affecté les populations vulnérables qui ont également vu le prix de l'essence augmenter. Ces émeutes ont mis en évidence la dépendance des citoyens vis-à-vis des marchés internationaux pour se nourrir. Pourtant, la production alimentaire de ces régions a nettement augmenté depuis les années 1980 pour l'Afrique de l'Ouest, et depuis les années 2000 pour l'Afrique centrale, si l'on en croit les statistiques nationales compilées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Malgré une croissance démographique rapide, cette production rapportée à la population a également augmenté (cf. graphique 1).

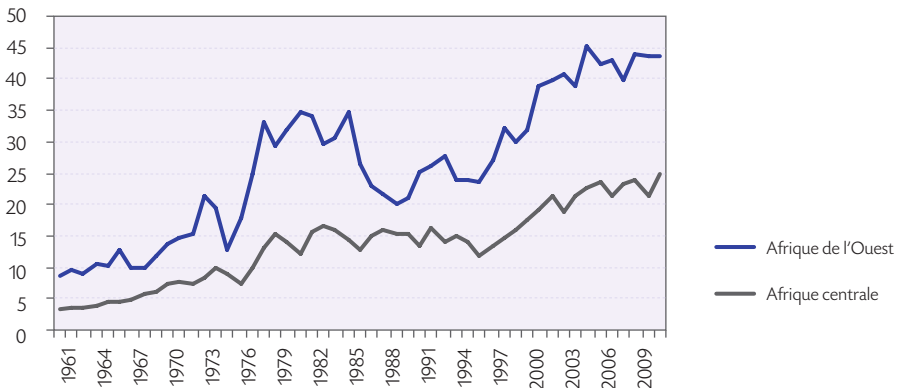
Graphique 1. Évolution de l'indice de la production alimentaire par habitant en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (référence : 2004-2006)



Source : FAOSTAT.

Rapporté à la seule population rurale, dont le rythme d'évolution est inférieur à celui de la population totale, cet accroissement a même été plus rapide, ce qui laisse penser que la production alimentaire nationale n'est pas restée destinée à nourrir seulement les ruraux. Elle semble devenue aussi une production commerciale destinée au marché intérieur des pays, notamment urbain. Pourtant les importations alimentaires ont, elles aussi, augmenté (cf. graphique 2) à la faveur de la libéralisation du commerce international. Cette évolution a conduit certains observateurs à dénoncer la dépendance alimentaire de ces régions et la priorité des politiques et des bailleurs de fonds internationaux donnée à l'agriculture d'exportation, autant de facteurs considérés comme décourageants pour la production alimentaire locale.

Graphique 2. Évolution des importations céréalières par habitant en Afrique de l'Ouest et du Centre (en kg/personne/an)



Source : FAOSTAT.

En fait, on sait peu de choses sur la consommation et le marché alimentaire de ces pays. La plupart des données utilisées pour les renseigner sont les disponibilités alimentaires, c'est-à-dire un calcul réalisé à partir des données de production et d'échanges (importations et exportations). Les disponibilités n'indiquent que les quantités de produits destinés à l'alimentation humaine pour l'ensemble du pays et pour une année donnée. Elles ne sont qu'un *proxy* de la consommation réelle, la surestiment car elles comprennent les quantités gaspillées, et ne permettent pas de renseigner les différences selon les milieux ou selon les niveaux de vie des ménages. Il s'agit donc de données très frustes, dont la qualité dépend de celle des statistiques de production, d'échanges et de stock, et des estimations sur les usages non alimentaires des produits. Ces données sont surtout utilisables pour des comparaisons internationales ou des analyses d'évolutions en longue période.

Pourtant, chaque pays de la région, par l'intermédiaire des INS, réalise des enquêtes auprès des ménages à des fins de suivi de leurs conditions de vie. Ces enquêtes permettent de calculer

les coefficients budgétaires, c'est-à-dire la part des dépenses pour un bien donné par rapport aux dépenses totales, pour établir notamment l'indice des prix à la consommation, l'inflation ou le seuil de pauvreté. Malgré leur complexité et leur coût élevé, ces enquêtes sont désormais relativement régulières et bien maîtrisées par les INS. Souvent très détaillées, elles sont une mine d'informations utiles pour tous ceux qui s'intéressent au secteur agricole et alimentaire. Mais ayant d'abord pour objectif la construction d'indicateurs macroéconomiques, elles sont jusqu'ici peu exploitées pour renseigner les politiques alimentaires. C'est justement ce que le CIRAD et AFRISTAT, appuyés par l'AFD, la BAD et un financement de recherche européen^[2], ont voulu initier au travers de l'étude intitulée Malvilao (Marchés alimentaires des villes d'Afrique de l'Ouest et du Centre). Son objectif était d'explorer les utilisations possibles des enquêtes sur la consommation des ménages pour alimenter les réflexions sur diverses problématiques de sécurité alimentaire.

Cet ouvrage traite des résultats de cette étude. Le chapitre 1 présente la méthodologie employée et détaille notamment les bases de données utilisées et la terminologie employée. Le chapitre 2 propose une synthèse sur les principales structures de la consommation, révélant l'importance relative de l'autoproduction et du marché, la répartition entre milieux rural et urbain, et les effets de niveaux de vie économique sur la consommation. Ce chapitre révèle notamment l'importance de la pénétration du marché en zone rurale. Les caractéristiques de ce marché encore peu connu sont détaillées dans le chapitre 3. Le chapitre 4 donne un point de vue original sur le secteur agroalimentaire de la région étudiée et met notamment en avant l'importance d'un secteur méconnu, celui de la transformation artisanale agro-alimentaire et de la restauration. Compte tenu de l'enjeu sanitaire de la filière viande dans la région étudiée, en particulier du fait de l'épidémie d'Ebola, le chapitre 5 vient combler un manque crucial d'information sur la consommation de viande et en particulier de viande sauvage. Le chapitre 6 présente enfin, pour le Cameroun qui dispose d'enquêtes de consommation auprès des ménages relativement similaires et menées à quelques années d'intervalle, une analyse de l'évolution de la consommation entre 2001 et 2007. Cette analyse servira de base à une comparaison qui devrait être faite en 2016 ou 2017 sur les évolutions récentes de la consommation depuis la crise des prix de 2008, s'appuyant en cela sur les résultats de l'enquête nationale sur la consommation des ménages de 2014.

[2] Projet FP7/2007-2011 n° 290693 FOODSECURE.

Références bibliographiques

Daviron B., M. Aubert, N. Bricas, H. David-Benz, S. Dury, J. Egg, F. Lançon et V. Meuriot (2008), *La transmission de la hausse des prix internationaux des produits agricoles dans les pays africains*, Fondation FARM et CIRAD.

Broutin C. et N. Bricas (2006), *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne ; le rôle des micro et petites entreprises*, Ed. du GRET, Paris.

1. Méthodologie

Nicolas Bricas et Claude Tchamda

1.1. Organisation de l'étude

L'étude dont cet ouvrage présente les résultats s'est déroulée en deux phases.

La première phase, menée en 2011-2012, a permis d'identifier les données disponibles sur la consommation alimentaire des ménages en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad, et de tester des méthodes de leur analyse afin de renseigner les questions de sécurité alimentaire. Ce travail s'est appuyé sur les données de dix-sept enquêtes de consommation réalisées dans les États de la sous région entre 2002 et 2007, disponibles dans la base de données Microdata de la Banque mondiale^[3], ainsi que la base des données des enquêtes ménages destinées au calcul de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Une des conclusions de cette phase a été de montrer l'intérêt de développer, au sein des INS, une capacité d'analyse des données de consommation alimentaire de façon à valoriser durablement ces données lors de chaque nouvelle enquête ménages.

La seconde phase de l'étude, menée en 2013-2014, s'est appuyée sur l'exploitation des enquêtes de consommation par les INS eux-mêmes. Il est important en effet que ces analyses soient menées et validées par les institutions nationales et régionales africaines afin de les mettre au service des décideurs politiques et de renforcer les capacités de ces institutions. Il est important aussi que les offices nationaux de statistique soient renforcés dans leurs capacités d'analyse des questions de sécurité alimentaire. En complément des analyses des institutions dédiées au secteur agricole qui s'intéressent surtout à l'offre, les INS peuvent apporter une meilleure caractérisation de la demande, du fait qu'ils réalisent notamment des enquêtes sur les dépenses et les conditions de vie des ménages.

Lors de cette seconde phase, les experts des INS ont validé les outils développés durant la première phase, qu'ils ont ensuite appliqués aux bases de données nationales d'au moins deux enquêtes avec un volet sur la consommation des ménages. La démarche mise en œuvre a assuré un transfert réel de la méthodologie et des outils aux institutions nationales. Elle a permis également d'harmoniser les concepts, indicateurs et nomenclature utilisés afin de permettre des comparaisons entre pays et le calcul de moyennes pondérées régionales. Cette

[3] Les données ont été extraites et compilées par Olivier Dupriez (Banque mondiale).

méthodologie a été présentée au Conseil scientifique d'AFRISTAT en septembre 2014 qui l'a approuvée. Elle permet désormais aux cadres et experts des offices nationaux ou des organisations régionales/sous régionales, de produire par eux-mêmes et à partir de leurs bases de données nationales d'enquêtes, des données et des indicateurs comparables et utiles au niveau d'un État aussi bien qu'au niveau sous-régional ou régional. Au vu de la pertinence des résultats obtenus et du faible coût de cet exercice de valorisation (en comparaison au coût de réalisation des enquêtes), les représentants des INS ont recommandé que ce thème soit désormais inscrit dans les analyses des données des différentes enquêtes régulières de suivi de la pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT.

Cette démarche ainsi que les outils qui l'accompagnent ont été présentés au cours des travaux de l'atelier « Renforcement des capacités pour le suivi de l'insécurité alimentaire au Sahel », organisé par la FAO en novembre 2014 à Nouakchott (Mauritanie). L'atelier visait cinq pays de la région du Sahel où l'insécurité alimentaire représente un enjeu prioritaire, à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Il s'est avéré que la démarche développée permet de préparer de manière harmonisée des données pour alimenter le logiciel ADePT (Module sécurité alimentaire) de la FAO et de la Banque mondiale pour l'élaboration des Indicateurs de la sécurité alimentaire au niveau national et sous-national, à partir des données de consommation collectées dans les enquêtes ménages.

1.2. Partenaires de l'étude

L'AFD, le CIRAD et AFRISTAT, déjà partenaires de la première phase de l'étude, se sont associés aux INS du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo pour la mise en œuvre de la seconde phase de l'étude.

L'AFD^[4] a été à l'initiative de cette étude et en a assuré une partie du financement. Elle a copiloté l'étude et participé activement aux travaux d'analyse.

Le CIRAD^[5] a cofinancé l'étude au travers du projet européen *Foodsecure* auquel il est associé et en a assuré son copilotage. Il a été en charge de la compilation des tableaux intermédiaires et de leur analyse, ainsi que de l'animation des échanges avec les autres parties.

AFRISTAT^[6] a cofinancé l'étude au travers des fonds mis à sa disposition par la BAD dans le cadre de son troisième programme de renforcement des capacités en faveur de ses pays membres régionaux. Pour la réalisation de l'étude, il a mobilisé les experts des Etats et apporté

[4] La première phase du projet a été initiée et suivie par Marie-Cécile Thirion (AFD), la seconde a été initiée et suivie par Florence Mouton (AFD).

[5] Nicolas Bricas, de l'UMR Moisa, a conduit les travaux avec l'aide de stagiaires successifs au cours de la première comme de la seconde phase : Mathilde Fassolette (étudiante AgroCampus Rennes), Maimouna Ba (étudiante AgroParisTech) et Pauline Martin (agronome et nutritionniste).

[6] Claude Tchamda a coordonné les travaux des INS et contribué aux analyses comparatives entre pays avec l'aide de Madior Fall. Symphorien Tabo a apporté un appui à l'INSEED du Tchad.

des appuis techniques dans l'exploitation des bases des enquêtes identifiées. Il a co-animé les ateliers avec l'AFD et le CIRAD et participé à l'analyse des données et aux travaux prospectifs.

Les INS^[7] ont validé et amélioré la méthodologie et les outils développés qu'ils ont mis en œuvre dans l'exploitation des données nationales. Ils ont produit les tableaux intermédiaires, les tableaux d'analyse et rédigé un rapport d'analyse selon un plan type.

Tous ces partenaires se sont réunis en ateliers de travail, une première fois à Douala et une seconde fois à Bamako. Certains INS ont bénéficié de missions d'appui de la part d'experts d'AFRISTAT.

1.3. Bases de données utilisées

Les enquêtes sur les dépenses des ménages mobilisées pour cette étude sont des enquêtes nationales mesurant de façon plus ou moins détaillée la consommation des ménages. Deux types d'enquêtes sur les consommations des ménages ont été mobilisés pour cette étude.

D'une part, ont été utilisés les résultats de huit enquêtes réalisées en 2008, limitées aux métropoles des pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Bissau, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou), sur un échantillon de 1 000 ménages dans chaque ville, soit au total 8 000 ménages. Ces enquêtes étaient destinées à calculer les coefficients budgétaires de l'IHPC. Aussi, ces données sont désignées dans ce rapport par l'expression « Données IHPC » et signalées par un □ dans les graphiques et tableaux. Pour la partie concernant l'alimentation, les consommations de 234 produits ont été relevées. Ces enquêtes ont été réalisées la même année avec la même méthodologie et les dépenses sont exprimées dans la même monnaie, le Franc CFA, ce qui permet des agrégations et des comparaisons. Les données d'enquêtes sont regroupées dans une base à AFRISTAT.

D'autre part, ont été utilisés les résultats des deux dernières enquêtes nationales les plus récentes disponibles, réalisées dans neuf pays de la région étudiée (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo). Ces pays sont ceux dont les INS ont manifesté un intérêt à collaborer à cette étude suite à une proposition faite à tous les pays de la région par AFRISTAT. Pour les autres pays (Burkina, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigeria, Sierra-Leone), les données agrégées de la dernière enquête disponible ont été fournies par la Banque mondiale, qui a financé la plupart de ces enquêtes. Pour l'ensemble des pays, la Banque mondiale a fourni les données d'une enquête détaillées en quintiles. Au total, vingt-huit enquêtes ont été analysées. Ces enquêtes sont appelées ENCM (pour Enquêtes nationales sur les consommations des ménages) dans ce chapitre et signalées dans les tableaux et graphiques par un # quand les données proviennent du traitement réalisé directement par les INS et par

[7] Sylvestre Dansou (INSAE-Bénin), Eric Jazet Kengap et Pierre Djou (INS-Cameroun), Christian Tape (INS-Côte d'Ivoire), Seydou Doumbia (INSTAT-Mali), Abdoulaye Alpha Wone (ONS-Mauritanie), Souleymane Alzouma (INS-Niger), Mamadou Ngalgar Kane (ANS-D-Sénégal), Zakaria Issak Abdelkerim (INSEED-Tchad), Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao (DGSCN-Togo).

un * lorsqu'elles proviennent de la Banque mondiale. Les échantillons de ces enquêtes varient de 2 200 ménages pour les petits pays (Gambie) à 19 000 pour le plus grand (Nigeria). Au total, ces 28 enquêtes ont porté sur environ 224 000 ménages interrogés au cours des dix années entre 2001 et 2011. La liste et quelques caractéristiques des enquêtes utilisées sont présentées en annexe 1. Toutes ces enquêtes n'avaient pas forcément les mêmes objectifs et n'ont donc pas été menées avec la même méthodologie ni la même nomenclature de produits.

1.4. Concepts et vocabulaire utilisés

Les **disponibilités alimentaires** sont des calculs basés sur des statistiques nationales de production et d'échange : *Production + Importations – Exportations – Usages non alimentaires (semences, alimentation animale, usages industriels) – Pertes au champ et au stockage + Variation de stock entre début et fin d'année*. Calculées année par année et pour chaque pays du monde, elles indiquent des quantités disponibles pour l'alimentation. Celles-ci peuvent être converties en calories, protéines ou lipides et permettent une comparaison avec les besoins nutritionnels de la population. Divisées par la population, les disponibilités fournissent un indicateur de la consommation, surestimant ce qui est effectivement ingéré par les mangeurs puisque le gaspillage constitue une part des disponibilités alimentaires. Ainsi, celles des pays industrialisés se situent entre 3 500 et 4 000 kcal/personne/jour alors que la consommation réelle (ingérée) avoisine les 2 200 kcal/personne/jour. Basées sur des données nationales, les données de disponibilités ne permettent pas d'analyser les différences au sein des pays, par exemple entre ruraux et urbains ou entre riches et pauvres.

La **consommation alimentaire** peut être mesurée au travers d'enquêtes quantitatives menées sur un échantillon de population. Plusieurs méthodes existent pour cela : par pesée, par rappel sur 24 heures des quantités utilisées pour l'alimentation par un ménage, ou par enregistrement des acquisitions marchandes ou non. Les données d'enquêtes utilisées dans cette étude représentent la valeur économique de tous les aliments utilisés par les ménages. En général la ménagère est interrogée pour reconstituer d'une part les quantités autoproduites^[8] (importantes surtout pour les ruraux) et les dons reçus et donnés en nature, et d'autre part les achats. Les quantités sont converties ensuite en valeur économique en multipliant par les prix du marché au moment de l'enquête. La consommation est donc la somme de l'autoproduction, des échanges non marchands et des achats.

Le **marché alimentaire** est la somme des seuls achats (ou dépenses) des ménages en produits alimentaires. Il ne représente donc que la partie marchande de la consommation. Du point de vue agricole, le marché alimentaire représente donc un débouché pour la production.

[8] Le terme autoconsommation, souvent utilisé, se réfère à la destination de la production des ménages agricoles et fait donc plutôt partie du vocabulaire utilisé dans le domaine agricole. Dans le cadre de ce travail sur la consommation, on utilisera le terme d'autoproduction qui se réfère à l'origine des aliments utilisés par les ménages agriculteurs ou non, considérés alors en tant que consommateurs.

Alimentation : les enquêtes auprès des ménages enregistrent les consommations d'un très grand nombre de biens. La liste de ces biens est propre à chaque pays et varie selon les besoins de l'enquête. Certains pays distinguent par exemple le riz local du riz importé, d'autres non. La classification de ces biens n'est pas harmonisée dans le détail car elle pose de nombreuses questions. Par exemple, le manioc est une base amyliacée des plats dans certains pays et peut donc se classer dans les « racines, tubercules et plantains », catégorie classée elle-même dans les « féculents ». Mais le manioc peut aussi être cultivé et utilisé comme légume dans d'autres pays et peut donc alors se classer comme tel. Dans cette étude, les racines, tubercules et plantains au sens strict ont été classés dans la catégorie des amyliacés quel que soit leur mode de consommation. Pour les analyses menées dans cette étude, le terme « alimentation » concerne les consommations d'aliments, de préparations culinaires et de boissons non alcoolisées destinées à une consommation à domicile, de plats préparés et de boissons consommées hors du domicile, dans la restauration ou dans la rue, et des frais de mouture engagés par les ménagères pour transformer les grains de céréales ou les morceaux de racines et tubercules en farines et semoules. Sont donc exclues du poste « Alimentation » les boissons alcoolisées, qu'elles soient consommées à domicile ou à l'extérieur.

Qu'elles aient été analysées par les INS ou par la Banque mondiale, les données d'enquêtes ont été retraitées de façon à permettre certaines comparaisons d'une enquête à l'autre dans un même pays et entre pays. Les résultats des ENCM étaient présentés sans codification de produits, avec des noms en français, en anglais ou en langues locales. Au total, sur les vingt-huit premières enquêtes analysées, la liste initiale des produits alimentaires atteignait 1 826 items différents. Un travail d'identification, de traduction et d'harmonisation a permis de ramener la liste à 745 items en français avec leur traduction en anglais. Chacun d'eux a été codifié en 160 catégories créées de façon à intégrer la nomenclature internationale COICOP^[9] qui permet d'harmoniser les concepts et les données d'enquêtes de consommation auprès des ménages. Cette codification et cette classification ont été validées par les INS pour cette étude (cf. annexe 2).

Pour chaque enquête, les calculs ont été faits en distinguant les origines de ces consommations (autoproduction, dons, achats) par milieux de résidence : milieu rural, villes secondaires, villes principales. La nomenclature des urbains et ruraux est différente selon les pays mais permet de définir trois classes simples qu'il est possible de comparer. Les quintiles de revenus urbains^[10] permettent également de faire des comparaisons selon le niveau de richesse des citoyens.

[9] *Classification of Individual Consumption by Purpose* en anglais ou nomenclature des fonctions de la consommation individuelle adaptée aux besoins des enquêtes sur les budgets des ménages en français. Voir le registre des classifications de la division statistique des Nations unies : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/reggst.asp?Cl=5&Lg=2>]

[10] Chaque quintile représente un cinquième du total de l'échantillon. En réalité c'est la consommation totale, alimentaire et non alimentaire, qui sert d'indicateur du revenu car il est plus difficile à mesurer. Le quintile 1 correspond aux 20 % de l'échantillon contenant les ménages les plus pauvres au sens de leur niveau de consommation totale.

Les produits ont également été codés selon leur type de transformation de façon à évaluer l'importance relative des différents types d'entreprises de transformation dans l'offre alimentaire et l'importance de la restauration hors foyer, notamment en milieu urbain. Les six catégories de transformation sont détaillées ci-dessous :

- *Produits bruts*. Les aliments bruts qui n'ont pas subi de transformation physique jusqu'au moment de l'achat : grains de céréales et légumineuses, racines et tubercules frais entiers, légumes et fruits frais entiers, animaux vivants, etc.
- *Produits transformés artisanaux et PME*. Sur la base d'une connaissance des produits vendus à la fois sur les marchés et dans les magasins, il est possible de déterminer si les produits ont été transformés par des micro ou petites entreprises ou par des industries, notamment en fonction du conditionnement des produits. Sont ici intégrés les produits artisanaux identifiés par Broutin et Bricas (2006). La très grande majorité d'entre eux sont produits localement.
- *Restauration, bar (pour les boissons non alcoolisées uniquement) et alimentation de rue*. Les plats préparés par la restauration. Ils sont généralement artisanaux (restaurant et alimentation de rue, cantines scolaires etc.). Ils ne sont pas comptabilisés dans la catégorie précédente.
- *Produits transformés industriels*. Il s'agit ici de produits de marque, identifiables par leur conditionnement. La plupart des produits importés sont classés dans cette catégorie mais on y trouve aussi des produits industriels locaux.
- *Produits transformés indéterminés*. Les aliments transformés dont la dénomination dans l'enquête n'est pas suffisamment précise pour que l'on puisse savoir si leur origine est artisanale ou industrielle ou pour laquelle on sait qu'il existe les deux types de produits sur le marché (ex. : riz blanc, huile de palme dans certains pays, lait caillé, etc.).
- *Produits transformés ou bruts indéterminés*. Il s'agit des produits dont on ne sait pas s'ils sont transformés ou bruts du fait d'une imprécision du terme les désignant ou parce que le produit existe sous la forme transformée et sous la forme brute.

Les aliments ont également été codés selon leur origine géographique de façon à estimer la dépendance des pays de l'étude aux importations. Ainsi, quatre catégories ont été créées pour distinguer les produits :

- *Produits locaux* : il s'agit des aliments produits sur place, dans l'Etat ou la sous-région d'étude. On retrouve dans cette catégorie les mils, sorghos, les racines et tubercules, les produits issus du maraîchage local, etc.
- *Produits importés consommables tels quels* : ce sont les aliments importés des pays extérieurs à l'Afrique de l'Ouest et que la population consomme sans autre transformation (ex : riz blanc, pâte alimentaire).
- *Matière première importée et transformation sur place* : ce sont les aliments qui, bien qu'importés, incorporent une valeur ajoutée nationale (ex : pain à base de farine de blé importé, lait caillé à base de poudre de lait importée).

- *NSP (non spécifié)* : cette catégorie regroupe tous les aliments dont l'origine est indéterminée, soit parce que le terme désignant le produit est imprécis et ne permet pas de savoir si l'aliment a été importé ou non, soit parce que le produit existe en tant qu'aliment local et importé (ex. : riz ou huile végétale sans plus de précision, concentré de tomate).

Il n'a pas été possible d'accéder à des relevés de prix détaillés selon la nomenclature des aliments. Il n'a donc pas été possible de calculer, à partir des valeurs économiques de la consommation et des prix, les quantités consommées des produits. La consommation est donc présentée ici en valeur économique, y compris pour l'autoproduction et les dons non marchands, puisqu'ils sont valorisés au prix du marché.

Milieu urbain. Chaque pays de la région définit sa propre classification des milieux urbain et rural. Pour certains, le milieu urbain correspond à des agglomérations administrativement reconnues centrales dans une zone donnée ; pour d'autres, il correspond à un seuil de population parfois combiné à un seuil d'activités non agricoles. Ce seuil varie d'un pays à l'autre (5 000 habitants pour le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Tchad ; 10 000 habitants pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal ; 20 000 pour le Nigeria). Il n'y a donc pas une homogénéité de la définition du milieu rural et du milieu urbain dans la région. Les villes principales choisies par les pays dans les échantillonnages des enquêtes sont soit les capitales économiques, soit les capitales politiques, soit parfois les deux. Elles sont appelées métropoles dans ce chapitre. Les villes secondaires sont l'ensemble des agglomérations considérées urbaines, selon une définition propre à chaque pays, sauf la ou les villes principales.

1.5. Précautions dans l'usage des données

Les enquêtes sur les consommations des ménages sont des opérations très complexes et difficiles qui comportent de très nombreux risques de biais, tant dans la formulation des questions, que le recueil de l'information, la mémoire des personnes interrogées, la saisie des données et la construction des données agrégées. Malgré d'importants progrès méthodologiques, les données obtenues peuvent être entachées d'erreurs du fait de biais méthodologiques. Mais on peut faire l'hypothèse que si biais de mesure il y a eu lors de l'enquête, ceux-ci sont homogènes et s'appliquent à tous les produits sans remettre en cause les grandes structures de la consommation. L'intérêt de cette étude est qu'elle s'appuie sur les résultats de trente-six enquêtes de consommation auprès des ménages. Si les résultats de chacune d'elles doivent être considérés avec prudence, compte tenu de ces risques de biais ou d'erreurs, les tendances observées au travers de l'analyse comparative des trente-six enquêtes fournissent une information intéressante sur la région étudiée. La récurrence de certains résultats dans un grand nombre de pays fournit en tout cas des signaux fiables sur les caractéristiques de la consommation. Compte tenu de ces risques, il a été décidé de ne pas présenter les résultats sous forme de tableaux de chiffres mais plutôt sous forme de graphiques pour saisir les ordres de grandeur et les similarités.

Toutes les enquêtes utilisées dans cette étude n'ont pas été menées avec les mêmes objectifs, la même méthodologie, la même nomenclature de produits, ni même la même année. Selon les équipes qui en ont fait l'analyse statistique, elles n'ont pas toutes été traitées de la même façon. Leur comparaison doit donc être faite avec prudence. On a ainsi constaté des différences entre une même enquête traitée soit par l'INS, soit par la Banque mondiale. Toutes ces données ont fait l'objet de tests de plausibilité : estimation des quantités des aliments pour lesquels on pouvait disposer des prix unitaires et comparaison avec les disponibilités alimentaires ; cohérence des tendances de consommation selon le niveau de revenu ; cohérence des différences entre ruraux et urbains. Un grand nombre d'allers et retour entre les INS et la Banque mondiale d'une part, et AFRISTAT et le CIRAD qui ont réalisé ces tests d'autre part a été nécessaire pour vérifier les données et corriger les erreurs de calculs. Au final, les résultats les plus plausibles ont été retenus. De même, on a constaté d'importantes différences entre deux enquêtes réalisées dans un même pays à quelques années d'intervalles sans que l'on puisse déterminer quelle part de ces différences tient aux méthodes d'enquête et de traitement employées ou à des changements effectifs de consommation. **Si les données de ces différentes enquêtes pour un même pays figurent dans les graphiques de cet ouvrage, c'est pour multiplier les points de vue sur les pays de la région et non pour analyser les évolutions.**

2. Les structures de la consommation alimentaire

Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Pauline Martin

Introduction

À l'époque coloniale, l'économie agricole de la région opposait les cultures dites de rente, destinées à être commercialisées essentiellement sur le marché international (coton, café, cacao, ananas, palmier à huile industriel, etc.), aux cultures dites vivrières, majoritairement destinées à l'autoconsommation rurale et faisant l'objet d'une commercialisation des excédents. La population urbaine était limitée et les premières grandes villes (à l'exception de celles du Nigeria, pays plus anciennement urbanisé) étaient, en partie et pour les produits de base, approvisionnées par des importations d'Europe et d'Asie.

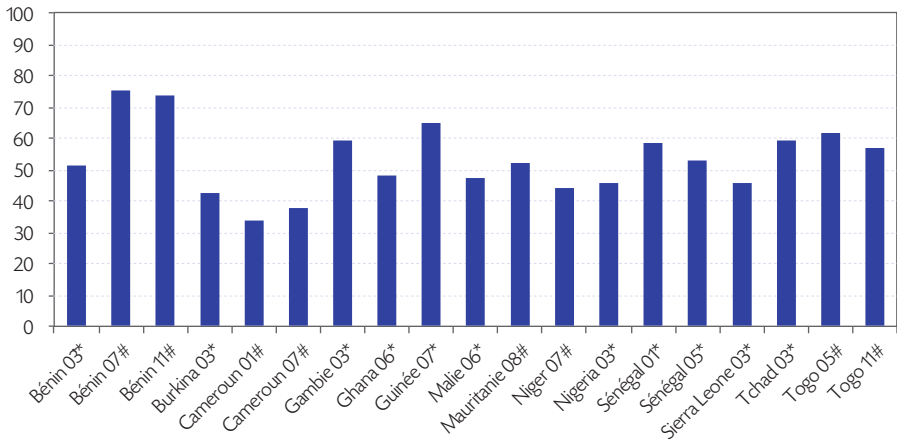
La situation aujourd'hui a bien changé. En effet, la région s'est très rapidement urbanisée, les productions alimentaires se sont développées et le marché semble avoir pénétré toutes les zones de la région. On constate une évolution des infrastructures de transport et la présence d'épiceries dans pratiquement tous les villages. Si le paysage a changé, qu'en est-il de la consommation alimentaire ? Que représente aujourd'hui le marché dans la consommation alimentaire et dans l'économie agricole ? Comment se répartit-il selon les milieux rural et urbain ? Quels sont les grands types de régimes alimentaires selon les pays de la région ? Quelles sont les différences de consommation entre les villes et les zones rurales et selon les niveaux de revenus ? C'est à ces questions que ce chapitre entend répondre^[11].

2.1. L'importance du marché dans la consommation alimentaire

2.1.1. *L'alimentation, premier poste budgétaire des ménages*

On ne dispose pas du total des consommations non alimentaires pour toutes les enquêtes utilisées. Pour celles qui l'indiquent, le rapport entre les dépenses alimentaires et les dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) des ménages varie de 35 à 75 % selon les pays (cf. graphique 3).

[11] Les sources de données présentées dans ce chapitre, les concepts et le vocabulaire utilisés sont détaillés dans le chapitre 1 - Méthodologie.

Graphique 3. Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages^[12]

Note : * correspond aux données traitées par les INS. # correspond aux données traitées par la Banque mondiale. Voir l'encadré du chapitre 1 - Méthodologie, section 1.5. pour les précautions d'interprétation des graphiques.

Source : ENCM.

Selon la loi d'Engel, ce ratio peut être considéré comme un indicateur de niveau de richesse économique^[13]. Avec environ la moitié du budget économique des ménages, l'alimentation est un secteur particulièrement sensible et les variations de prix des aliments affectent donc largement le pouvoir d'achat des ménages. Cela dit, toute l'alimentation n'est pas achetée et une partie reste autoproduite par les ménages, en particulier en milieu rural.

2.1.2. Le marché est devenu dominant dans la consommation alimentaire

À l'échelle nationale, les achats couvrent des deux tiers à plus de 90 % de la consommation alimentaire, selon les pays. Ceci marque bien la fin d'une alimentation essentiellement basée sur l'autoconsommation. Le système alimentaire est désormais largement marchandisé. Les ménages sont, de ce fait, devenus très largement dépendants des prix et pas seulement des niveaux de leur production agricole pour leurs approvisionnements alimentaires.

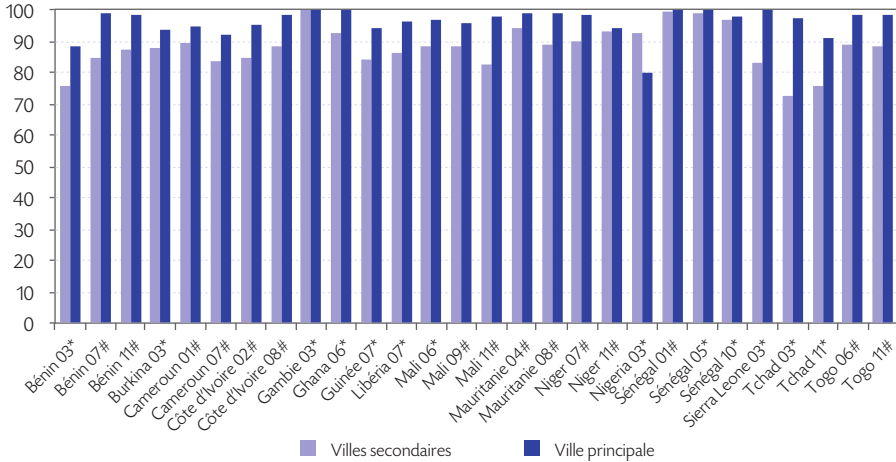
La part du marché dans la consommation est bien sûr très importante en ville (cf. graphique 4). La part de l'autoproduction intra-urbaine et des approvisionnements non marchands semble

[12] Plusieurs enquêtes menées à quelques années d'intervalles peuvent concerner un même pays. Ainsi, les méthodologies d'enquête et de traitement étant souvent différentes d'une enquête à l'autre, il est hasardeux de comparer ces enquêtes pour en tirer des conclusions sur les évolutions. Ces données sont plutôt présentées comme autant de résultats d'enquêtes indépendantes qui permettent de multiplier les points de vue sur la région étudiée.

[13] Ainsi en Europe, il varie de 5 à 25 % selon les pays.

s'être réduite, si l'on se réfère à des travaux anciens qui insistaient sur leur importance (Raynault, 1977 ; Odéy et Ndione, 1985).

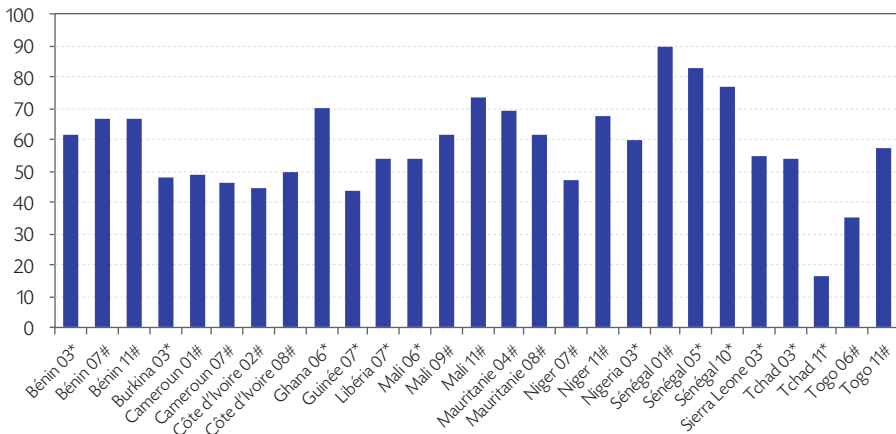
Graphique 4. Part des achats dans la consommation alimentaire des urbains (en %)



Source : ENCM.

Plus surprenante est la part désormais dominante des approvisionnements marchands dans la consommation alimentaire des ruraux. Les achats représentent désormais plus de la moitié de la valeur économique de ce qui est consommé (cf. graphique 5).

Graphique 5. Part des achats dans la consommation alimentaire des ruraux (en %)



Source : ENCM.

Mis à part deux pays (le Cameroun et le Tchad), pour lesquels on constate une baisse inexplicable de ce ratio dans le temps, et deux pays (Sénégal et Mauritanie), pour lesquels la baisse observée entre deux enquêtes tient en partie à des différences méthodologiques, dans tous les autres, la marchandisation de la consommation rurale progresse.

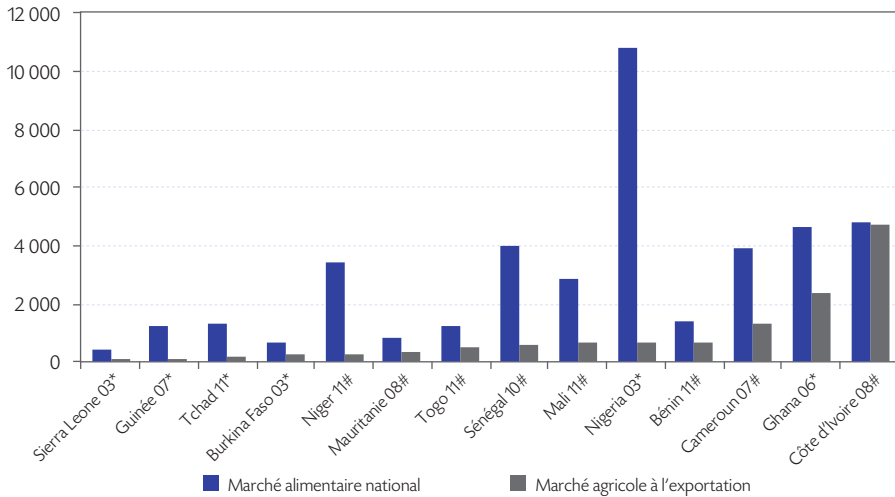
Une telle situation peut s'expliquer par deux phénomènes : d'une part, le milieu rural ne se réduit pas à des familles d'agriculteurs. Est comprise dans ce milieu la population de bourgs, voire de petites villes. Ainsi au Nigeria, la population rurale est celle résidant dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants ! C'est là une des caractéristiques importantes relevées par les recherches démographiques récentes sur la région. Elles montrent en effet une « urbanisation par le bas », c'est-à-dire une prolifération de nouvelles petites agglomérations qui franchissent, comme on le voit chaque année, le seuil de l'urbain (Denis et Moriconi-Ebrard, 2009). La population de ces bourgs exerce en partie des activités non agricoles (artisanat agro-alimentaire, artisanat de construction, réparation, commerce, transport, éducation santé, services, etc.) et recourt donc au marché pour s'approvisionner. D'autre part, les agriculteurs vendent une partie de leur production, que celle-ci soit destinée au marché international (coton, café, cacao, etc.) ou au marché intérieur (céréales, racines et tubercules, animaux, huiles, condiments, fruits, légumes, etc.). Nombre de ruraux bénéficient en outre de transferts monétaires effectués par des membres de leur famille émigrés en ville ou à l'étranger (Losch *et al.*, 2012). Avec ces revenus et ces transferts, les ruraux achètent une partie désormais importante de leur nourriture.

Ce poids du marché dans la consommation alimentaire des ruraux a une conséquence importante. En effet, même s'ils peuvent recourir à l'autoproduction, les ruraux sont désormais largement sensibles aux variations de prix des aliments sur les marchés. Des hausses de prix à la consommation plus importantes que les hausses de prix à la production ont probablement une incidence forte sur leur sécurité alimentaire, compte tenu de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, comparé à celle des urbains. De ce fait, les problématiques de sécurité alimentaire des urbains et des ruraux tendent à se rapprocher avec le rôle croissant du marché et des prix dans ces problématiques.

2.1.3. Le marché alimentaire intérieur est nettement supérieur aux marchés agricoles à l'exportation

Si l'on convertit la valeur du marché alimentaire intérieur en dollars selon le taux de change moyen annuel de l'année de l'enquête, on peut la comparer à celle des exportations des produits agricoles et alimentaires (tous les produits agricoles y compris le coton sauf les produits forestiers). On utilise pour cela la base de données de la CNUCED qui fournit la valeur économique des échanges internationaux de produits. Les résultats de ces calculs sont présentés dans le graphique 6.

Graphique 6. Marchés alimentaires nationaux et marchés de produits agricoles et alimentaires à l'exportation (en millions USD)



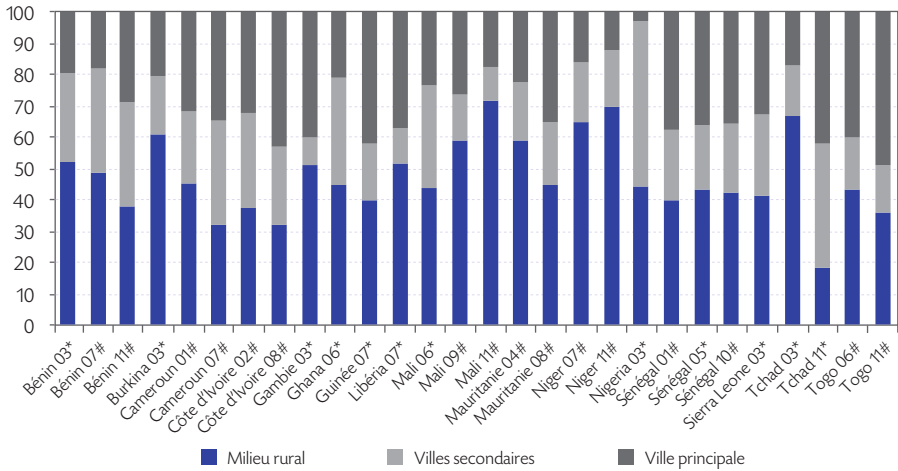
Sources : base de données CNUCED pour les valeurs des exportations. Données ENCM pour les marchés alimentaires.

En valeur économique, les marchés alimentaires intérieurs sont, pour tous les pays y compris les gros exportateurs de produits agricoles comme la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, nettement plus importants que les marchés à l'exportation. Un tel résultat signifie que pour les producteurs agricoles de la région, les débouchés commerciaux que représentent potentiellement les marchés intérieurs de leur pays sont nettement supérieurs aux marchés internationaux. Cependant, les marchés à l'exportation génèrent, pour les pays, des devises qui permettent l'achat de biens étrangers (énergie, produits manufacturés, etc.) que ne génèrent pas les marchés intérieurs. Ces marchés intérieurs sont aujourd'hui en partie seulement alimentés par la production nationale, nombre des pays étudiés ayant recours à des importations alimentaires. Malgré cela, leur importance comparée à celle des marchés à l'exportation montre que ces marchés intérieurs sont devenus de véritables moteurs potentiels du développement agricole.

2.1.4. Le marché alimentaire intérieur n'est plus seulement urbain

Si l'on analyse maintenant comment se répartit le marché selon les milieux de résidence, on constate que le marché rural est désormais loin d'être négligeable. Il pèse pour environ la moitié dans le marché alimentaire national (cf. graphique 7). On doit donc s'affranchir d'une autre ancienne représentation qui considérait que le marché alimentaire intérieur était essentiellement urbain et que l'enjeu, pour les agricultures locales, était d'abord de reconquérir ce marché.

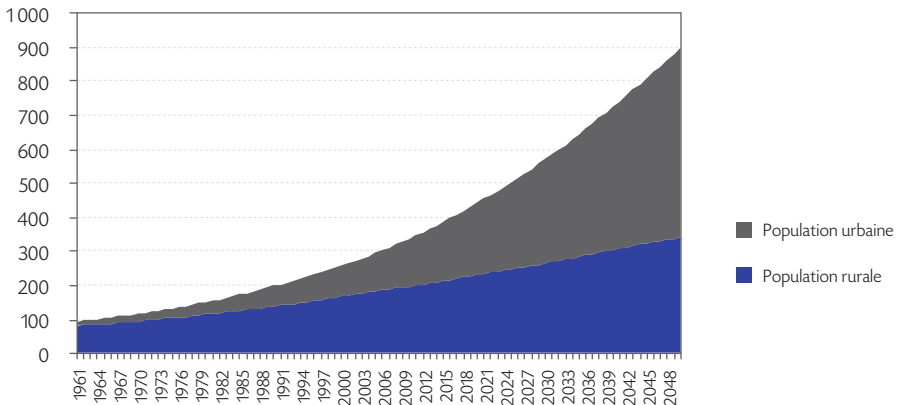
Graphique 7. Répartition des marchés alimentaires nationaux par milieu (en %)



Source : ENCM.

Si la population urbaine continue de croître rapidement en Afrique subsaharienne, la population rurale continue, elle aussi d'augmenter, bien que ce soit à un rythme moindre (cf. graphique 8). Ainsi, le marché rural mérite aujourd'hui qu'une plus grande attention lui soit portée.

Graphique 8. Évolution et perspectives de la population de l'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad (en millions d'habitants)



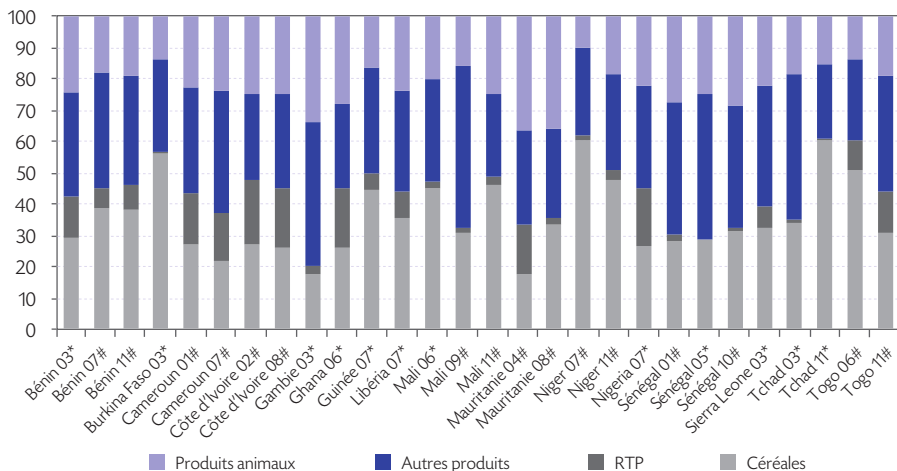
Source : Nations unies.

2.2. Les structures de la consommation alimentaire des pays

2.2.1. Trois grandes catégories de produits relativement équilibrées

On peut regrouper les valeurs économiques des consommations des différents produits alimentaires destinés à un usage à domicile en trois grands postes : a) les amylacés (produits riches en amidon : céréales, racines, tubercules et plantains – RTP), b) les produits animaux et c) les autres produits (cf. graphique 9).

Graphique 9. Structure de la consommation alimentaire des pays par grands groupes d'aliments (en %)



Source : ENCM.

- Le premier poste est constitué des produits de base amylacés (riches en amidon) et fournissant une part importante de l'énergie : céréales (mil, sorgho, maïs, riz, blé, fonio), racines (manioc), tubercules (igname, patate douce, pomme de terre, taro et *macabo*) et bananes à cuire (plantains). À l'échelle nationale, ces produits représentent environ 40 à 50 % de la valeur économique de la consommation alimentaire.
- Le deuxième poste est constitué des produits animaux : viandes, poissons et produits aquatiques, produits laitiers et œufs. Ils représentent environ 15 à 30 % de la consommation, selon les pays.
- Le troisième est constitué des autres produits qui comprennent : les produits de sauce (légumes, huiles, légumineuses, noix) ; les produits sucrés (sucre, fruits et boissons non alcoolisées) ; les produits achetés à l'extérieur mais consommés à domicile. Ils représentent entre 30 et 40 % de la consommation.

Alors que les débats sur la sécurité alimentaire sont souvent focalisés sur les seules céréales, un tel résultat tend à relativiser leur importance dans la consommation. Les céréales représentent en valeur économique moins de la moitié de la consommation alimentaire. Du point de vue nutritionnel, elles occupent près des deux tiers de l'apport calorique, toutefois les produits animaux et les autres produits, dont la part est importante, constituent un enjeu majeur pour le développement agricole. En effet, avec la marchandisation croissante du système alimentaire, ces consommations représentent désormais des débouchés plus importants que les céréales pour les agriculteurs.

Si les pays de la région étudiée ont longtemps souffert de malnutrition protéino-énergétique, liée à des situations de disponibilités alimentaires insuffisantes, les problèmes nutritionnels sont aujourd'hui d'une nature bien différente. D'une part, l'insécurité alimentaire tient plus à une capacité insuffisante d'accès à l'alimentation qu'à une disponibilité alimentaire insuffisante : c'est le manque d'accès à la terre, de moyens de production, de revenus qui conduisent à un manque de nourriture. D'autre part, les pays de la région étudiée souffrent désormais surtout de malnutritions par carences en micronutriments (anémie ferriprive, carences en vitamine A, en zinc, en iode) et, surtout en ville, de nouvelles pathologies nutritionnelles de pléthore (obésité^[14], diabète, maladies cardio-vasculaires) liées à une surconsommation de graisse, de sucre et de sel par rapport à une activité physique réduite. L'enjeu des produits animaux et surtout des autres produits devient de ce fait très important. Nombre de ces produits apportent en effet des nutriments essentiels comme le fer, la vitamine A, les fibres, etc. qui continuent de manquer dans les régimes alimentaires, même si ceux-ci apportent suffisamment, voire trop de calories. Cette nouvelle situation remet en cause la vision d'une nutrition réduite à la seule question des apports énergétiques.

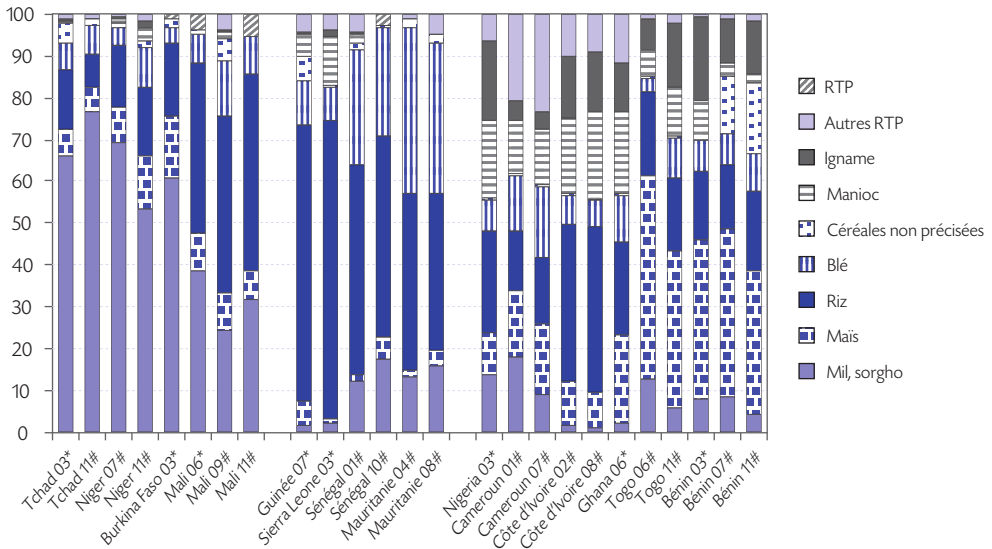
2.2.2. Homogénéité et hétérogénéité des structures de la consommation par groupes de produits

Les produits amylicés de base : la région étudiée se caractérise par une grande hétérogénéité de la structure des produits de base consommés. Rappelons qu'avant le ^{xvi} siècle, les seuls amylicés de base cultivés étaient les mils et sorghos dans la frange sahélienne. Le riz et le fonio étaient également cultivés dans certaines zones de cette frange sahélienne. Dans la frange soudanienne et forestière, étaient cultivées l'igname et le *macabo*. Les bananes ont été introduites au ^{xv} siècle, le manioc et le maïs au ^{xvi} siècle. Le riz asiatique et les pommes de terre se sont diffusés à partir du ^{xix} à la fois comme cultures et comme produits d'importation. Le blé n'est cultivé que dans les oasis sahariennes et ne s'est diffusé véritablement, sous forme de farine et de pain, à partir d'importations au cours du ^{xx} siècle.

La structure de la consommation des produits de base amylicés des pays (cf. graphique 10) permet de distinguer trois grandes catégories de pays : a) les pays sahéliens continentaux, b) les pays de l'extrême ouest de la région, c) les pays du Golfe de Guinée.

[14] Dans la région étudiée, la prévalence du surpoids en moyenne pondérée par la population de chaque pays est de 26,8 % et celle de l'obésité de 6,7 % en 2008, selon les chiffres de l'OMS.

Graphique 10. Structure de la consommation nationale des produits de base amyliacés (en %)



Source : ENCM.

- Les pays sahéliens continentaux (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) ont une ration de base largement dominée par les mils et sorghos et, surtout pour le Mali, par le riz. Le maïs qui est présent dans la frange sud de ces pays, là où est cultivé le coton, représente entre 5 et 15 % de la consommation des amyliacés, selon les pays. Les racines et tubercules sont encore marginaux, malgré une remontée progressive mais lente du manioc et de l'igname vers le nord.
- Les pays de l'extrême ouest de la région (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Sierra Leone) ont une ration de base nettement dominée par le riz, en partie cultivé localement et en partie importé. Le blé complète la ration en Mauritanie et au Sénégal. Dans ce dernier pays, il atteint quasiment la même importance économique que le mil et le sorgho (moins important dans cette zone), pourtant traditionnels en zones rurales.
- Les pays du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria) et le Cameroun ont une ration de base plus diversifiée où les racines, tubercules et plantains occupent une place non négligeable. Le Togo et le Bénin sont marqués par une importance du maïs, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun présentent la situation la plus diversifiée.

Dans tous les pays, à l'exception du Tchad et du Niger, le riz a acquis une place importante dans l'alimentation, soit parce qu'il est cultivé, soit parce que les pays recourent à des importations. Le blé reste marginal, sauf au Sénégal et en Mauritanie où il est traditionnel.

Si les racines et tubercules sont plutôt cultivés dans les pays côtiers, rappelons que leur productivité énergétique est nettement supérieure à celle des céréales et que le développement de ces plantes peut constituer une forme d'intensification agricole. Le manioc et l'igname, dont on constate une diffusion progressive en Afrique de l'Ouest, présentent en effet un potentiel plus important que celui des céréales pour faire face à l'accroissement de la demande énergétique, au regard de l'évolution démographique future. La production de calories à l'hectare pour ces amylacés est en effet deux fois supérieure à celle du riz et du maïs et cinq fois supérieure à celle des mils et sorghos (cf. tableau 1). Or, ces produits sont peu pris en compte dans les politiques alimentaires.

Tableau 1. Rendement énergétique par hectare des principales cultures alimentaires amylacées

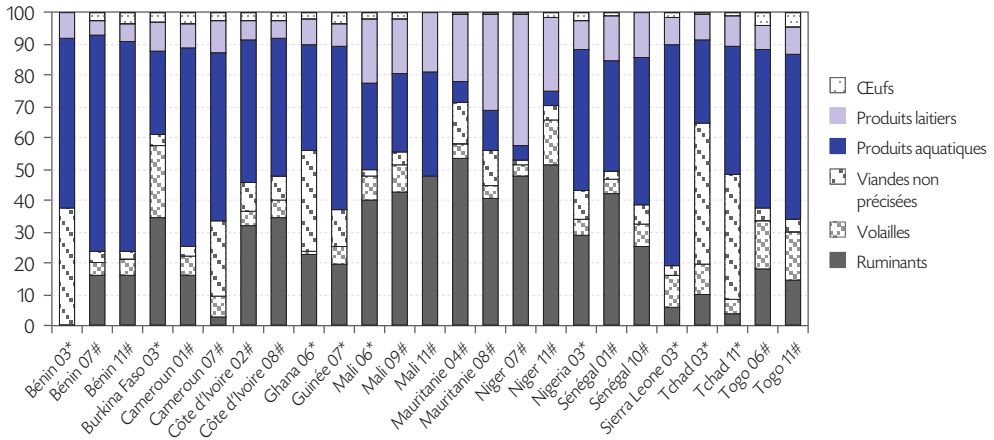
	Rendement Afrique de l'Ouest 2009-2013 en t/ha	Valeur énergétique en kcal/kg	Valeur énergétique en Gcal/ha
Mil	0,74	2 778	2,05
Sorgho	0,96	2 884	2,78
Patate douce	3,35	946	3,17
Pomme de terre	4,78	664	3,17
Riz blanc	3,19	3 604	5,15
Maïs	1,73	3 157	5,45
Plantain	6,35	890	5,65
Manioc	12,45	905	11,27
Igname	11,56	999	11,55

Source : calculs des auteurs sur la base des données de FAOSTAT.

Les produits animaux. La structure de la consommation de cette catégorie de produits est présentée dans le graphique 11.

Les produits carnés et les produits aquatiques représentent plus des quatre cinquièmes de la consommation nationale des produits animaux, sauf au Niger (50 %). La consommation des produits laitiers s'établit entre 10 et 20 % (sauf au Niger dont la consommation des produits animaux va du quart à près de la moitié). La consommation des produits laitiers est en corrélation avec celle de la viande de ruminants. Les œufs représentent moins de 3 % des produits animaux consommés.

Graphique 11. Structure de la consommation nationale des produits animaux (en %)



Source : ENCM.

La catégorie des produits carnés montre une hétérogénéité liée à la situation géographique des pays. Ainsi, les pays côtiers affichent une forte consommation de produits aquatiques (à l'exception de la Mauritanie) contrairement aux pays continentaux sahéliens où les viandes dominent. Les viandes de ruminants sont nettement plus consommées que celles de volaille, qui dépassent rarement 10 % de la consommation de produits animaux, sauf au Burkina où elle atteint 23 %.

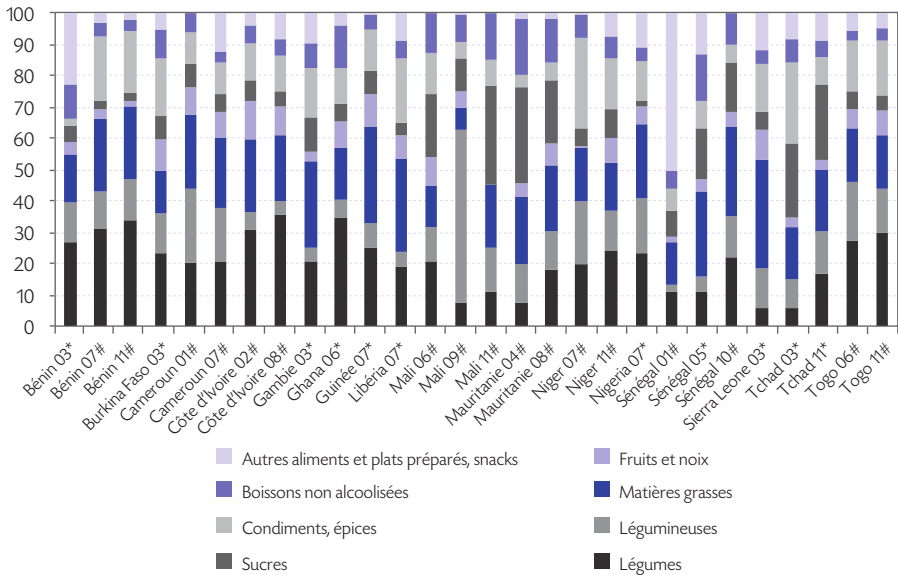
Les autres produits. La structure de leur consommation est présentée dans le graphique 12.

Le quart des « autres produits » est constitué de légumes, parmi lesquels l'oignon, en partie importé, et la tomate représentent ensemble environ 40 % de ce poste. Les autres légumes, légumes-feuilles comme légumes-fruits, sont produits localement, souvent en périphérie des villes.

Le cinquième du poste est constitué d'huiles végétales. Une partie est importée mais l'huile de palme, produit emblématique et typique de la cuisine de la région côtière, représente environ le tiers des huiles consommées.

Le sucre constitue 20 à 30 % du poste dans les pays sahéliens, du fait notamment de la consommation de thé sucré, mais il représente moins de 10 % dans les autres pays. Certains pays en produisent, d'autres en importent.

Graphique 12. Structure de la consommation nationale des autres produits (en %)



Source : ENCM.

Les condiments et épices ainsi que les fruits et noix sont des produits essentiellement locaux. Ils occupent environ 20 % du poste et les légumineuses, produits également locaux, entre 10 et 20 %. Enfin les boissons non alcoolisées et les aliments achetés à l'extérieur mais consommés à domicile représentent de 5 à 20 % des dépenses en autres produits.

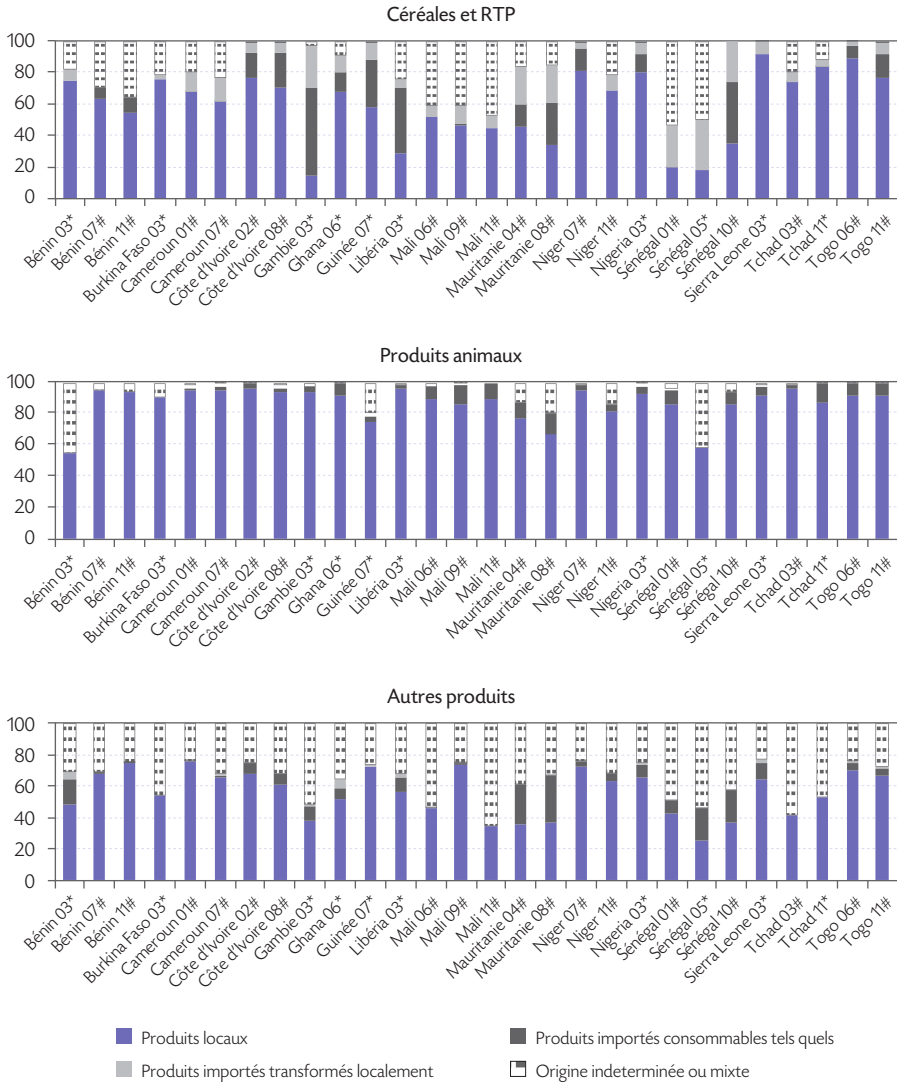
2.2.3. L'importance des produits importés

Sur la base des connaissances de l'offre alimentaire par pays, l'origine géographique de chacun des aliments pour lesquels ont été relevées les consommations dans les enquêtes a été identifiée. Elle permet de distinguer :

- a) des aliments d'origine nationale ou régionale (produits dans le pays ou dans un pays voisin) ;
- b) des aliments importés d'autres continents directement consommables (comme le riz asiatique) ;
- c) des aliments transformés localement mais à partir de matières premières importées d'autres continents (par exemple le pain de blé) ;
- d) des aliments d'origine géographique indéterminée ou pour lesquels il n'a pas été distingué lors de l'enquête s'ils étaient ou non importés (par exemple le concentré de tomate local ou importé d'Europe).

À l'échelle de chaque pays, la part des origines pour chacune des trois grandes catégories d'aliments (amylacés, produits animaux et autres produits) est présentée dans le graphique 13.

Graphique 13. Origine géographique des aliments consommés dans les pays (en %)

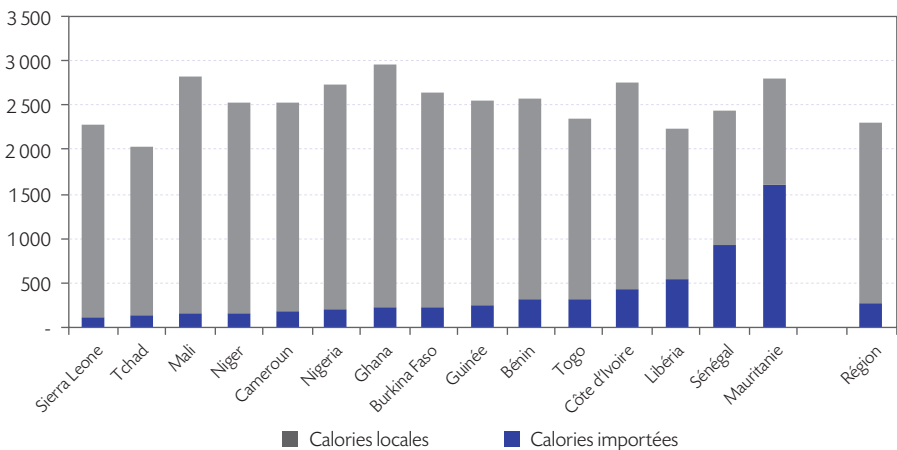


Source ENCM.

En valeur économique, la part des produits d'origine locale dans la consommation des produits de base amylicés varie entre 30 et plus de 90 % selon les pays. Elle est de plus de 80 % pour les produits animaux et au moins des deux tiers pour les autres produits. Ces proportions sont des *minima* si une partie des aliments d'origine indéterminée ou mixte est d'origine locale. Tous aliments confondus, la consommation de produits d'origine nationale ou régionale représente au moins environ les quatre cinquièmes de la consommation alimentaire des pays. Deux exceptions doivent être signalées : celles du Sénégal et de la Mauritanie, pays historiquement plus dépendants des marchés internationaux, où les produits locaux ne représentent que 50 à 60 % de la consommation. Globalement donc, la dépendance alimentaire de la région étudiée apparaît moins élevée que l'analyse de l'origine des seuls produits de base amylicés ne le laisse penser. *A contrario*, cela signifie que l'agriculture locale nourrit très majoritairement la population de la région. On est loin des images véhiculées par certains médias qui laissent penser que l'agriculture de la région est sinistrée et que la population est nourrie d'importations.

Les évaluations qui précèdent concernaient la valeur économique de la consommation et du recours aux importations du marché international. Qu'en est-il de la valeur nutritionnelle ? Sur la base des bilans alimentaires de la FAO, il est possible de calculer la part des importations dans les disponibilités alimentaires pour chaque produit dans chacun des pays. On obtient ainsi un ratio d'importation, par produit et pays. Ce ratio peut ensuite être multiplié par la part de chaque produit dans la ration calorique totale par pays. Le résultat de ce calcul est présenté dans le graphique 14 pour la moyenne 2009-2011.

Graphique 14. Origine des calories consommées en moyenne 2009-2011

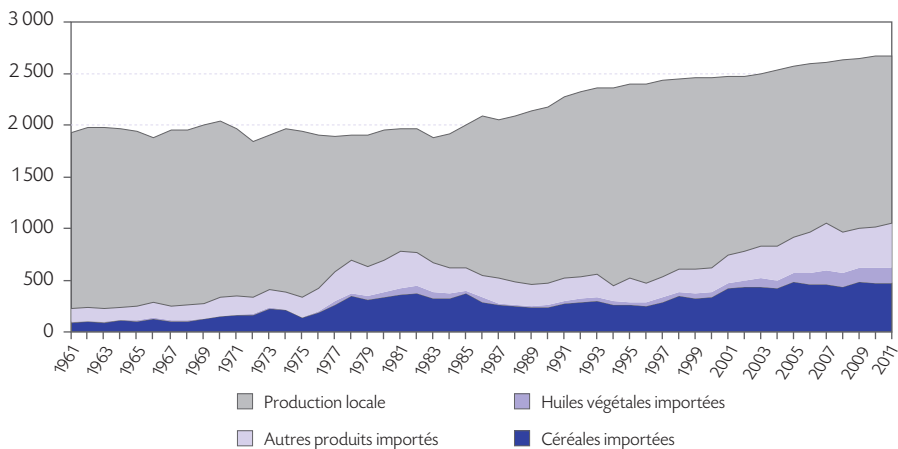


Source : calculs des auteurs sur la base de FAOSTAT.

En termes d'apports énergétiques, les importations fournissent, en moyenne pondérée pour la région étudiée, 10 % de l'apport calorique total. Là encore, on constate que deux pays sont véritablement atypiques de la région étudiée, le Sénégal et la Mauritanie, avec des ratios respectifs de 38 % et 57 %.

Ce degré de dépendance a cependant évolué comme le montre le graphique 15.

Graphique 15. Évolution des importations dans les disponibilités alimentaires en kcal/personne/j dans la région étudiée



Source : calculs des auteurs sur la base de FAOSTAT.

Sur l'ensemble de la région étudiée, la tendance d'évolution en longue période est à l'augmentation de la dépendance, mais avec des périodes contrastées. Après une forte hausse durant la seconde moitié des années 1970, le recours aux importations s'est réduit dans les années 1980 pour augmenter à nouveau dans les années 1990. Il a subi un bref à-coup au moment de la flambée des prix internationaux sans, semble-t-il, remettre en cause une tendance haussière.

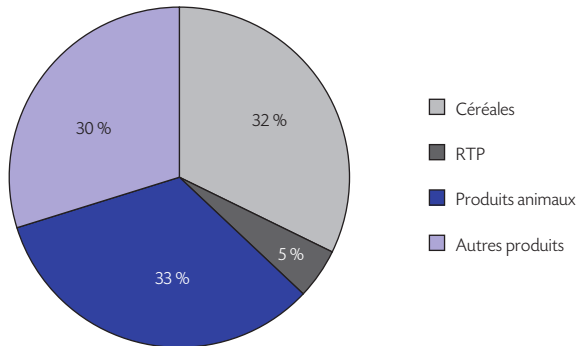
2.2.4. Les différences entre milieux rural et urbain

Si la dépendance alimentaire apparaît ainsi croissante mais encore limitée à l'échelle des pays, elle n'est pas homogène dans la population. On observe en effet de grandes différences entre les structures de consommation des ruraux et des urbains. Ces deux milieux combinent en fait deux principaux facteurs déterminant la consommation alimentaire que sont, d'une part, la richesse économique et, d'autre part, les modes de vie. Dans un premier temps, on analyse ici les différences entre milieux rural et urbain puis, dans un second temps, les effets de chacun de ces deux facteurs. Ces analyses fournissent des éléments intéressants pour comprendre les tendances possibles d'évolution de la consommation. La part des urbains dans la population et le pouvoir

d'achat augmentant, on peut en effet considérer que la consommation alimentaire en milieu urbain représente un modèle vers lequel tend la consommation des pays dans leur ensemble.

La répartition de la consommation alimentaire entre les trois grandes catégories d'aliments : produits amylicés de base, produits animaux et autres produits, montre une tendance à la diversification avec l'urbanisation. Alors qu'en milieu rural ces trois catégories représentent respectivement environ 49 %, 22 % et 29 %, ces proportions tendent à s'équilibrer en milieu urbain. Le graphique 16 indique cette répartition pour les métropoles des pays de l'UEMOA en moyenne pondérée par les populations.

Graphique 16. Structure de la consommation alimentaire des métropoles de l'UEMOA



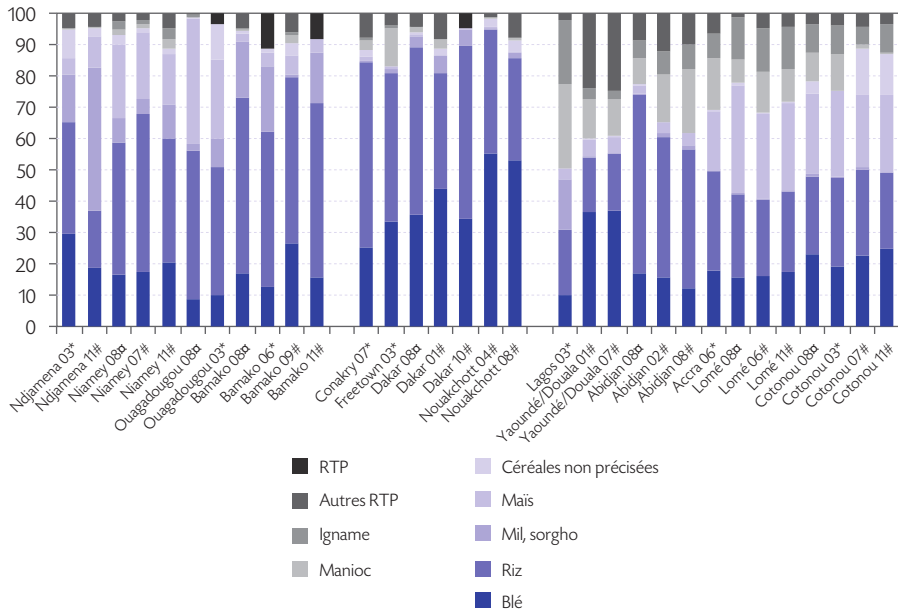
Source : IHPC, 2008.

Les amylicés de base représentent 37 % de la valeur économique de la consommation alimentaire, soit environ un gros tiers. Les produits animaux représentent un deuxième tiers de la consommation (33 %) et les autres produits en représentent enfin un troisième petit tiers (30 %). Cette structure du budget alimentaire des citoyens permet de comprendre la relativement faible élasticité-prix de la consommation des céréales. En ville, en cas de hausse du prix des céréales, les consommateurs ajustent d'abord la composition de la sauce en produits animaux, en légumes, en huiles, etc., avant de faire varier la consommation de céréales (Bricas, 1996).

D'autre part, la composition de la ration amylicée est très différente dans les métropoles de la région (cf. graphique 17) comparée à celle du milieu rural.

Partout le riz et le blé y occupent une place prépondérante puisque ces deux céréales représentent au moins la moitié des consommations de produits de base. Mis à part à Ndjama et dans une moindre mesure à Bamako, les mils et sorghos apparaissent partout marginalisés de la consommation des citoyens. Dans les villes des pays sahéliens continentaux, le maïs a conquis une place de choix dans la ration céréalière et les racines et tubercules viennent également diversifier la ration. Dans les villes des pays du Golfe de Guinée et au Cameroun, les racines et tubercules et le maïs perdent un peu d'importance au profit du blé mais restent quand même largement consommés.

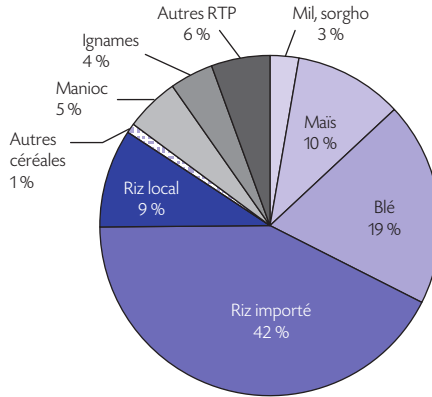
Graphique 17. Structure de la consommation des produits de base amylicés dans les métropoles (en %)



Sources : ENCM et IHPC, 2008.

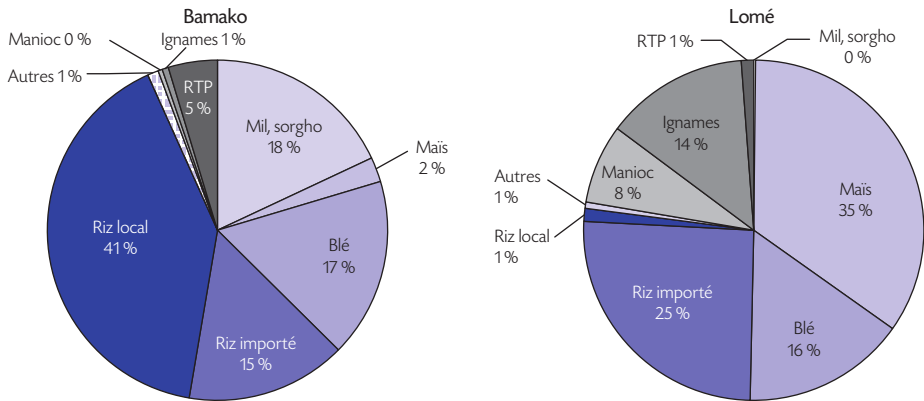
Même si les métropoles de la région étudiée sont largement dépendantes du riz et du blé importés, on ne peut pas conclure à une marginalisation des productions locales dans les villes. Certes les mils et sorghos ont une consommation désormais restreinte, mais le maïs, le manioc et l'igname, quasi intégralement produits localement, restent largement consommés dans de nombreuses villes. C'est le cas aussi, dans une moindre mesure, de la pomme de terre, des taros et *macabos* et de la banane plantain dans certaines villes (au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou au Sénégal). Dans les métropoles côtières du Golfe de Guinée, là où la consommation de ces amylicés est déjà ancienne et où elle se maintient, l'importance cumulée du riz et du blé ne dépasse ainsi pas la moitié de la consommation de produits de base. De plus, si le riz a acquis une place de choix, il est en partie produit localement dans certains pays. Peu d'enquêtes distinguent malheureusement le riz local du riz importé dans la nomenclature des aliments consommés. Les enquêtes dans les capitales des pays de l'UEMOA réalisées la même année et avec la même méthode font cette distinction et permettent de calculer une moyenne pondérée par la population de la structure de la consommation amylicée de cette zone économique (cf. graphique 18).

Graphique 18. Structure de la consommation des amylacés dans les huit capitales de l'UEMOA



Source : IHPC, 2008.

Graphique 19. Structure de la consommation des amylacés à Bamako et à Lomé



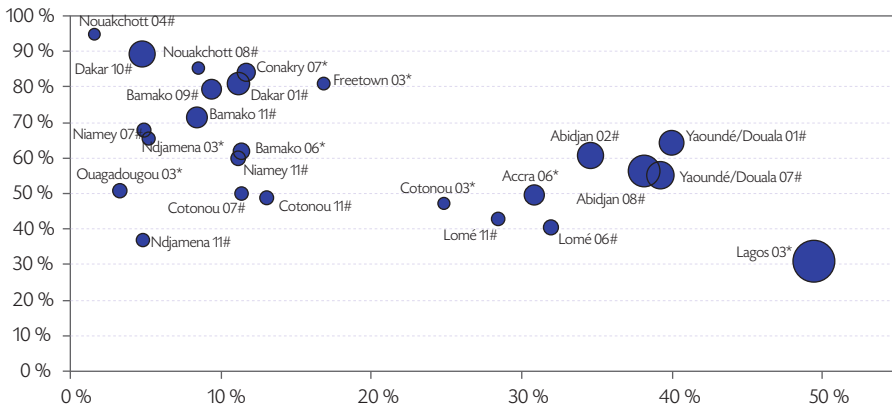
Sources : IHPC, 2008.

À eux seuls, le blé et le riz importés représentent 72 % de la valeur économique des céréales consommées et 62 % de tous les amylacés. La dépendance des villes de l'UEMOA vis-à-vis du marché international pour les produits de base est donc considérable. Il faut cependant rappeler que les céréales ne représentent qu'un tiers environ des consommations alimentaires des citoyens, ce qui relativise la forte dépendance vis-à-vis du riz et du blé importés.

Cette situation cache cependant d'importantes disparités puisqu'à Bamako par exemple (cf. graphique 19) ces deux céréales importées représentent moins du tiers de la consommation des amylacés, le riz local occupant 40 % de cette consommation. À Lomé (cf. graphique 19) et Cotonou, blé et riz importés ne totalisent respectivement que 41 % et 44 % des amylacés compte tenu de l'importance du maïs local (plus du tiers à Lomé et plus du quart à Cotonou) et des racines et tubercules (plus du cinquième dans les deux villes). Ces situations révèlent donc qu'il n'y a pas de fatalité à une domination des céréales importées dans les villes et que les métropoles sahéliennes comme côtières peuvent assurer leur alimentation de base largement à partir de produits locaux.

Le graphique 20 présente la situation de toutes les villes des enquêtes analysées selon deux critères : en abscisse, la part des racines, tubercules et plantains dans la ration amylacée et en ordonnée, la part des seuls riz et blé dans cette ration.

Graphique 20. La disparité des structures des rations de base dans les villes de la région étudiée



Source : ENCM.

Une telle représentation confirme cette disparité des situations. Deux groupes de villes se distinguent : celles où les céréales dominent largement la ration amylacées sont aussi celles où la part du riz et du blé est importante, alors que celles où les racines, tubercules et plantains représentent au moins 30 % des consommations, apparaissent moins dépendantes du riz et du blé. Un tel résultat confirme l'intérêt des racines, tubercules et plantain pour sécuriser l'alimentation des urbains et la rendre moins dépendante des deux céréales dominantes.

Les produits animaux sont nettement plus consommés en ville qu'en milieu rural mais leur répartition par produits est relativement similaire dans les deux milieux. Les produits aquatiques (poissons, mollusques et crustacés) sont proportionnellement légèrement moins consommés

qu'en milieu rural alors que nombre de villes sont pourtant côtières. Les œufs, et les produits laitiers sont également proportionnellement légèrement plus consommés en ville.

Les structures de consommation de la catégorie « Autres produits » sont également assez similaires entre milieux rural et urbain. Les légumineuses (haricots secs et pois) sont moins consommées en ville à l'exception notable de Lagos au Nigeria où l'on observe la situation inverse : ces produits représentent 27 % du poste « Autres produits » contre 18 % en milieu rural. Le *niebé* (*Vigna unguiculata*, *cowpea* en anglais, moins connu sous le nom français de cornille) est un produit qui a été longtemps considéré comme condamné compte tenu de sa difficulté de stockage et de son délaissement par les consommateurs aisés. Or, il semble se diffuser dans la cuisine urbaine au Nigeria et ce pays considère désormais ce produit comme stratégique pour sa sécurité alimentaire (Kormawa *et al.*, 2002). Les légumes apparaissent également proportionnellement plus consommés en milieu urbain qu'en milieu rural. Leur disponibilité quasi permanente, du fait de la production péri-urbaine, et la fréquentation plus quotidienne des marchés en ville (alors qu'elle est souvent plus hebdomadaire en milieu rural) peuvent expliquer cette plus grande consommation.

Les analyses précédentes concernaient les structures de consommation par grandes catégories de produits alimentaires. Sont analysés ici les rapports entre les consommations par habitant des urbains et des ruraux. Ces ratios indiquent, rappelons-le, un rapport de consommation en valeur économique et non pas en quantité. Les prix des aliments étant généralement plus élevés en ville qu'en milieu rural, des ratios similaires exprimés en rapports de quantités consommées seraient sans doute inférieurs. C'est pourquoi, il faut comparer les ratios de chacun de ces produits au ratio de la consommation alimentaire totale plutôt que de les considérer comme des valeurs absolues.

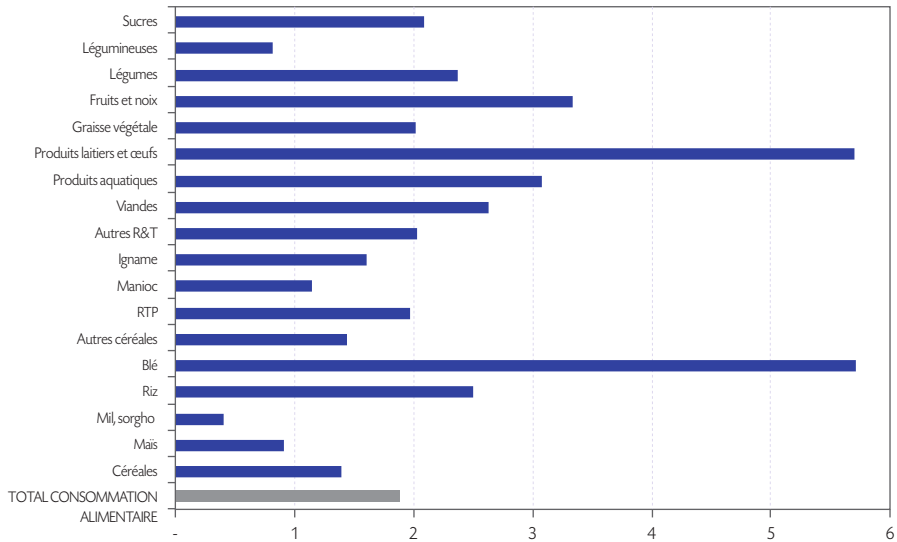
Ces calculs ont été effectués pour l'enquête disponible la plus récente de 12 pays^[15] de la région étudiée pour lesquels on disposait de données cohérentes. Les moyennes pondérées par la population de ces ratios sont présentées dans le graphique 21.

Ces données montrent qu'en moyenne les ménages urbains consomment (c'est-à-dire auto-produisent et achètent), presque deux fois plus en valeur économique que les ménages ruraux. Ces ratios constituent des rapports entre les valeurs économiques de la consommation. Si ces ratios étaient calculés comme des rapports entre des quantités, leurs valeurs seraient moindres étant donné que les prix des aliments sont plus élevés en ville qu'en zone rurale.

Si l'on compare les ratios pour chacun des produits à celui du total des consommations alimentaires, on constate que les mils et sorghos sont les produits au ratio le plus faible. Ces céréales « traditionnelles » semblent marginalisées de l'alimentation de base des citadins à quelques exceptions de villes près. Le maïs apparaît également, en moyenne, avec un ratio plus faible que celui du total des consommations alimentaires, à l'exception d'Ouagadougou et de Niamey où la situation est inverse. Les ratios pour le riz et surtout de blé sont nettement plus élevés.

[15] Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Graphique 21. Ratios des consommations urbaines sur les consommations rurales



Source ENCM.

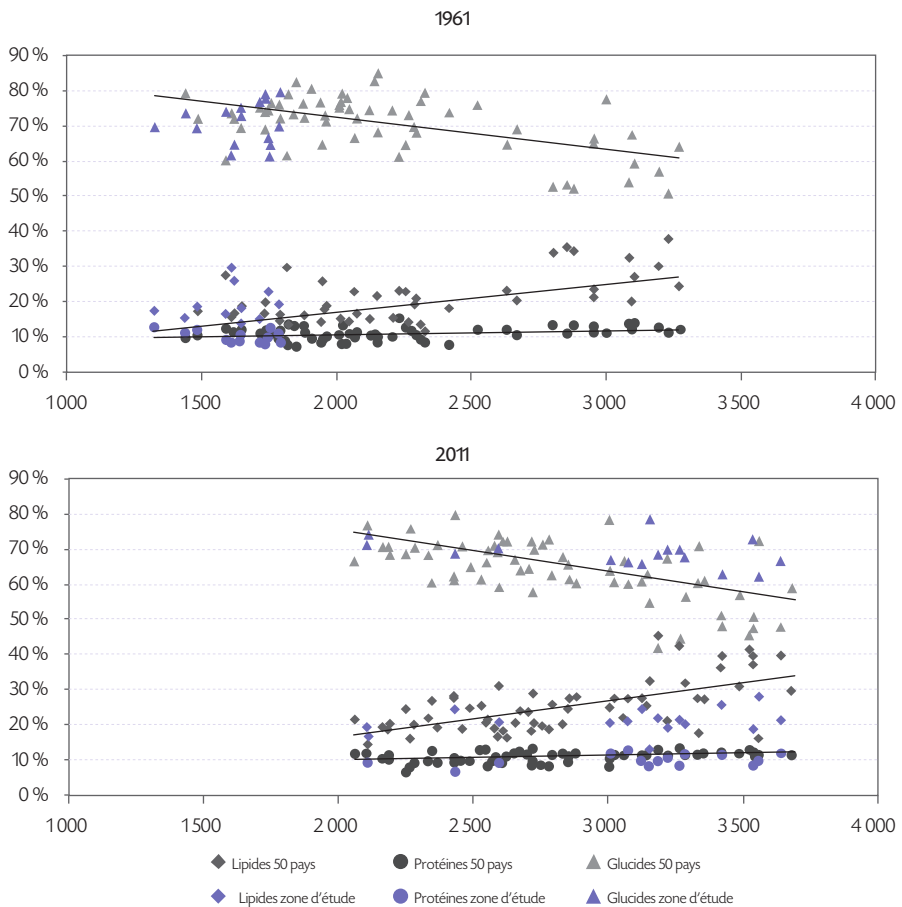
Ces deux céréales ont bien acquis une place prépondérante dans l'alimentation de base des citadins. Les racines et tubercules ont des ratios supérieurs à ceux des céréales, l'igname et les autres produits de ce groupe (incluant pomme de terre et bananes plantains) étant mieux placés que le manioc. Comme on pouvait s'y attendre, les produits animaux, viandes, poissons et surtout produits laitiers, ont des ratios très élevés. D'un usage plutôt réservé aux éleveurs en zone rurale, le lait et ses produits dérivés sont devenus des produits plus courants chez les citadins. Enfin, légumes et fruits ont également des ratios élevés alors que les huiles végétales ont des ratios dans la moyenne du total des consommations alimentaires.

Dans presque tous les cas, les villes secondaires se situent bien à l'intermédiaire des villes principales et du milieu rural. Les échantillons des ménages enquêtés sont insuffisants pour permettre une analyse plus fine des différences de consommation selon la taille des villes. On ignore en particulier s'il existe une évolution linéaire ou par seuils dans les changements alimentaires avec le grossissement des villes, du fait notamment du développement des classes moyennes et plus aisées dans les villes. On ne sait pas non plus s'il existe des seuils de rupture dans l'évolution des régimes alimentaires au-delà d'un certain degré de marchandisation du système alimentaire des urbains.

Si ces données montrent une plus forte consommation urbaine de blé et dans une moindre mesure de riz, ainsi que de produits laitiers, ceci signifie-t-il que les styles alimentaires urbains africains s'occidentalisent ?

Les théories de la transition nutritionnelle qui interprètent les changements comme un processus d'occidentalisation de l'alimentation dans le monde (Popkin, 2003), s'appuient pour cela sur une analyse de données très agrégées comme la part des glucides, lipides et protéines dans la ration calorique. À cette échelle, elles montrent effectivement une convergence de tous les pays du monde vers un « modèle » où glucides et lipides apportent chacun environ 45 % des calories disponibles et les protéines y apportent 10 % (Combris, 2006). Le graphique 22 présente cette évolution pour les 50 pays les plus peuplés du monde (pop. > 25 millions hab. en gris) et pour les pays de la zone étudiée (en bleu).

Graphique 22. Évolution des parts glucidiques, protéiques et lipidiques dans la ration calorique des pays



Source : FAOSTAT.

On constate qu'un grand nombre des pays de la zone étudiée avaient une disponibilité alimentaire inférieure à 2 000 kcal/personne/jour en 1961 et que la majorité dépasse maintenant les 2 500 kcal/personne/jour en 2011. Ceci confirme la nette amélioration de la nutrition de la région du point de vue des apports énergétiques. Comme pour les autres pays du monde, la part des glucides dans l'apport calorique baisse progressivement dans la région étudiée, celle des lipides augmente, et celle des protéines reste constante. La part des produits transformés dans la consommation augmente en ville, mais les cuisines, les pratiques de consommation, les représentations ne sont pas marquées pour autant par un mimétisme vis-à-vis de modèles occidentaux (Requier-Desjardins, 1989 ; Bricas, 1993). Les styles alimentaires urbains sont le produit de mélanges de diverses références, d'origines locales ou plus lointaines, et d'innovations propres à la ville. Certains produits transformés artisanaux, supports de cuisines urbaines, continuent d'être consommés en ville, même dans les couches plus aisées de la population. Et certaines cuisines urbaines africaines se diffusent désormais sur l'ensemble du continent comme le *thiébou djen* (riz au poisson) et son dérivé à la viande, le riz au gras d'origine dakaroise, l'*attiéké* (sorte de couscous de manioc fermenté) et la *garba* (plat à base d'*attiéké* et de miettes de thon) originaires d'Abidjan, le *gari* (semoule de manioc grillée) des villes du Nigeria, du Bénin et du Togo, l'*amala* (farine de cossettes d'igname) des villes yorouba du Nigeria, etc. (Bricas et Akindès, 2012).

2.3. Les effets du revenu sur la consommation

Sur la base des données fournies par la Banque mondiale, les échantillons urbains (métropole et villes secondaires) ont été répartis en cinq classes d'effectifs égaux et de niveau croissant de dépenses totales. Les dépenses totales permettent d'approcher le revenu des ménages qui est un indicateur plus difficile à mesurer. Le premier quintile (Q1) représente le cinquième de la population la plus pauvre. Les consommations par tête ont été calculées pour chacun de ces quintiles. Les moyennes des indices calculés sur les résultats de 14 pays sont présentées dans le tableau 2. Ces moyennes sont pondérées par la population. Elles masquent des différences entre pays et établissent des moyennes de quintiles qui n'ont pas les mêmes niveaux moyens de dépenses totales. Mais elles indiquent cependant une tendance intéressante à identifier dans une première analyse.

Tableau 2. Indices de consommation selon les quintiles de dépenses totales en milieu urbain (Q1 = 100)

	Q2	Q3	Q4	Q5
Céréales	165	210	262	365
Mil, sorgho	124	134	145	231
Maïs	174	217	233	235
Riz	201	277	385	569
Blé	214	388	590	1017
Racines et tubercules	178	253	356	610
Manioc	127	157	191	271
Igname	157	241	372	551
Autres RTP	202	282	438	893
Légumineuses	188	242	316	439
Viandes	244	388	616	1181
Produits aquatiques	185	276	409	647
Œufs	334	795	1865	5150
Produits laitiers	242	471	849	1915
Légumes	187	251	341	535
Huile végétale	184	253	338	504
Fruits	208	322	517	1330
Sucres	106	134	167	247
Autres produits	163	244	358	648
Total consommation alimentaire	179	246	335	536

Source : ENCM.

Ces indices sont calculés sur la base de consommations exprimées en valeur marchande et non en quantité. Compte tenu des prix qui peuvent être différents selon les niveaux de vie des ménages, du fait par exemple de lieux d'achats différents, il vaut mieux comparer les indices de chaque produit avec ceux des consommations alimentaires totales. Ainsi, alors que le cinquième de l'échantillon, le plus riche (Q5), a une consommation alimentaire 5,36 fois plus élevée que le cinquième de l'échantillon le plus pauvre (Q1), la consommation de céréales du Q5 est seulement 3,65 fois plus élevée que celle du Q1.

Les indices du quintile le plus riche (Q5) pour les principaux amylacés et par pays sont présentés dans le tableau 3. Ces données peuvent être considérées comme des indicateurs des élasticités-revenu des consommations.

Tableau 3. Indice de consommation urbaine du quintile le plus riche (Q5) pour les principaux amylacés (Q1 = 100)

	Riz	Blé	Mil & sorgho	Maïs	Manioc	Igname	Autres RTP
Bénin 03*	571	1723	26	150	378	263	
Burkina Faso 03*	585	2 662	36	243	2 572		
Cameroun 07*	231	616	9	63	234	334	377
Côte d'Ivoire 02*	219	777	530	71	313	330	710
Ghana 06*	425	606	23	184	230	308	384
Guinée 07*	198	543	1 047	146	146	1 229	856
Libéria 07*	414	32	418	256	667	505	403
Mali 06*	311	622	209	133	1 707		
Mauritanie 04*	310	366	95	32	460	353	
Niger 07*	304	863	50	189	72	766	2 044
Nigeria 03*	1 126	1 355	75	440	407	1 037	1 115
Sénégal 05*	205	331	202		-		
Sierra Leone 03*	493	2 860	727	467	730	851	1 333
Tchad 03*	1 491	1 179	1 338	189	188	808	1 355
Togo 06*	322	1 737	153	22	265	259	1 397
Moyenne pays	569	1017	231	235	271	551	893

Source : ENCM.

Au sein des produits de base amylacés, les mils et sorghos, le maïs et dans une moindre mesure le manioc ont les élasticités les plus faibles. En moyenne, leur consommation augmente peu avec le revenu ce qui n'est pas étonnant s'agissant de produits de base. Mais on constate de fortes disparités entre les pays. Dans certains d'entre eux (Bénin, Burkina, Cameroun, Ghana, Niger, Nigeria), l'élasticité-revenu est faiblement positive pour le mil et le sorgho, alors que dans d'autres (Côte d'Ivoire, Guinée, Tchad), elle l'est plus nettement. Plusieurs hypothèses concernant les prix relatifs des amylacés où le statut du produit dans l'alimentation des citadins pourraient expliquer ces différences. Elles mériteraient d'être étudiées.

De même pour le manioc, si la consommation des plus riches est toujours supérieure à celle des plus pauvres, cette tendance est plus marquée dans certains pays. Le constat est particulièrement vrai quand cette racine est vendue sous forme de produits transformés qui semblent particulièrement appréciés dans les couches les plus riches de la population. Des produits comme les bâtons de manioc au Cameroun, le *gari* (semoule de manioc grillée) en Sierra Leone où ce produit n'est pas courant, l'*attiéké* (sorte de couscous de manioc) au Togo où il n'est pas courant non plus sont nettement plus consommés par les plus riches que par les plus pauvres.

Ces produits interviennent comme aliments de diversification plus que comme produits de base quotidiens.

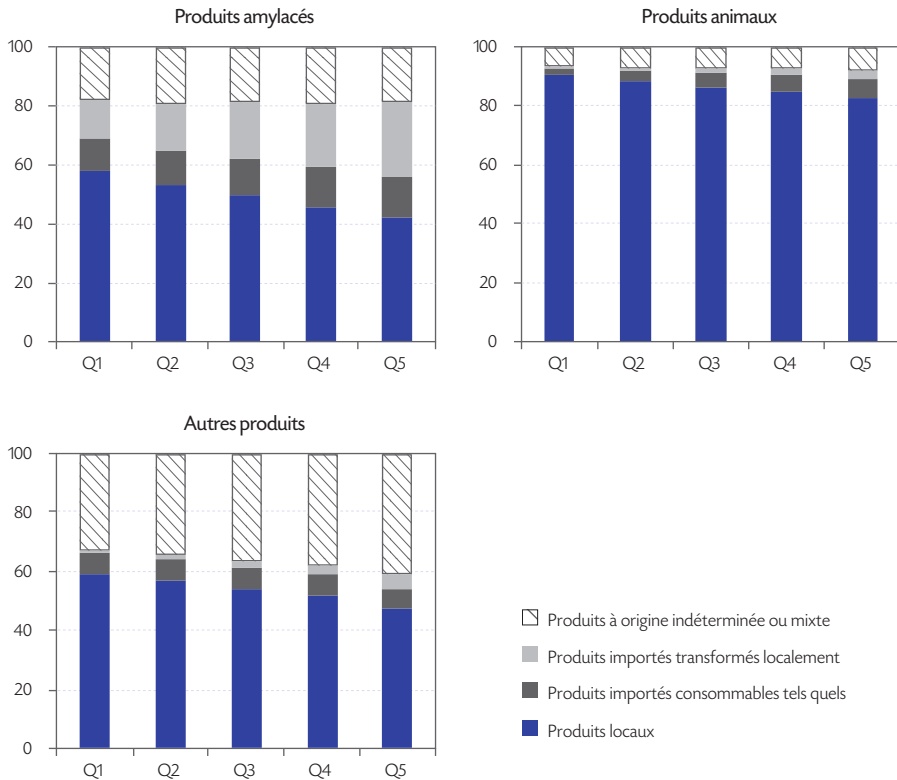
Le riz a une élasticité-revenu positive marquée, et même forte au Nigeria et au Tchad. Elle est cependant nettement inférieure à celle du blé. Elle est modérée dans certaines villes ce qui peut signifier que la consommation de riz n'est pas loin de la saturation puisque son niveau augmente moins vite avec les plus hauts revenus. C'est bien ce que l'on constate par exemple dans les villes sénégalaises, gambiennes et guinéennes qui sont déjà largement consommatrices de cette céréale. Là où les nomenclatures des aliments sont plus détaillées, on constate que les riz de luxe (riz parfumé de Thaïlande par exemple) sont particulièrement appréciés des catégories les plus riches.

Deux types de produits amylicés ont des élasticités-revenu généralement positives et fortes : d'une part le blé et d'autre part les « autres racines, tubercules et plantain » (pomme de terre et banane plantain notamment) et dans une moindre mesure l'igname. Tous ces produits sont très appréciés des citadins. Le blé est importé partout sauf en Mauritanie où une petite part de la consommation est locale, les seconds sont exclusivement locaux pour l'igname et le plantain et en partie importés pour la pomme de terre. Cette situation est plus marquée dans les pays sahéliens, traditionnellement grands consommateurs de céréales. Les indices de consommation urbaine du quintile le plus riche y sont nettement plus élevés que dans les pays côtiers. On comprend que les racines et tubercules jouent dans les pays céréaliers un rôle de diversification par rapport aux céréales.

Concernant les autres produits, les données d'élasticité révèlent sans surprise que les produits animaux, viandes, produits laitiers et œufs en particulier, de même que les fruits et les autres produits, condiments et boissons non alcoolisées pour la majeure partie, ont une forte élasticité-revenu. Les consommations de légumes, de sucre et d'huiles sont « normalement » sensibles au revenu mais pas plus que les produits alimentaires en général.

Le graphique 23 montre l'évolution de la part des origines locale (nationale et régionale) ou importée en fonction du niveau de vie pour chacun des trois grands groupes de produits. Les pourcentages représentent des moyennes pondérées par la population urbaine des 14 pays sur lesquels a porté l'analyse.

Graphique 23. Part des origines des produits selon les quintiles de revenus (en %)



Source : ENCM.

Note : Moyenne pondérée par la population urbaine du Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, Togo.

Ces données montrent que lorsque le revenu augmente, la consommation de produits amylicés locaux diminue au profit de produits importés transformés localement, en l'occurrence surtout à base de blé (pain, pâtes, biscuits). Cette tendance est moins nette pour les produits animaux. Pour les autres produits, la part des produits locaux diminue au profit de produits d'origine mixte ou indéterminée et de produits importés transformés localement, notamment les boissons non alcoolisées industrielles.

2.4. Les effets du mode de vie urbain

Pour isoler l'effet du mode de vie urbain dans la comparaison des consommations entre zones rurale et urbaine il faudrait disposer des données de consommation de chaque ménage et ajuster les résultats des effets du lieu de résidence sur l'indicateur de revenu. En l'absence de ces données et ne disposant que des moyennes par milieu et par quintile, on a calculé la consommation de produits amyliacés de base d'un urbain et d'un rural à même niveau de revenus. Les résultats de ce calcul sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4. Différence de consommation d'un urbain à même niveau de revenu qu'un rural

	Maïs	Mil, sorgho	Riz	Blé	Manioc	Igname	RTP (autres)	Total conso. alim.
Bénin 03*	-8 %	6 %	14 %	17 %	-22 %	-12 %		-6 %
Burkina Faso 03*	73 %	-65 %	84 %	135 %				-19 %
Cameroun 07*	38 %	-26 %	71 %	276 %	-13 %		-16 %	10 %
Côte d'Ivoire 02*	-50 %	-26 %	-18 %	20 %	-51 %	-70 %	-62 %	-28 %
Gambie 03*								5 %
Ghana 06*	31 %	-54 %	13 %	23 %	22 %	59 %	-29 %	-15 %
Guinée 07*	-77 %	-93 %	-21 %	89 %			-24 %	-14 %
Mali 06*	-28 %	-44 %	28 %	79 %				-4 %
Mauritanie 04*	-64 %	-77 %	-29 %	5 %			74 %	-21 %
Niger 07*	55 %	-72 %	190 %	23 %				-13 %
Nigeria 03*	37 %	-45 %	18 %	44 %	-34 %	-25 %		-62 %
Sénégal 01*	-85 %	-64 %	-23 %	45 %			13 %	-10 %
Sénégal 05*	-64 %		-12 %	37 %				-15 %
Sierra Leone 03*	-42 %	-31 %	-25 %	30 %	-42 %			-21 %
Tchad 03*	-71 %	-46 %	83 %	250 %				-14 %
Togo 06*	-21 %	-55 %	-3 %	21 %	-23 %	-10 %		-11 %
Moyenne pondérée	10 %	-45 %	26 %	65 %	-19 %	-11 %	-7 %	-34 %

Source : ENCM.

D'une façon générale, à même niveau de revenu, la valeur économique de la consommation des ménages urbains apparaît moindre que celle des ménages ruraux. Ce résultat surprenant peut s'expliquer par une surestimation de la valeur de la consommation des ruraux, par exemple si les prix utilisés pour transformer les quantités déclarées en valeur économique sont supérieurs aux prix ruraux, ce qui est généralement le cas quand les moyennes nationales des prix sont utilisées. Ce résultat peut aussi s'expliquer par une sous-estimation de la consommation des urbains

du fait de la difficulté de prise en compte de toutes les consommations hors du domicile. Cela dit, la différence entre les consommations des ruraux et des urbains à même niveau de revenu ne dépasse pas 20 % sauf au Nigeria (62 %) et en Côte d'Ivoire (28 %). Là encore, il est préférable de comparer les variations de consommation d'un produit par rapport aux variations de l'ensemble des consommations alimentaires.

On constate à nouveau que les mils et sorghos, le manioc, et dans une moindre mesure l'igname, sont en moyenne moins consommés par les urbains que par les ruraux de même revenu. Par contre, indépendamment d'un effet revenu, on constate que le mode de vie en ville se traduit par une plus forte consommation de blé dans tous les pays et, de façon plus contrastée, de maïs et de riz. Le maïs est plus consommé par les urbains au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana, au Niger et au Nigeria, il l'est moins dans les autres pays. Il en est de même pour le riz dans les pays cités précédemment ainsi qu'au Bénin et au Tchad. Le riz est moins consommé dans les villes en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, en Guinée et au Sénégal, c'est-à-dire là où il est déjà largement consommé en milieu rural. Ainsi il apparaît que dans les pays où un produit est déjà largement répandu, sa consommation semble moindre en milieu urbain, marquant là une tendance déjà observée à la diversification alimentaire (Requier-Desjardins, 1989 ; Bricas, 1992).

Conclusion

L'analyse comparée des résultats des enquêtes sur la consommation des ménages menées entre 2001 et 2011 dans les 16 pays étudiés fait ressortir des tendances générales : l'alimentation représente encore, en valeur économique, le principal poste de dépenses des ménages. Ceux-ci y consacrent entre 35 et 75 % de leur budget, alors que ce ratio varie entre 10 et 15 % dans les pays industrialisés. En moyenne les variations de prix affectent donc sensiblement le budget des ménages.

Cette situation ne concerne pas les seuls urbains. Alors qu'a longtemps dominée une représentation d'une consommation alimentaire rurale largement assurée par l'autoproduction et un marché alimentaire très majoritairement urbain, les résultats des enquêtes convergent pour reconnaître la pénétration du marché en milieu rural et le poids important du marché rural (environ 50 %) dans le marché intérieur. La sécurité alimentaire en milieu rural, c'est-à-dire là où elle reste majoritairement plus critique, n'est plus seulement déterminée par les niveaux de production alimentaire et donc menacée par des risques de déficits. Elle est désormais également largement déterminée par le pouvoir d'achat des ruraux, et donc par les prix des aliments et les sources de leurs revenus : les prix des produits agricoles qu'ils vendent, mais aussi les revenus non agricoles et les transferts sociaux dont ils bénéficient. Estimer les niveaux de production agricole par habitant ne suffit donc plus à suivre les situations alimentaires si ne sont pas pris en compte les facteurs du pouvoir d'achat des ruraux.

Alors qu'à l'époque coloniale les produits de rente étaient constitués d'aliments destinés à l'exportation, les produits dits « vivriers » étant essentiellement autoconsommés, la situation est aujourd'hui totalement différente. Le marché alimentaire intérieur, tant urbain que rural, représente un débouché très supérieur à celui du marché international. Même si une partie de ce marché est fournie par

des produits importés d'autres continents, il est aujourd'hui le principal moteur du développement agricole. Il est devenu désormais dépassé de parler de produits vivriers, au sens colonial du terme, et de les opposer aux cultures de rente ou cultures commerciales, comme si les secondes menaçaient de concurrencer les premières et donc menaçaient la sécurité alimentaire. Les cultures alimentaires sont devenues des cultures commerciales comme en témoigne l'importance de ces produits dans les dépenses des ménages. Leur vente fournit des revenus aux agriculteurs et à tous les opérateurs des filières de commercialisation, transformation et distribution, revenus désormais bien supérieurs à ceux fournis par les débouchés à l'exportation (Chaléard, 1996).

La zone étudiée est aussi marquée par une forte hétérogénéité des consommations alimentaires. Mil et sorgho, maïs, riz, manioc, igname et désormais blé sont les principaux produits amylicés de base de la zone avec des situations allant de fortes dominations par un seul produit (Niger et Tchad avec les mils et sorghos ou Guinée et Sierra Leone avec le riz) à une forte diversification (Cameroun et Nigeria où pas moins de six produits de base peuvent être considérés stratégiques compte tenu de leur importance dans l'alimentation).

La problématique de la sécurité alimentaire est encore très largement dominée, y compris en Afrique de l'Ouest et du centre par la question céréalière. Ce sont surtout les niveaux de production et les prix des céréales que l'on surveille et les efforts de la recherche ou des statistiques se sont largement concentrés sur ces produits. Une telle priorité pouvait s'expliquer par l'importance qu'a longtemps revêtue la malnutrition protéino-énergétique dans la problématique de la sécurité alimentaire. Nombre des pays de la zone étudiée ne produisaient, jusque dans les années 1980, que des quantités de calories à peine suffisantes pour répondre aux besoins énergétiques de leur population. La situation est bien différente aujourd'hui : depuis l'augmentation sensible de la production alimentaire à partir des années 1980, les disponibilités énergétiques sont moins critiques qu'autrefois et la malnutrition est désormais plus chronique que sévère, sauf en cas de conflits ou catastrophes. Ce sont désormais les carences en micronutriments qui focalisent l'attention des nutritionnistes et, de façon croissante, les nouvelles pathologies nutritionnelles que constituent le surpoids et l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les cancers. Ces nouvelles situations conduisent à porter davantage d'attention à la diversité des régimes alimentaires qu'au niveau des disponibilités énergétiques et, par conséquent, à moins focaliser sur les céréales pour prendre en compte l'importance stratégique des autres aliments. Les résultats des enquêtes de consommation confirment cette nécessité. Les produits de base amylicés représentent, en valeur économique, un peu moins de la moitié de la consommation alimentaire au niveau national. Les produits animaux (viandes, poissons, produits laitiers et œufs) en représentent entre 15 et 30 %, et les autres produits (légumes, légumineuses, huiles, condiments et produits sucrés) entre 30 et 40 %. En ville, ces trois grands postes tendent à s'équilibrer avec environ un tiers du budget alimentaire chacun. Même si elles apportent une plus grande part de l'énergie, les céréales ne sont donc plus le principal poste de dépense des ménages, ce qui milite pour un élargissement de la gamme des produits stratégiques dans les politiques agricoles et alimentaires. Ainsi, si l'on s'attache aux produits de base amylicés, les racines, tubercules et plantains revêtent une importance cruciale, à la fois du fait de leur importance alimentaire dans de nombreux pays, de leur diffusion progressive vers

des zones où ils étaient peu consommés et enfin et surtout compte tenu de leur rendement énergétique largement supérieur à celui des céréales.

L'analyse des enquêtes nationales de consommation fournit des résultats inédits sur les différences entre zones rurales et urbaines. Une telle comparaison permet de préfigurer les évolutions futures de l'alimentation. L'alimentation des citadins est en effet déterminée à la fois par un pouvoir d'achat supérieur et par un mode de vie propre à la ville, deux facteurs qui voient leur poids augmenter avec le temps : les populations s'enrichissent et s'urbanisent.

Alors qu'au niveau national et pour l'ensemble de la région étudiée les produits importés ne représentent que 10 % des calories consommées, la situation est bien différente en ville. La dépendance vis-à-vis des importations est forte pour les céréales. Le riz et le blé importés représentent, en valeur économique, près des trois quarts des céréales et près des deux tiers des amylacés consommés dans les villes des pays de l'UEMOA. Mais cette domination de ces deux céréales n'est pas généralisée et plusieurs villes se nourrissent largement de produits de base locaux en particulier quand leur ration amylacée est diversifiée comme c'est le cas au Nigeria ou dans les villes du Sud Cameroun par exemple.

Si la dépendance est donc forte pour les céréales, elle l'est nettement moins pour ce qui constitue les deux tiers de la consommation alimentaire : les produits animaux, les produits de sauce et les produits sucrés. Dans ces catégories de produits, les aliments d'origine locale ou régionale dominent largement le marché et font l'objet d'une multitude d'activités économiques de transport, transformation, distribution, en grande partie informelles mais qui fournissent des milliers d'emplois, en particulier aux femmes (Broutin et Bricas, 2006). Mis à part le blé non cultivable à des prix similaires à ceux des pays exportateurs, tous les aliments consommés dans la région étudiée, sont cultivables dans la région. Même si la tendance est de voir une augmentation de la consommation des produits importés avec l'augmentation du pouvoir d'achat et avec l'urbanisation des modes de vie, la marge de manœuvre est importante pour accentuer l'effet d'entraînement des marchés intérieurs sur l'agriculture locale. L'exploiter suppose de s'appuyer sur les dynamiques agroalimentaires en cours, celles des filières alimentaires commerciales qui se sont développées, celles des tissus d'entreprises petites et grandes qui investissent la connexion entre l'offre agricole et la demande tant urbaine que rurale.

Références bibliographiques

Bricas N. (1996), « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique », In Coussy J. et J. Vallin (Eds.), *Crise et population en Afrique*, CEPED, Coll. Les études du CEPED, n° 13 Paris, pp. 183-207.

Bricas N. (1993), « Les caractéristiques et l'évolution de la consommation alimentaire dans les villes africaines », In Muchnik J. (Ed.), *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, Editions L'Harmattan, Paris, pp. 127-160.

- Bricas N. (1992), « L'évolution des styles alimentaires », In Bosc P.M., V. Dollé, P. Garin et J.-M. Yung, *Le développement agricole au Sahel, Tome 1: milieux et défis*, CIRAD, Coll. Systèmes agraires, n° 17, Montpellier, France, pp. 179-209.
- Bricas N. et F. Akindès (2012), « Afrique de l'Ouest », In Poulain J. P. (Ed.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, Paris, pp. 21-30.
- Bricas N., B. Daviron et F. Galtier (2009), « L'instabilité des prix internationaux des produits alimentaires et ses enjeux pour les pays africains », In *Demeter 2009, Economie et stratégies agricoles*.
- Broutin C. et N. Bricas (2006), *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne ; le rôle des micro et petites entreprises*, Ed. du Gret, Paris, 128 p.
- Chaléard J.-L. (1996), *Temps des villes, temps des vivres ; l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris, 661 p.
- Combris P. (2006), « Le poids des contraintes économiques dans les choix alimentaires », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 41 (5), pp. 279-284.
- Daviron B., N. Dembele, S. Murphy et R. Shahidur (2011), *Volatilité des prix et sécurité alimentaire, Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale*, CSA-HLPE, Rome, 83 p.
- Denis E. et F. Moriconi-Ebrard (2009), « La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest : de l'explosion à la prolifération », *La Chronique du CEPED*, n° 57.
- Kormawa P.M., J.N. Chianu et V.M. Manyong (2002), "Cowpea Demand and Supply Patterns in West Africa : the Case of Nigeria", In Fatokun C. A., S. A. Tarawali, B. B. Singh, P. M. Kormawa et M. Tamo (Eds.), *Challenges and Opportunities for Enhancing Sustainable Cowpea Production*, Ibadan, Nigeria, International Institute of Tropical Agriculture, pp. 376-386.
- Losch B., S. Fréguin-Gresh et E.T. White (2012), *Structural Transformation and Rural Change Revisited. Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*, Banque mondiale et Agence Française de Développement, Washington, D.C., Paris, 277 p.
- Odéyé M. et E.S. Ndione (1985), « Les relations ville/campagne intrafamiliale : le cas de Dakar », In Bricas N., G. Courade, J. Coussy, P. Hugon et J. Muchnik (1985), *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, Editions L'Harmattan, Paris, pp. 256-274.
- Popkin B.M. (2003), "The Nutrition Transition in the Developing World", *Development Policy Review*, 21 (5-6), pp. 581-597.
- Raynaut C. (1977), « Aspects socioéconomiques de la préparation et de la circulation de la nourriture dans un village hausa (Niger) », *Cahiers d'études africaines*, n° 17 (68), pp. 569-597.
- Requier-Desjardins D. (1989), *L'alimentation en Afrique : manger ce qu'on peut produire*, Khartala et PUSAF, Paris, 169 p.

3. La structure de la consommation et du marché alimentaires en milieu rural

Maimouna Ba et Nicolas Bricas

Introduction

Dans une étude récente de la Banque mondiale sur les marchés alimentaires d'Afrique, Byerlee *et al.* (2013) soulignent la nécessité de « *travailler plus étroitement avec les exploitations agricoles afin de nourrir la population urbaine croissante de la région.* » La politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest précise quant à elle que « *l'autoconsommation est primordiale dans la stratégie des ménages agricoles, et les marchés de proximité des produits vivriers approvisionnent les populations urbaines.* » (CEDEAO, 2008). Ainsi, l'idée selon laquelle le marché est d'abord et avant tout urbain et que les ruraux autoconsomment largement leur production, persiste.

Pourtant l'analyse des données des enquêtes sur la consommation des ménages ruraux révèle que les achats constituent une part importante de leur consommation alimentaire (cf. chapitre 2). Cette part varie d'un pays à l'autre mais atteint, en moyenne pondérée par la population, un peu plus de la moitié de la valeur économique de cette consommation pour la région étudiée. Le marché rural n'est donc pas négligeable. Il représente environ la moitié du marché alimentaire national, l'autre moitié étant constituée du marché des villes. Si plusieurs auteurs montrent l'importance des productions agricoles commerciales et des activités non agricoles dans les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux (Tschirley et Weber, 1994; Barrett *et al.*, 2001), très peu de travaux concernent le marché alimentaire rural. Les analyses portent le plus souvent sur les arbitrages par les agriculteurs entre autoconsommation et recours au marché (cf. par exemple, Fafchamps, 1992 ou Janin, 2006) mais peu sur le marché alimentaire en tant que tel. Or celui-ci n'est pas fréquenté par les seuls agriculteurs mais aussi par des actifs ruraux non agricoles (commerçants, artisans, employés du secteur tertiaire) ou des bénéficiaires de transferts sociaux qu'ils résident dans des villages ou dans des bourgs classés dans le milieu rural mais au mode de consommation proche de celui du milieu urbain. La littérature renseigne très peu sur la structure de la consommation des ruraux et notamment l'importance des produits amylicés de base par rapport aux autres produits d'accompagnement, ou sur l'importance du recours au marché selon les produits. Alors que le chapitre 2 de l'ouvrage présente seulement l'importance relative de la consommation et du marché alimentaire rural dans la consommation et le marché national, le présent chapitre caractérise plus finement la structure de ce marché rural. S'appuyant sur

les données des enquêtes sur les consommations des ménages^[16], il analyse la part des différents types d'aliments dans la consommation et dans le marché.

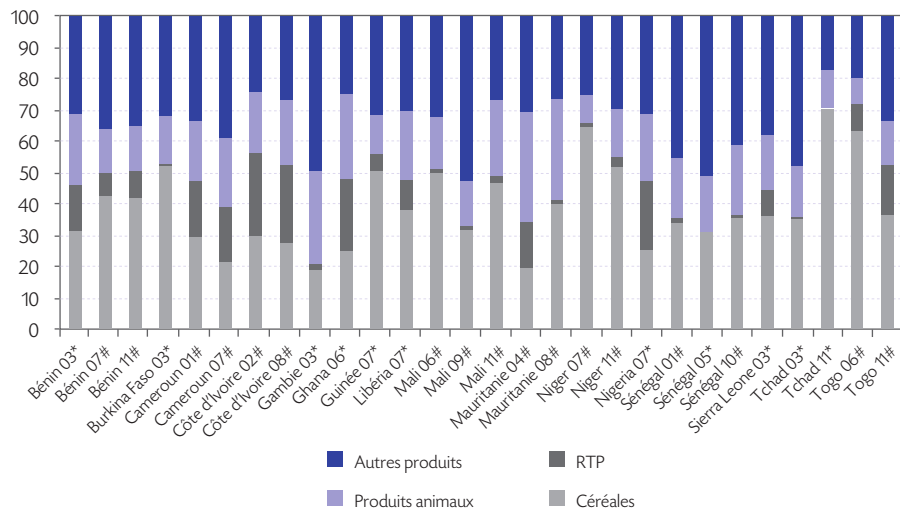
3.1. Les amylacés de base représentent seulement la moitié de la consommation alimentaire en valeur économique

L'alimentation des ruraux en Afrique de l'Ouest comme dans la plupart des pays en développement est traditionnellement constituée d'une base amylacée qui apporte la majeure partie de l'énergie, complétée par une sauce plus ou moins riche apportant d'autres nutriments indispensables et spécifiant le goût (Agbessi-Dos Santos et Damon, 1987 ; Bricas et Akindès, 2012). Avec le désenclavement des zones rurales et la circulation des produits entre régions ainsi que la pénétration des produits venus des villes jusque dans les moindres épiceries de village, avec la monétarisation de l'économie des ménages, comment se répartit aujourd'hui la valeur de la consommation alimentaire des ruraux entre les trois grandes catégories d'aliments que constituent les amylacés de base (céréales et RTP), les produits animaux (viandes, poissons, produits laitiers et œufs) et les autres produits (légumes, légumineuses, fruits, huiles, produits sucrés, condiments, boissons non alcoolisées et plats préparés) ? Cette structure de la consommation (autoproduction + dons + achats) est présentée dans le graphique 24.

- a) Les amylacés (céréales et RTP) représentent, selon les pays, 40 à 60 % de la valeur de la consommation alimentaire. Si les céréales sont partout majoritaires dans cette catégorie, les racines (manioc), tubercules (igname, patates douces et pomme de terre) et le plantain avoisinent, voire dépassent 20 % de la consommation alimentaire dans certains pays, en particulier du Golfe de Guinée.
- b) Les produits animaux représentent 15 à 25 % de la consommation alimentaire des ruraux, sauf en Mauritanie où elles en constituent le tiers environ. Même dans les pays sahéliens, où l'élevage des ruminants et la production de lait est importante, la part des produits animaux dans la consommation n'apparaît pas significativement plus élevée que dans les autres pays plus humides ou forestiers. La viande sauvage occupe en effet dans ces pays une grande importance dans l'alimentation (cf. chapitre 5 sur la consommation des viandes).
- c) Les autres produits représentent entre 25 et 35 % de la consommation alimentaire. Avec les produits animaux, ils constituent la variable d'ajustement en cas de difficulté financière. En cas de baisse du pouvoir d'achat, les ménages réduisent la diversité et la qualité des sauces riches en micronutriments pour maintenir un apport calorique suffisant avant de réduire la quantité de produit de base (Bricas, 1996).

[16] Voir le chapitre 1 - Méthodologie de cet ouvrage sur les sources des données mobilisées et sur le vocabulaire et les concepts utilisés pour cette analyse.

Graphique 24. Structure de la consommation alimentaire des ruraux par grands groupes d'aliments^[17] (en %)



Note : * correspond aux données traitées par les INS. # correspond aux données traitées par la Banque mondiale. Voir l'encadré du chapitre 1 - Méthodologie pour les précautions d'interprétation des graphiques.

Source : ENCM.

En comparaison avec les données urbaines où ces trois catégories de produits s'équilibrent à peu près à parts égales, l'alimentation rurale est donc largement dominée par les produits amyliacés de base. Cela dit, s'ils apportent la majeure partie de l'énergie, ils ne représentent qu'environ la moitié de la consommation alimentaire en valeur économique. Pourtant ce sont encore ces produits de base qui focalisent l'attention des politiques de sécurité alimentaire. Une telle focalisation peut être interprétée comme l'inertie d'une représentation de la situation alimentaire ancienne. Il y a une trentaine d'années, les disponibilités alimentaires moyennes par habitant étaient inférieures aux seuils reconnus nécessaires pour garantir une quantité de nourriture suffisante pour nourrir la population des pays de la région. Il était alors pleinement justifié de centrer l'attention sur la production céréalière, voire de produits de base. La situation s'est cependant considérablement améliorée depuis les années 1980. Même s'il reste de nombreuses zones en situation de disponibilités céréalières à peine suffisante et de grande vulnérabilité face

[17] Un même pays peut être illustré par plusieurs enquêtes menées à quelques années d'intervalles. Les méthodologies d'enquête et de traitement étant souvent différentes d'une enquête à l'autre, il est hasardeux de comparer ces enquêtes pour en tirer des conclusions sur les évolutions. Ces données sont plutôt présentées comme autant de résultats d'enquêtes indépendantes qui permettent de multiplier les points de vue sur la région étudiée.

à des baisses accidentelles de production, la malnutrition qui persiste aujourd'hui est moins fréquemment liée à des carences portéino-énergétiques et beaucoup plus liée à des carences en micronutriments, à un mauvais état de santé et un manque de soins adéquats qui maintiennent de fortes prévalences de retards de croissance. Les enjeux alimentaires ne sont donc plus seulement céréaliers et concernent tous les aliments. La qualité nutritionnelle de l'alimentation ne se mesure plus seulement par l'estimation des calories disponibles ou ingérées mais désormais bien plus par la diversité de la ration alimentaire (Savy *et al.*, 2005).

3.2. L'approvisionnement alimentaire des ruraux se fait largement par le biais du marché

Pour chacune des trois catégories précédentes, quelle est la part qui provient de l'autoproduction et celle qui provient du marché ? Le graphique 25 présente cette répartition.

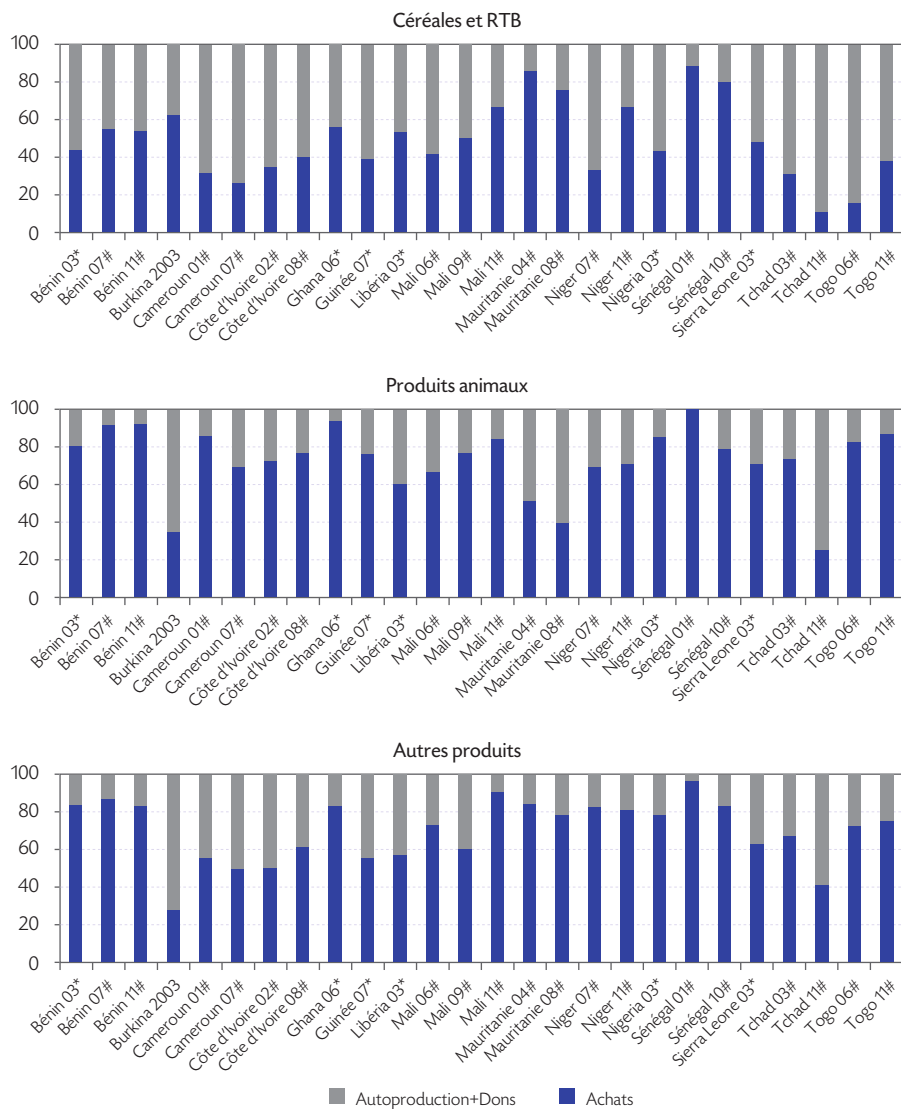
Même si l'on observe d'importantes différences selon les pays, on ne peut plus considérer que les ruraux dépendent essentiellement de leur production de céréales et racines et tubercules pour se nourrir. En moyenne pondérée par la population et sur les 16 pays de l'étude, près de la moitié (47 %) des amylacés consommés en milieu rural est achetée. Cette proportion est cependant nettement plus élevée pour les produits animaux et les autres produits. Toujours en moyenne pondérée, c'est près des quatre cinquièmes en valeur économique (79 %) pour les produits animaux et près des trois quarts (74 %) pour les autres produits qui sont achetés.

Les ruraux apparaissent ainsi largement intégrés au marché, y compris pour leur approvisionnement en produits de base. Même si les comparaisons dans le temps doivent rester très prudentes, la part des achats dans la consommation et quelle que soit la catégorie de produits, semble augmenter. Elle ne baisse qu'au Cameroun du fait d'un changement dans le mode d'estimation de l'autoproduction opéré pour l'enquête de 2007 (cf. chapitre 5).

Cette importance du recours au marché montre que la sécurité alimentaire n'est donc pas seulement assurée par une disponibilité suffisante mais aussi par un pouvoir d'achat suffisant. Celui-ci dépend bien sûr du niveau de production agricole quand celle-ci est, au moins en partie, commercialisée. Mais il dépend également des autres sources de revenus que constituent les activités para-agricoles ou non agricoles et les transferts sociaux. Mais surtout, l'importance du marché rural des produits de base montre que les variations de prix de ces produits peuvent affecter fortement leur sécurité alimentaire.

De façon plus détaillée, on peut analyser l'importance relative des principaux aliments de base au sein de la catégorie des amylacés et la répartition de leur consommation entre achats et autoproduction.

Graphique 25. Mode d'approvisionnement des ruraux selon les grands groupes d'aliments (en %)

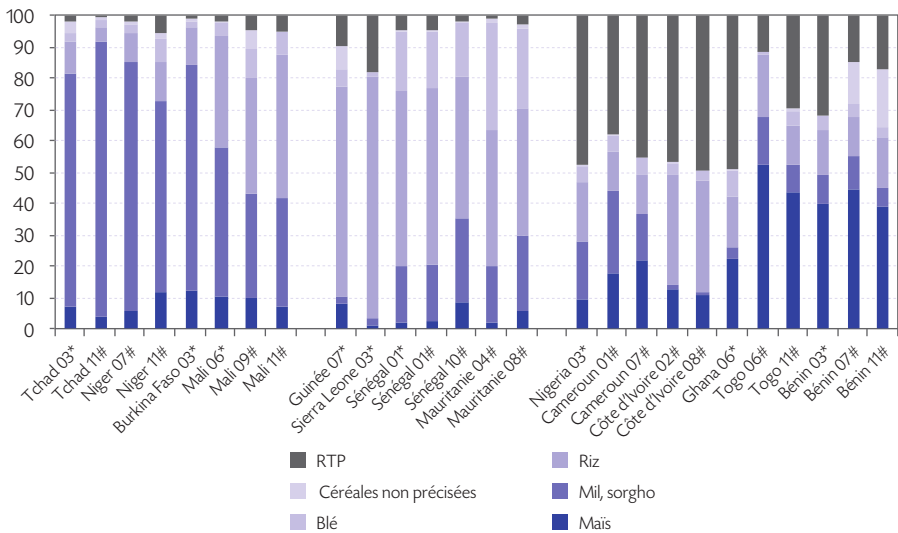


Source : ENCM.

3.3. Autoproduction et achats de produits de base amyliacés

La répartition de la consommation en valeur des différents amyliacés est présentée dans le graphique 26.

Graphique 26. Structure par produits de la consommation des amyliacés en milieu rural (en %)



Source : ENCM.

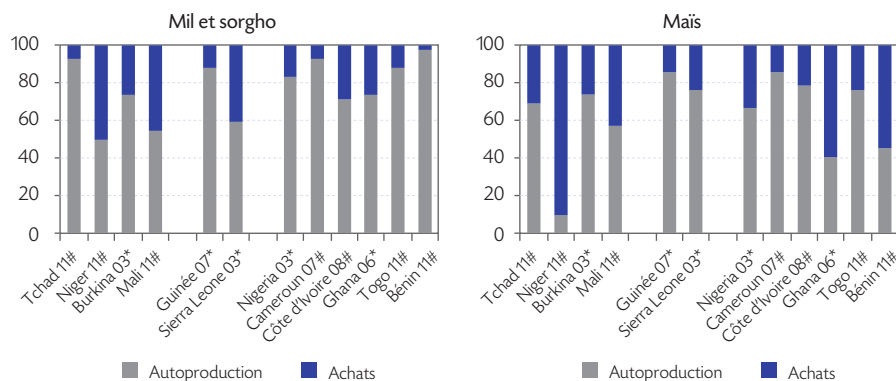
Le mil et le sorgho sont encore très consommés par les ruraux des pays de l'est du Sahel : Tchad, Niger, Burkina Faso et dans une moindre mesure au Mali où ils ont part égale avec le riz. Dans ces pays, le maïs ne représente que moins de 10 % de la valeur des amyliacés consommés.

Le riz domine dans les pays de l'ouest de la région étudiée : Guinée, Mauritanie, Sénégal et Sierra Leone. Dans ces deux premiers pays, le mil est encore présent et représente environ 20 à 25 % selon les enquêtes, mais on constate que le blé est également bien présent dans la consommation puisqu'il occupe environ la même place que le mil.

Les pays du Golfe de Guinée (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo) se caractérisent par une plus grande diversité d'amyliacés consommés. Les racines et tubercules occupent jusqu'à près de la moitié de la valeur des amyliacés au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria. Le maïs est important au Bénin et au Togo. La part du riz est donc limitée sauf en Côte d'Ivoire où elle atteint le tiers de la valeur des amyliacés.

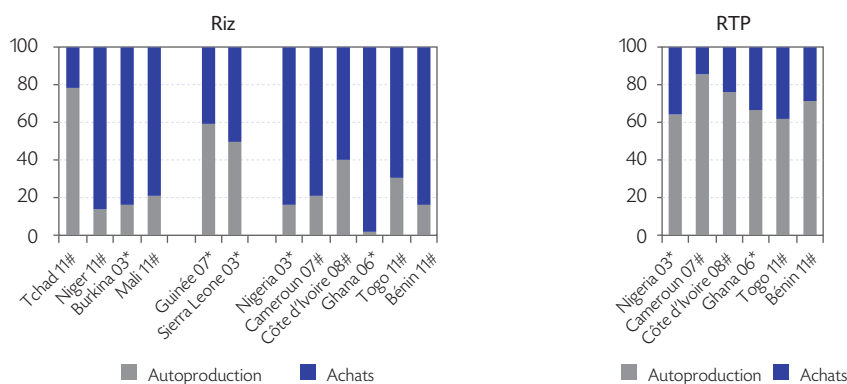
La part des achats dans la consommation rurale des principaux amylacés est présentée dans les graphiques 27 et 28.

Graphique 27. Parts de l'autoproduction et des achats dans la consommation rurale des mil, sorgho et maïs (en %)



Source : ENCM.

Graphique 28. Parts de l'autoproduction et des achats dans la consommation rurale du riz et des RTP (en %)



Source : ENCM.

Le premier constat que l'on peut tirer de ces résultats porte sur les amylacés les plus cultivés et consommés par les ruraux dans chaque pays :

- mil et sorgho dans les pays de l'est du Sahel (Tchad, Niger, Burkina Faso, Mali) ;
- riz au Mali, en Guinée et en Sierra Leone ;
- racines, tubercules et banane plantain au Nigeria, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Ghana ;
- maïs au Togo et au Bénin.

Dans ces pays et pour ces amylacés, la part de l'autoproduction est dominante dans la consommation des ruraux. Mais les achats ne sont pas négligeables, loin de là. Ils avoisinent la moitié de la consommation au Niger et au Mali pour le mil et le sorgho, en Guinée et Sierra Leone pour le riz et au Bénin pour le maïs. Il existe donc bien un marché rural pour ces amylacés de base « traditionnel ». Il peut s'agir d'excédents de production vendus ou de mise en marché d'une partie de la production au moment des récoltes pour faire face à des besoins monétaires. Mais cela signifie que ces produits ne sont pas vendus qu'à la seule destination des marchés urbains, mais aussi des consommateurs ruraux, agriculteurs ou non.

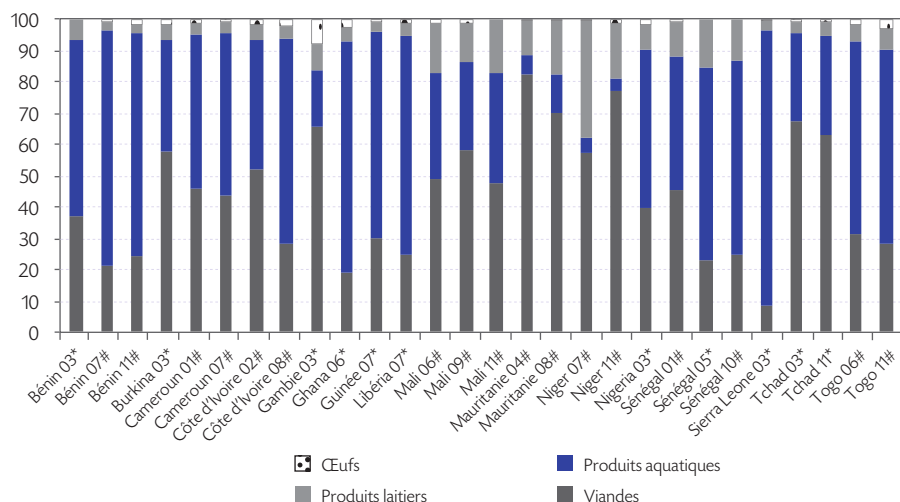
Le second constat porte sur le riz. D'une façon générale, cette céréale est proportionnellement plus achetée qu'autoproduite sauf au Niger où elle est très peu consommée par les ruraux et en Guinée ou Sierra Leone, gros producteurs, où la moitié environ de cette céréale est autoproduite. La pénétration du riz dans la consommation des ruraux apparaît donc largement liée à la pénétration du marché et pas seulement à l'extension de la culture de cette céréale. Dans les pays où la consommation rurale de riz est importante, on constate qu'une partie significative de celle-ci est le fait de riz importé. Il représente ainsi le tiers de la consommation rurale en Guinée, 70 % au Sénégal, 40 % en Côte d'Ivoire.

Enfin, dans les pays du Golfe de Guinée, les racines, tubercules et plantains sont majoritairement autoproduits par les ruraux. Environ le tiers de leur consommation provient du marché et est très majoritairement le fait de produits transformés : cossettes, farine, semoule, couscous, bâtons de manioc ou, dans certains pays, cossettes et farine d'igname. Les microentreprises rurales de transformation de ces produits ne visent donc pas seulement les marchés urbains, mais aussi le marché des ruraux. Ces produits présentent l'avantage d'une plus longue durée de conservation, permettant un stockage et une plus grande disponibilité dans le temps, et sont par ailleurs plus commodes d'utilisation.

3.4. Le marché rural des produits animaux et autres aliments

La répartition par produits animaux des achats des ruraux est présentée dans le graphique 29.

Graphique 29. Structure par produits des achats de produits animaux des ruraux (en %)

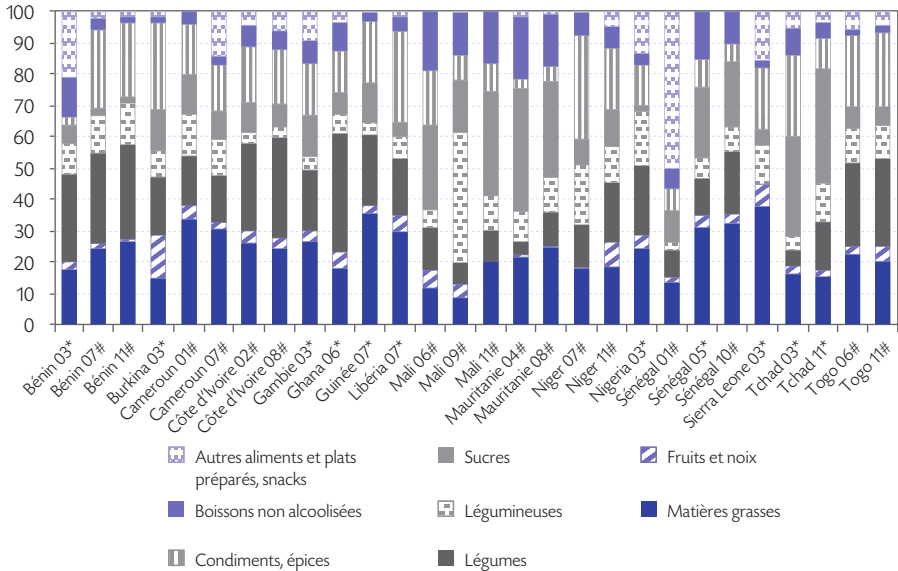


Source : ENCM.

Ces données révèlent l'importance des produits aquatiques, et en particulier du poisson séché, dans le marché rural des produits animaux. A part au Niger et en Mauritanie où la consommation de ces produits est très limitée, ils occupent une place à peu près équivalente à celle des viandes. Les produits laitiers sont peu achetés par les ruraux, sauf au Niger, au Mali, en Mauritanie et dans une moindre mesure au Sénégal. L'importance relative des différentes viandes dans la consommation et la part qu'y occupent les achats et l'autoproduction sont détaillées dans le chapitre 4.

Concernant les « Autres produits », le graphique 30 présente l'importance relative des principaux produits achetés dans cette catégorie par les ruraux.

Graphique 30. Structure par produit des achats des « Autres produits » par les ruraux (en %)



Source : ENCM.

Les matières grasses représentent entre 20 et 30 % de la catégorie « Autres produits » dans les achats des ruraux. Les légumes ont une place à peu près équivalente sauf dans les pays de l’est du Sahel où leur part est plus faible. Les condiments et épices totalisent environ 15 à 25 % des achats. Le sucre apparaît enfin significativement important en Mauritanie, au Mali, au Sénégal et au Niger où on peut supposer qu’il est associé à la consommation de thé, répandue dans ces pays.

Conclusion

Si les ruraux autoproduisent encore une part importante de leur alimentation, ils recourent désormais largement au marché pour leurs approvisionnements. Les variations de prix des aliments n’affectent donc pas seulement leurs revenus mais aussi leurs dépenses, ce qui tend à rapprocher les déterminants de leur sécurité alimentaire de celle des urbains. S’ils consomment très majoritairement des produits locaux, y compris des produits transformés, ils recourent aussi à des produits importés. En moyenne pondérée par la population, la part des aliments importés dans la valeur économique de la consommation de la région étudiée est de 23 %. Il s’agit notamment du riz et dans une nettement moindre mesure du blé, qui ont pénétré

(et semblent poursuivre leur pénétration) non seulement les marchés urbains, mais aussi désormais les marchés ruraux. Selon les pays, les huiles et le sucre peuvent être aussi en partie importés lorsque ces pays n'en produisent pas assez ou quand les produits importés sont moins chers que les produits locaux.

Ces analyses révèlent en tout cas que l'on ne peut plus assimiler les ruraux à des producteurs agricoles. D'une part, une proportion croissante des ruraux ont des activités non agricoles ou péri-agricoles (transformation, transport, commerce, services à l'agriculture) et accèdent à l'alimentation quasi exclusivement par le biais du marché, et d'autre part s'ils sont agriculteurs, ils vendent une partie de leur production pour acheter leur nourriture.

Malgré leur importance, les marchés ruraux sont cependant très peu étudiés, alors que leur importance stratégique justifierait que l'on y prête plus d'attention.

Références bibliographiques

Agbessi-Dos Santos H. et M. Damon (1987), *Manuel de nutrition africaine : Eléments de base appliqués*, IPD, ACCT, Karthala, Paris, 332 p.

Barrett C.B., T. Reardon et P. Webb (2001), "Nonfarm Income Diversification and Household Livelihood Strategies in Rural Africa : Concepts, Dynamics, and Policy Implications", *Food policy*, 26(4), pp. 315-331.

Bricas N. (1996), « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique », In Coussy J. et J. Vallin (Eds.), *Crise et population en Afrique*, CEPED, coll. Les études du CEPED, n° 13, pp. 183-207.

Bricas N. et F. Akindès (2012), « Afrique de l'Ouest », In Poulain J.P. (Ed.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, Paris, pp. 21-30.

Byerlee D., A.F. Garcia, A. Giertz et V. Palmade (2013), *Growing Africa - Unlocking the Potential of Agribusiness : Main Report*, Banque mondiale, Washington D.C.
<http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/03/17427481/growing-africa-unlocking-potential-agribusiness-vol-1-2-main-report>.

CEDEAO (2008), *La politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest : l'ECOWAP*.

Fafchamps M. (1992), "Cash Crop Production, Food Price Volatility and Rural Market Integration in the Third World", *American Journal of Agricultural Economics*, 74(1), pp. 90-99.

Janin P. (2006), « L'ambivalence du marché dans la sécurisation alimentaire en milieu rural sahélo-soudanien », *Afrique contemporaine*, 217(1), pp. 91-105.

Savy M, Y. Martin-Prével, P. Sawadogo, Y. Kameliet et F. Delpuech (2005), "Use of Variety/Diversity Scores for Diet Quality Measurement : Relation with Nutritional Status of Women in a Rural Area in Burkina Faso", *European Journal of Clinical Nutrition*, 59(5), pp. 703-716.

Tschirley D. L. et M. T. Weber (1994), "Food Security Strategies under Extremely Adverse Conditions : The Determinants of Household Income and Consumption in Rural Mozambique", *World Development*, 22(2), pp. 159-173.

4. Le secteur agroalimentaire : un point de vue par la consommation

Nicolas Bricas, Pauline Martin et Claude Tchamda

Introduction

L'importance croissante du recours au marché dans la consommation alimentaire se traduit par une circulation des produits sur une plus longue distance et par le besoin de pouvoir conserver les aliments pour les stocker. Conjugué à une urbanisation des modes de vie qui modifie souvent les rapports à la cuisine domestique, ce phénomène favorise le développement du secteur de la transformation agroalimentaire. Or, une partie de ce secteur est le fait de micro et petites entreprises relevant du secteur dit « informel » et donc mal identifié dans ses capacités productives. On en connaît très mal l'importance.

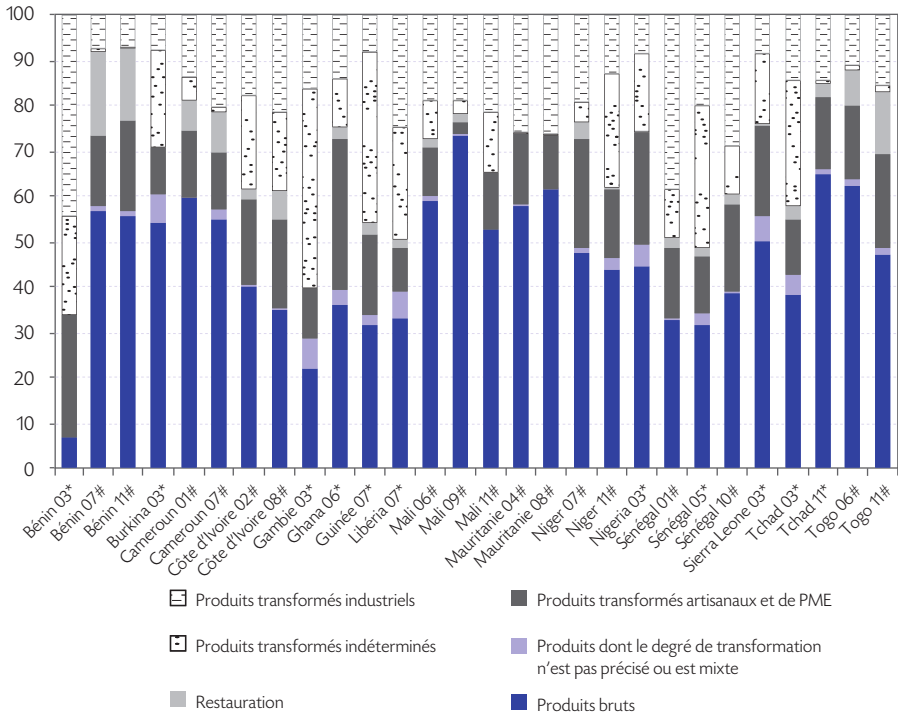
Le recours aux enquêtes de consommation est un moyen d'appréhender la part relative des différents types d'entreprises agroalimentaires dans le marché. La nomenclature des aliments consommés utilisée lors des enquêtes peut être suffisamment détaillée pour permettre de classer les aliments selon le type de transformation qu'ils ont subie au moment de leur acquisition. Sur la base d'une connaissance fine de l'offre alimentaire sur les principaux lieux d'approvisionnement, on peut distinguer les produits transformés par le secteur des micro et petites entreprises artisanales des produits issus des entreprises industrielles^[18].

4.1. Les produits transformés représentent la moitié de la consommation

La répartition de la valeur économique des consommations selon le type de transformation des produits utilisés par les ménages est présentée dans le graphique 31.

[18] Voir le chapitre 1, « Méthodologie », du présent ouvrage pour la typologie des aliments transformés utilisés.

Graphique 31. Structure des consommations nationales selon le type de transformation (en %)^[19]



Note : * correspond aux données traitées par les INS. # correspond aux données traitées par la Banque mondiale. Voir l'encadré du chapitre 1, « Méthodologie », pour les précautions d'interprétation des graphiques.

Source : ENCM.

Une petite moitié des produits consommés sur la région étudiée sont des produits bruts. En moyenne sur l'ensemble de la région étudiée (cf. graphique 31), ils représentent 45 % de la valeur des consommations. Ce chiffre varie cependant de 20 à 70 % selon les pays. Il est élevé dans les pays à forte proportion de ruraux qui autoproduisent leurs céréales. Il est plus faible dans les pays plus urbanisés et plus consommateurs de riz importé, et donc déjà transformé. Cette importance de l'usage de produits bruts par les consommateurs témoigne d'abord de leur faible pouvoir d'achat. Il limite le recours à des produits incorporant de la valeur ajoutée

[19] Un même pays peut être illustré par plusieurs enquêtes menées à quelques années d'intervalle. Les méthodologies d'enquête et de traitement étant souvent différentes d'une enquête à l'autre, il est hasardeux de comparer ces enquêtes pour en tirer des conclusions sur les évolutions. Ces données sont plutôt présentées comme autant de résultats d'enquêtes indépendantes qui permettent de multiplier les points de vue sur la région étudiée.

sous forme de services : la transformation des produits permet en effet de les conserver plus longtemps (produits séchés, salés, fumés, fermentés), d'en extraire les fractions utiles (produits décortiqués, huiles extraites de graines) et de réduire les tâches culinaires en proposant des produits plus commodes d'usage. Le recours aux produits bruts témoigne également de l'attachement des consommateurs, et en particulier des ménagères, à pouvoir évaluer la qualité de la matière première par sa fraîcheur. La construction de la confiance envers des fournisseurs de produits transformés est un processus difficile (Cheyens et Bricas, 2003) et conduit à privilégier l'usage de produits dont on peut soi-même contrôler la qualité au cours de sa transformation ou sa cuisine.

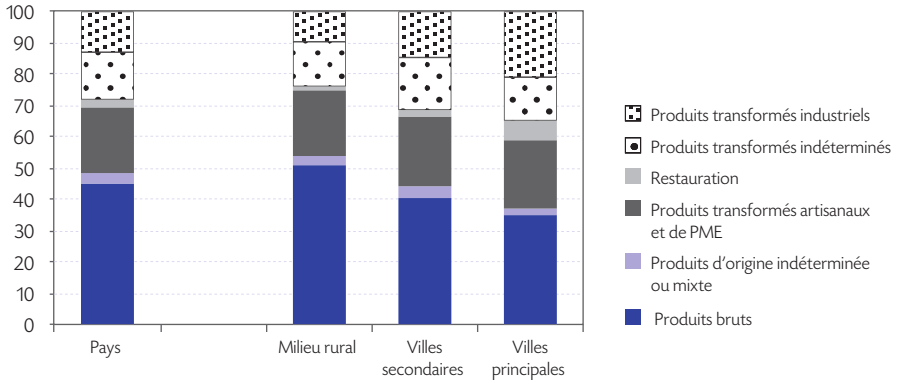
Les produits transformés de façon artisanale et par les PME agroalimentaires forment le deuxième poste d'approvisionnement avec une moyenne de 21 % des consommations à l'échelle de la région étudiée. La restauration est relativement faible aux échelles nationales (2 %). Les produits transformés industriels constituent 13 % des consommations. Enfin 15 % des produits sont transformés sans que l'on connaisse le type de transformation. Ce chiffre tient notamment à l'origine du riz, largement consommé dans la région, mais dont l'origine n'est souvent pas précisée dans les enquêtes. Le riz importé est transformé industriellement alors que le riz local est transformé plutôt artisanalement, sauf dans certains pays équipés de rizeries industrielles. Au total donc, la part des produits transformés représente 51 % de la consommation.

Enfin 3 % des produits consommés ont un degré de transformation indéterminé ou mixte ce qui ne permet pas de les classer parmi les catégories précédentes.

4.2. La part des produits transformés augmente avec l'urbanisation

Dans tous les pays de la région étudiée, on constate une plus grande part des produits transformés dans la consommation des ménages urbains, comparée à celle des ménages ruraux qui autoproduisent et transforment eux-mêmes encore une partie de leurs aliments. Pour illustrer cette tendance générale, le graphique 32 présente les différences de structure de la consommation des aliments selon leur type de transformation en fonction du milieu de résidence et en moyenne pondérée par la population de la région étudiée.

Graphique 32. Part des produits selon leur degré de transformation (en %) pour les zones urbaines, rurale et nationale



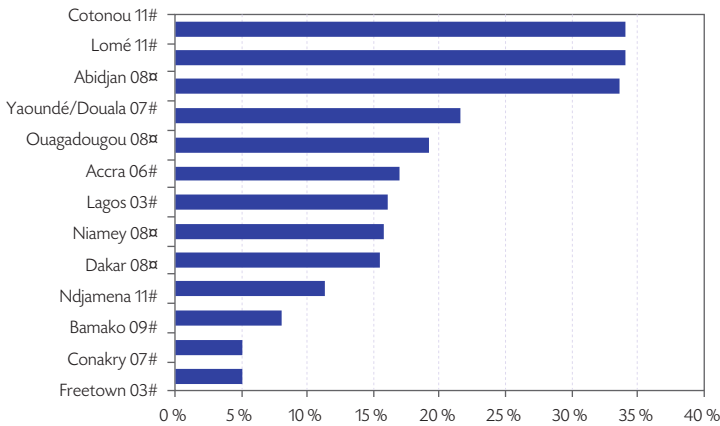
Source : ENCM.

Dans les villes principales, la part des produits bruts ne représente plus qu'un tiers de la consommation (35 %). La part des produits industriels augmente nettement puisqu'elle fait un peu plus que doubler (10 % en milieu rural à 21 % dans les villes principales), du fait en particulier de l'importance de la consommation de riz et de blé industriels importés. La part des produits artisanaux et issus des PME (22 %) est comparable à celle des ruraux (21 %) mais la restauration est nettement plus importante (6 % dans les villes principales contre 2 % en milieu rural). Au total, le secteur artisanal représente donc en moyenne pour la région au moins 23 % de la valeur de la consommation nationale et au moins 28 % dans les grandes villes. Ces chiffres sont des *minima* puisqu'une partie des produits transformés d'origine indéterminée ou mixte relève sans doute de cette catégorie artisanale.

L'importance de la restauration est très différente d'un pays à l'autre comme on peut l'observer sur le graphique 33.

La restauration atteint le tiers de la consommation à Cotonou, Lomé et Abidjan et plus du cinquième à Yaoundé et Douala. Elle dépasse les 15 % à Ouagadougou, Accra, Lagos, Niamey et Dakar. On peut faire l'hypothèse que ces différences tiennent d'une part à la taille et à la configuration de la ville ainsi qu'à l'organisation du temps de travail des entreprises et services formels. Ces éléments déterminent les temps de transport lors de la pause méridienne et peuvent contribuer au développement d'une offre de restauration populaire pour les travailleurs qui ne peuvent rentrer à leur domicile à la mi-journée. Mais cette importance de la restauration a sans doute un déterminant culturel comme cela a été montré dans le cas de l'Inde (Roncaglia, 2013).

Graphique 33. Part de la restauration dans la consommation alimentaire des grandes villes



Source : ENCM.

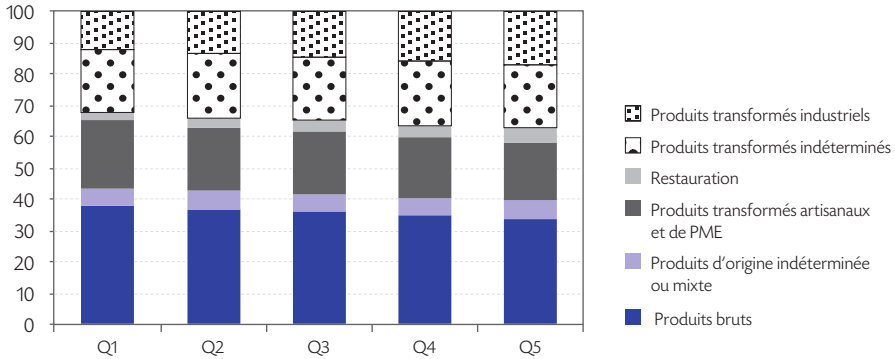
La modification de la structure de la consommation liée à l'urbanisation est liée à deux facteurs. D'une part, le pouvoir d'achat des citadins et donc leur pouvoir d'accès aux services qu'offrent les produits transformés sont en moyenne nettement supérieurs à ceux des ruraux. D'autre part, les modes de vie urbains compliquent la possibilité de continuer à transformer au niveau domestique tous les produits que l'on utilisait au village. Ce sont ces deux facteurs qui sont analysés dans les paragraphes qui suivent.

4.3. Les différences liées au pouvoir d'achat

Le graphique 34 présente les différences de structure de la consommation des aliments selon leur type de transformation en fonction des quintiles de revenu et en moyenne pondérée par la population urbaine de la région étudiée.

Les mêmes tendances peuvent être observées lorsque le revenu des ménages augmente ou lorsque l'on compare le milieu rural et le milieu urbain. La part des produits industriels augmente nettement : de 12 % pour le quintile le plus pauvre à 17 % pour le quintile le plus riche. La part des produits artisanaux et issus des PME diminue (22 % pour le Q1 à 19 % pour le Q2). La restauration augmente également. Un tel constat peut-il être interprété comme une occidentalisation de l'alimentation telle que les tenants de la transition alimentaire et nutritionnelle qualifient l'accroissement de la consommation de produits animaux et de graisse qu'ils observent partout dans le monde avec l'urbanisation (Popkin, 1999 ; Delpeuch et Maire, 2004) ? Le tableau 5 présente l'évolution des indices de consommation par tête de quelques

Graphique 34. Degré de transformation des aliments selon les quintiles de richesse urbains (en %)



Source : ENCM.

produits amyacés pour lesquels il existe une concurrence directe entre produits artisanaux typiques de la culture alimentaire du pays et produits industriels. Ces indices sont présentés selon le quintile de revenu des ménages urbains. L'indice 100 correspond au premier quintile, autrement dit aux 20 % de l'échantillon interrogé les plus pauvres. Les produits importés sont dans des cases grisées.

Ces quelques exemples montrent clairement que même si les dépenses par tête pour les produits artisanaux augmentent avec le revenu, cette augmentation se fait à un rythme moindre que celle des produits industriels importés. Autrement dit, les élasticités-revenu des produits artisanaux sont positives mais moindres que celles des produits industriels importés.

Un tel constat semble signifier une orientation de la consommation vers des produits industriels importés comme le riz, le pain, les pâtes alimentaires. Il est sans doute trop rapide de conclure pour autant qu'il s'agit là d'une occidentalisation de l'alimentation en milieu urbain aisé. D'une part le riz ne peut être considéré comme un marqueur de la culture occidentale. Il est essentiellement importé d'Asie même s'il existe des importations des Etats-Unis. D'autre part, on pourrait évoquer une occidentalisation de l'alimentation si ces produits industriels étaient utilisés de façon similaire à ceux de la cuisine occidentale. Ce type d'enquête ne renseigne en rien sur les préparations culinaires, mais une analyse des consommations selon le revenu de quelques produits spécifiques des cultures alimentaires peut renseigner sur les tendances d'évolution. Le tableau 6 fournit les indices de consommation de tels produits selon les quintiles de revenus. Ces données ne concernent là encore que le milieu urbain.

Tableau 5. Indice de consommation par tête de quelques produits amyliacés artisanaux et industriels en fonction du quintile de revenu en milieu urbain

		% /total dép. alim.	Indices (Q1 = 100)			
			Q2	Q3	Q4	Q5
Bénin 03*	<i>Gari</i> (semoule de manioc précuite)	3,3	158	240	303	378
	Pain de blé importé	4,0	249	462	848	1723
	Riz	7,5	203	265	365	570
Cameroun 07*	<i>Bibolo</i> et <i>Miondo</i> (Bâtons de manioc fermenté et précuit)	0,8	333	536	833	1407
	Pain de blé en baguette	4,8	345	624	928	1392
	Riz (très largement importé)	4,8	170	199	213	231
	Spaghetti de blé importé	0,6	516	828	1606	3318
Côte d'Ivoire 02*	<i>Attiéké</i> (couscous de manioc fermenté et précuit)	2,7	176	208	267	389
	Pain de blé importé	4,2	172	261	422	686
Guinée 07*	Riz blanc importé	15,7	136	154	170	201
	Riz local <i>barabara</i>	4,7	158	183	249	325
Niger 07*	Riz importé	18,7	180	249	308	311
	Farine de maïs local	5,6	198	182	214	236
Nigeria 03*	<i>Amala</i> , <i>Gari</i> , <i>Tuwo</i> , <i>Fufu</i> + sauce (plats de maïs, manioc, igname)	0,9	176	278	471	898
	<i>Gari</i> (semoule de manioc grillé)	3,7	122	149	182	261
	Riz importé	7,3	273	321	602	1257
	<i>Akara</i> (beignets de haricot niebé)	1,8	236	328	371	348
Sénégal 01*	Brisures de riz importé	10,3	121	139	151	172
	Farines, semoules et couscous de mil artisanaux	1,0	105	143	153	210

Source : ENCM.

Tableau 6. Indice de consommation par tête de produits artisanaux et industriels spécifiques en fonction du quintile de revenu en milieu urbain

		% /total dép. alim.	Indices (Q1 = 100)			
			Q2	Q3	Q4	Q5
Burkina 03*	<i>Soumbala</i> (condiment de graines de néré fermentées)	1,3	137	155	188	208
	Bouillon cube industriel	2,6	136	176	226	270
Cameroun 07*	Huile de palme rouge (non raffinée)	2,9	179	208	206	164
	Huiles raffinées industrielles	3,0	173	219	334	509
Côte d'Ivoire 02*	Huile de palme rouge artisanale	0,6	120	166	199	255
	Huile raffinée industrielle	2,3	156	220	287	409
Guinée 07*	<i>Soumbara</i> (condiment de graines de néré fermentées)	0,3	123	129	157	207
	Bouillon cube industriel	1,5	137	151	188	229
	<i>Bissap</i> (Boisson à base de calices d' <i>Ibiscus</i> séchés)	0,3	595	991	2 341	4 173
	Sodas industriels	0,9	486	1 147	2 635	6 629
Nigeria 03*	Huile de palme rouge artisanale	4,1	271	408	536	780
	Huiles végétales industrielles	0,4	101	53	212	1 094
Togo 06*	Poisson fumé artisanal	5,7	171	237	309	514
	Poisson frais	2,5	226	344	498	812

Source : ENCM.

Les tendances observées pour les produits de base amylicés se retrouvent pour les produits plus typiques de sauce mais de façon moins prononcée. L'augmentation de la consommation des produits industriels avec l'augmentation du revenu reste plus rapide que celle des produits artisanaux concurrents. Toutefois, ces derniers voient leur consommation s'accroître avec le revenu alors que l'on observe des baisses de consommation de certains produits bruts. Il n'y a donc pas d'abandon des produits typiques de la culture alimentaire locale. Les villes sont des espaces d'adoption d'innovations alimentaires, issues des régions rurales d'origine des populations mais souvent adaptées aux conditions de vie et aux matières premières disponibles en ville. Cela a par exemple été observé pour l'*attiéké* au Bénin, produit originaire de la lagune d'Abidjan en Côte d'Ivoire, qui se diffuse désormais dans toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Sotomey *et al.*, 2001). Les villes sont aussi des espaces d'adoption de cuisines exogènes, non seulement européennes, mais aussi méditerranéennes (par exemple *chawarma* diffusé par la communauté libanaise) ou asiatique (par exemple *nems* diffusés par la communauté d'Asie du Sud-Est). Elles sont enfin et surtout des espaces d'innovations culinaires à partir de multiples influences, innovations qui deviennent des supports des cultures urbaines (Bricas, 2008). On peut citer ainsi le cas du *thiebou-djën* (riz au poisson initialement originaire de Saint-Louis du Sénégal puis surtout de Dakar), du *babenda* de Ouagadougou (mélange de feuilles pilées et de céréales concassées), de la *garba* d'Abidjan (plat à base d'*attiéké*, de poisson et de condiments) ou de l'*amala* de Lagos (pâte de

cossettes d'igname), autant de mets qui sont devenus très populaires en milieu urbain et tendent aujourd'hui à se diffuser en dehors de leurs zones d'origine sous des formes « modernisées ».

4.4. Les effets des modes de vie urbains

Les bases de données par ménage des enquêtes utilisées n'étant pas accessibles, il n'est pas possible de calculer des régressions qui permettraient d'identifier l'importance du mode de vie urbain ajusté par le revenu. Cet effet « mode de vie » peut cependant être approché en calculant, à partir des données moyennes des quintiles de revenu, une élasticité-revenu entre deux quintiles. Elle correspond à la croissance relative de la consommation du bien étudié par rapport à la croissance du revenu entre les deux quintiles considérés. Avec cette élasticité, il est alors possible de calculer quelle serait la consommation d'un citadin ayant le même revenu qu'un rural. Le tableau 7 présente la variation de la consommation d'un citadin par rapport à un rural de même niveau de revenu.

Tableau 7. Détail des consommations d'un urbain à même niveau de revenu qu'un rural selon le type de transformation des produits

Pays	% Brut	% Produits transformés artisanaux et de PME	% Restauration	% Transformés indéterminés	% Transformés industriels	% Indéterminé ou mixte
Bénin 03*	-14	-6		7	0	
Burkina Faso 03*	-33	15		59	1	-42
Cameroun 07*	15	-22	8	2	9	40
Côte d'Ivoire 02*	-46	-26	68	-9	18	-77
Gambie 03*	9	49		3	-16	-30
Ghana 06*	-23	-19	53	8	8	-30
Guinée 07*	-29	-17	149	-7	24	-62
Libéria 07*	-19	-28	102	-64	51	-22
Mali 06*	-28	-6	20	32	4	-18
Mauritanie 04*	-24	68	93	-50	-13	7
Niger 07*	-53	-11	101	-7	95	-47
Sénégal 01*	-18	12	90	32	-20	22
Sierra Leone 03*	-31	0	-61	-17	23	-34
Tchad 03*	-40	12	33	10	-19	24
Togo 06*	-19	-19	13	-9	16	-22
Moyenne pondérée	-27	-7	40	5	15	-27

Source : ENCM.

Même si l'on observe des différences significatives selon les pays, on constate que le mode de vie urbain amplifie les tendances observées avec l'augmentation du pouvoir d'achat. La consommation des produits artisanaux diminue au profit des produits industriels. L'huile végétale, le sucre, le lait concentré, la poudre de lait, le concentré de tomate sont plus utilisés par les citadins que les ruraux à même niveau de revenu. Une exception importante retient l'attention : il s'agit de la restauration. Le recours des ménages urbains à ce mode de consommation est 40 % supérieur à celui des ruraux de même niveau de revenu.

Conclusion

Avec l'extension géographique du marché aux zones rurales et l'urbanisation, le marché des produits transformés se développe. Le secteur agroalimentaire est encore mal connu. Nombre de débats et d'attention portent plus sur la production agricole que sur l'aval des filières. Pourtant, la configuration que prennent les secteurs de la distribution et de la transformation influence considérablement la production agricole. Les entreprises en aval des filières conditionnent l'évolution de la qualité des matières premières en fonction de leurs contraintes techniques et logistiques. Les volumes qu'elles traitent selon leur degré de centralisation favorisent ou non la concentration de l'offre en matière première.

L'industrialisation agroalimentaire en Afrique s'est initialement faite pour transformer des matières premières locales pour les marchés à l'exportation : huileries d'arachide et de palme, sucreries, conserveries de poisson, etc. Elle s'est ensuite faite pour transformer des matières premières importées pour le marché intérieur : minoteries de blé, brasseries et usines de sodas, usines de produits laitiers à base de poudre, etc. La transformation des produits locaux pour le marché intérieur s'est progressivement structurée à partir de micro-activités marchandes, généralement assurées par des femmes, à partir de leurs savoir-faire domestiques. Depuis les années 1980 des PME ont émergé à partir des investissements d'une classe moyenne émergente. Mais qu'elles soient micro-activités individuelles ou PME avec salariés, ces entreprises sont peu visibles dans le paysage économique. Relevant du secteur informel, elles échappent le plus souvent à la comptabilité publique.

Les données des enquêtes de consommation permettent d'en assurer une certaine visibilité. Avec près du quart de la valeur de la consommation à l'échelle des pays et près de 30 % du marché alimentaire urbain, le secteur artisanal et des PME représente un secteur économique considérable. Il valorise surtout des produits locaux qu'il adapte aux modes de vie urbains et au pouvoir d'achat limité et fractionné d'une importante partie de la population. Il contribue à construire une culture alimentaire valorisant à la fois les traditions rurales et inventant des identités spécifiquement urbaines.

Ce secteur des produits artisanaux apparaît cependant menacé par l'urbanisation, à la fois du fait de l'augmentation du pouvoir d'achat et des modes de vie urbains qui orientent la demande d'abord vers des produits industriels. Pour autant le secteur artisanal ne doit sans doute pas être négligé dans les politiques alimentaires. D'abord parce qu'il est très créateur d'emplois,

notamment pour les femmes, et en tout cas largement plus que le secteur industriel très mécanisé. Ensuite parce qu'il assure la connexion entre l'offre agricole et la demande urbaine et rurale et joue de ce fait un effet d'entraînement sur la production agricole locale. C'est grâce à ce secteur des micro et petites entreprises que les cultures vivrières sont devenues des cultures alimentaires commerciales. Enfin, ce secteur assure massivement l'alimentation des populations les plus pauvres et donc les plus vulnérables du point de vue de la sécurité alimentaire. De ce triple point de vue, ce secteur, partie immergée de l'iceberg dispose d'un important potentiel pour contribuer à la sécurité alimentaire et, d'une façon plus générale, à la lutte contre la pauvreté (Broutin et Bricas, 2006). Il est encore peu pris en compte dans les politiques alimentaires ou les interventions des agences de coopération. Celles-ci privilégient plus souvent les grands projets industriels pour le marché des classes moyennes ou riches qui semble effectivement émerger. La question reste de savoir si ce développement industriel permettra, par effet d'entraînement, le maintien et le développement des emplois, de la diversité des produits, du rôle de connexion entre villes et campagnes qu'assure aujourd'hui le secteur artisanal.

Références bibliographiques

- Bricas N. (2008), « La pluralité des références identitaires des styles alimentaires urbains en Afrique », In : Chiffolleau Y., F. Dreyfus et J.-M. Touzard (Eds), *Les nouvelles figures des marchés agroalimentaires. Apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion*, UMR innovation et UMR Moisa, Montpellier, pp. 149-159.
- Broutin C. et N. Bricas (2006), *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne ; le rôle des micro et petites entreprises*, Ed. du Gret, Paris, 128 p.
- Cheyns E. et N. Bricas (2003), *La Construction sociale de la qualité des produits alimentaires ; le cas du soubala, des céréales et des viandes sur le marché de Ouagadougou au Burkina*, Série Alimentation, savoir-faire et innovations en agroalimentaire en Afrique de l'Ouest, CIRAD, Montpellier, 82 p.
- Delpuech F. et B. M. Maire (2004), « La transition nutritionnelle, l'alimentation et les villes dans les pays en développement », *Cahiers Agricultures*, 13(1), pp. 23-30.
- Popkin B. M. (1999), "Urbanization, Lifestyle Changes and the Nutrition Transition", *World Development*, 27(11), pp. 1905-1916.
- Roncaglia S. (2013), "Feeding the City : Work and Food Culture of the Mumbai Dabbawalas", *Open Book Publishers*, Cambridge.
- Sotomey M., E. Ategbo, E. C. Mitchikpe, M.-L. Gutierrez et M.-C. Nago (2001), *Innovations et diffusion de produits alimentaires en Afrique : l'attiéké au Bénin*, Série Alisa, CIRAD, Montpellier.

5. La consommation de viandes

Pauline Martin, Nicolas Bricas, Muriel Figuié

Introduction

Comme il est indiqué dans le chapitre 2, les produits animaux (viandes, poissons, œufs, produits laitiers) représentent près du cinquième de la valeur économique de la consommation alimentaire des ménages de la région étudiée. Ce chiffre recouvre cependant des situations contrastées : d'une part celle des pays sahéliens, principalement consommateurs de viandes ; d'autre part celle des pays côtiers principalement consommateurs de produits aquatiques.

Dans ce chapitre, nous examinons plus en détail la consommation de viandes. La catégorie « viandes » comprend les viandes d'animaux d'élevage et sauvages. Dans le contexte ouest africain, les animaux d'élevage sont principalement des gros ruminants (bœufs et, dans une moindre mesure, dromadaires), des petits ruminants (moutons, chèvres), des volailles (poules, pintades, canards) et des porcs. Les viandes d'animaux sauvages (appelée ici « viandes sauvages »)^[20] sont issues de la chasse (mammifères, oiseaux, serpents...) comme de la collecte (insectes, amphibiens...). Nous accordons ici une attention particulière à cette catégorie « viandes sauvages » pour deux raisons. La première est liée à l'épidémie récente d'Ebola, dont l'origine est associée à la consommation de produits de la chasse (FAO, 2015). La deuxième est liée à la place que l'Union européenne lui accorde dans sa nouvelle stratégie de conservation de la faune en Afrique (Commission européenne, 2014). Ces deux éléments ont conduit à renouveler l'intérêt porté à la consommation de viandes sauvages comme au constat de la rareté des données disponibles.

5.1. La structure de la consommation de viandes

La consommation de viandes diffère d'un pays à l'autre du point de vue des espèces consommées. Nous distinguons deux groupes de pays (cf. graphique 35).

Le groupe 1 est constitué des pays sahéliens (Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) auquel a été ajouté le Nigeria compte tenu de la similitude de sa structure de consommation des viandes (cf. graphique 35). La consommation de viandes y représente une part importante de la valeur de la consommation de produits animaux (43 à 92 %). Ces viandes sont essentiellement issues de bœufs, moutons, chèvres (qui représentent entre 75 et 90 % de

[20] Cette catégorie est également souvent dénommée « viande de brousse » dans le cadre du continent africain.

la valeur totale des viandes consommées). La volaille vient en second rang et ne dépasse pas 20 % de la consommation, sauf au Burkina Faso où elle est plus importante et dépasse le tiers de la consommation des viandes. Le porc est très peu consommé car la population est majoritairement musulmane. En Mauritanie, au Tchad et au Nigeria, la catégorie « Autres » domine. Il s'agit d'une catégorie non détaillée dans les enquêtes disponibles qui, dans le cas du Nigeria, agrège les ruminants dans leur ensemble (bœuf, mouton, chèvre), dans le cas de la Mauritanie correspond principalement au dromadaire, et dans le cas du Tchad à l'ensemble « viande de boucherie ».

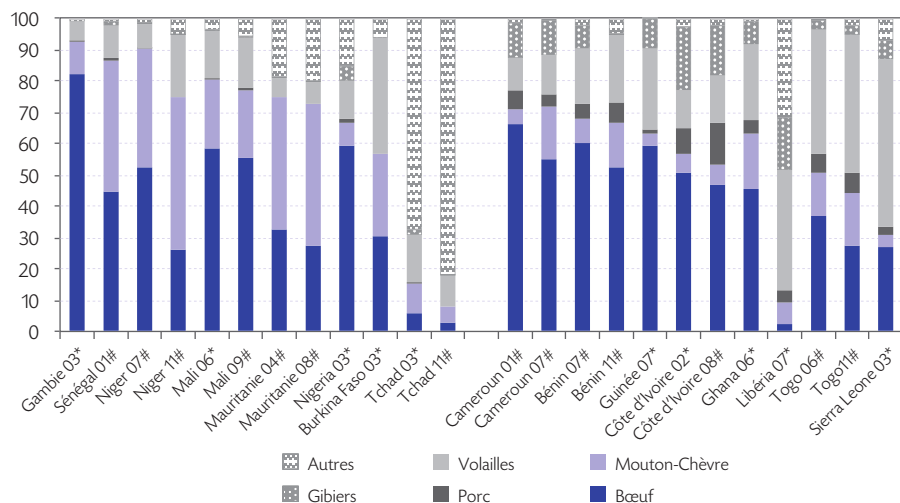
Le groupe 2 est constitué des pays forestiers (cf. graphique 35). La consommation de viandes de ce groupe représente une part moindre de la valeur de la consommation de produits animaux (19 à 56 %), comparé au groupe précédent, mais rappelons que ces pays consomment plus de produits aquatiques. Ce groupe se caractérise également par une consommation de viandes issues d'espèces animales plus diverses. Cette diversification permet de distinguer deux sous-groupes :

- a. un premier sous-groupe qui rassemble le Cameroun, le Bénin, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Ghana. Les pays de ce sous-groupe consomment majoritairement du bœuf comme les pays sahéliens du groupe 1, mais moins de mouton et de chèvre. Au total, la viande de ruminants totalise 50 à 70 % de la valeur de la consommation de viandes. Les autres viandes consommées sont plus diversifiées avec environ 15 à 20 % de volaille, 10 % de viandes sauvages (mais jusqu'à 20 % en Côte d'Ivoire) et 5 % de porc ;
- b. un second sous-groupe avec le Libéria, la Sierra Leone et le Togo est caractérisé par une importante consommation de volailles. Celle-ci dépasse le cinquième de la consommation de viandes et en atteint même plus de la moitié en Sierra Leone.

Les données du Cameroun sont plus détaillées que pour les autres pays concernant les répartitions des consommations de viandes par région, et notamment de viandes sauvages. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles renseignent sur la consommation de ces viandes en zone de forêt, telle qu'en Afrique centrale, grande zone de leur consommation. Ces données permettent une analyse plus approfondie. Ainsi en moyenne, les viandes sauvages représentent en valeur 11 % de la consommation de viandes au Cameroun et 1 641 F CFA par personne et par an, soit un marché de 29,3 milliards de F CFA en 2007. Mais il existe une grande disparité entre les régions. La consommation de viandes et de viandes sauvages permet alors de distinguer quatre types de consommation selon le milieu (cf. graphique 36) :

- a) les régions forestières, fortement consommatrices de viandes et particulièrement de viandes sauvages (50 % des consommations) : sud et est ;
- b) les régions d'élevage, fortement consommatrices de viandes, mais pas de viandes sauvages : nord, Adamaoua et extrême nord ;
- c) les régions peu consommatrices de viandes mais où les viandes sauvages représentent une part importante : littoral et centre ;
- d) les régions à forte densité de population, qui consomment peu de viandes domestiques et peu de viandes sauvages : ouest, nord-ouest, sud-ouest.

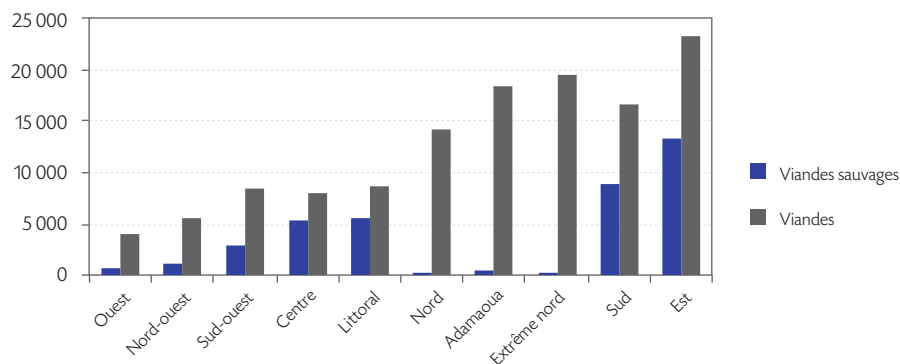
Graphique 35. Structure des consommations de viandes en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad (en %)



Note : * correspond aux données traitées par les INS. # correspond aux données traitées par la Banque mondiale. Voir l'encadré du chapitre 1, « Méthodologie », pour les précautions d'interprétation des graphiques.

Source : ENCM.

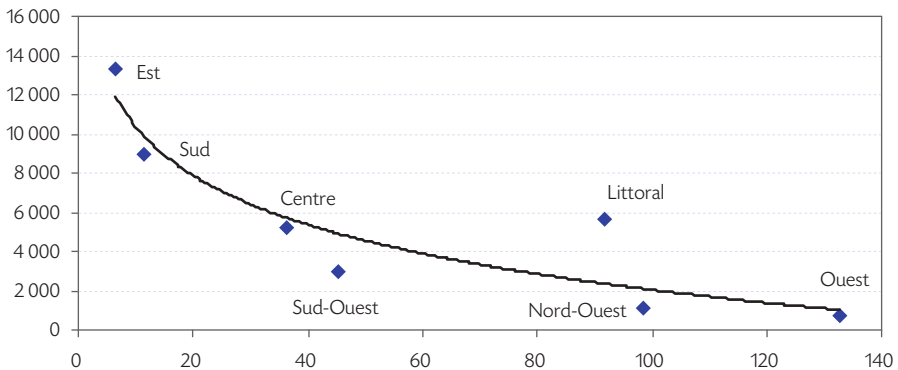
Graphique 36. Consommations rurales de viandes et de viandes sauvages selon les régions du Cameroun en 2007 en FCF/personne/an



Source : ENCM.

En effet, les régions dont la densité totale de population (en nombre d'habitants par km²) est élevée sont celles qui enregistrent le moins de consommation de viandes sauvages en milieu rural. *A contrario*, les régions de très faible densité qui comportent encore de larges zones de refuge pour les animaux sont celles où la consommation de viandes sauvages est la plus importante en milieu rural (cf. graphique 37). La densité est donc en partie un prédicteur de la consommation de viandes sauvages dans des zones où l'on trouve potentiellement ces animaux (forêts, savanes).

Graphique 37. Valeur des consommations en milieu rural de viandes sauvages en fonction de la densité de population de la région au Cameroun en 2007 (habitants/km²)



Sources : ENCM et INS Cameroun.

Au Cameroun, la consommation de viandes sauvages est largement dominée par le gibier frais (plus des deux tiers de la consommation), le reste étant essentiellement constitué de gibier séché ou fumé (un quart de la valeur de la consommation) et de quelques autres viandes comme la viande de serpent, les termites, criquets et sauterelles ou encore les chenilles et les larves.

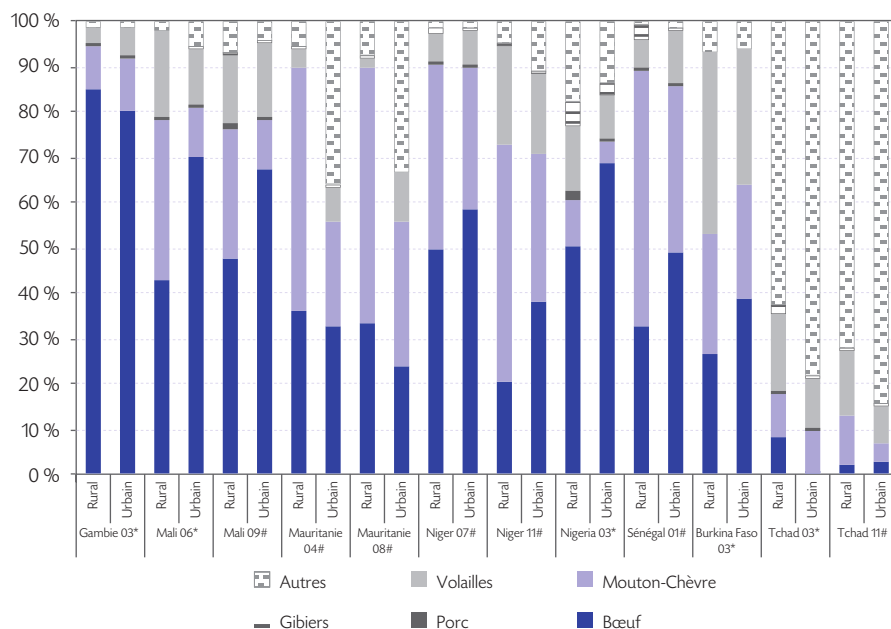
5.2. Les différences de consommation de viandes entre ruraux et urbains

La structure de la consommation de viandes varie entre ruraux et urbains. Elle est ici détaillée en fonction des groupes de pays décrits dans le paragraphe précédent.

Dans les pays sahéliens du premier groupe (cf. graphique 38), la part des ruminants et des volailles dans la valeur de la consommation de viandes est similaire chez les ruraux et les urbains. Des différences sont toutefois observées quant au type de ruminants consommés. La part de consommation de bœuf est généralement plus importante en zone urbaine qu'en zone rurale

au détriment de celle du mouton et de la chèvre (sauf en Gambie et Mauritanie). La Mauritanie présente une situation particulière : la part de la consommation de viandes de bœuf et des petits ruminants est élevée en milieu rural. En milieu urbain, elle est plus réduite au profit du dromadaire (inclut dans la catégorie « Autres » pour la Mauritanie) et de la volaille.

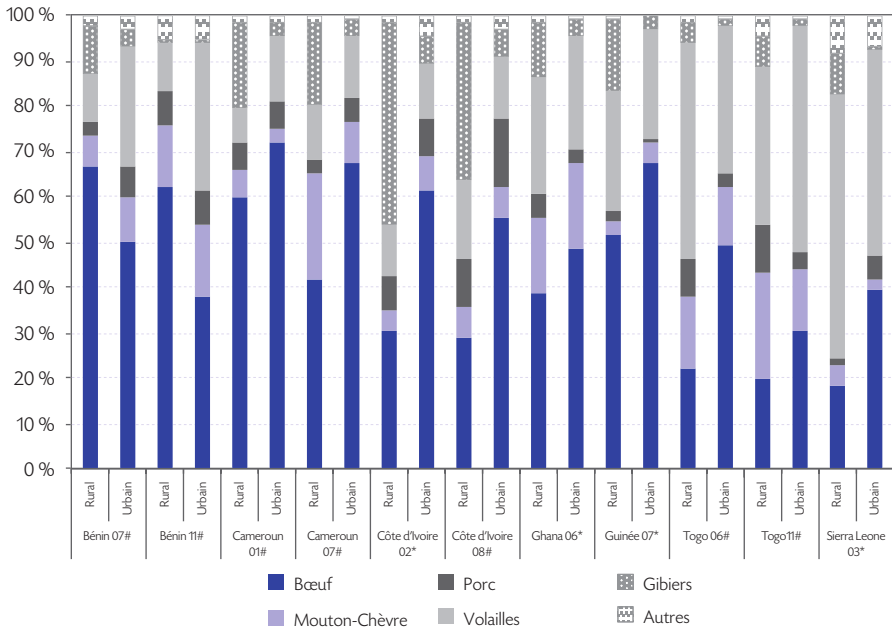
Graphique 38. Structure de la consommation de viandes en milieux rural et urbain des pays sahéliens (groupe 1)



Source : ENCM.

Dans les pays du second groupe (cf. graphique 39), on note par contre de nettes différences entre milieux rural et urbain. La part de la consommation de ruminants, et notamment de bœuf, dans la valeur de la consommation totale de viandes est, comme pour le premier groupe, plus élevée en ville qu'en zones rurales (sauf au Bénin et au Libéria). Mais elle est identique dans le cas de la volaille. Concernant les viandes sauvages, leur part est nettement inférieure en milieu rural (10 à 40 %) comparée au milieu urbain (moins de 5 %).

Graphique 39. Structure de la consommation de viandes en milieu rural et urbain des pays du groupe 2



Source : ENCM.

Ces différences se retrouvent au Cameroun : la part des viandes sauvages dans la consommation totale de viande est nettement inférieure chez les urbains que chez les ruraux, même dans les régions très consommatrices de viandes sauvages (cf. tableau 8).

La consommation de viandes sauvages au Cameroun en valeur absolue dépasse les 5 000 F CFA/personne/an en milieu rural dans les provinces du centre, de l'est, du littoral et du sud et reste supérieure à 1 000 F CFA/personne/an dans les villes secondaires pour ces mêmes provinces (sauf sur le littoral où elle atteint seulement 789 F CFA/personne/an). Pour les régions forestières du Cameroun, on constate que cette consommation diminue avec la densité de population en milieu rural (cf. graphique 37).

Tableau 8. Valeur économique (F CFA/personne/an) et part de la consommation de viandes sauvages dans la consommation de viandes (%) selon les provinces au Cameroun en 2007

	Rural		Villes secondaires		Villes principales	
	F CFA	%	F CFA	%	F CFA	%
Adamaoua	495	3	1 117	4		
Centre	5 270	65	2 425	22	721	4
Est	13 371	57	3 859	17		
Extrême nord	171	1	136	0		
Littoral	5 603	65	789	11	267	2
Nord	404	3	467	1		
Nord-ouest	1 102	20	187	2		
Ouest	752	18	266	3		
Sud	8 879	53	1 945	13		
Sud-ouest	2 989	36	291	2		

Source : ENCM.

5.3. Le marché de la viande

Les viandes consommées proviennent principalement d'achat plutôt que d'autoproduction (86 % des consommations de viandes au niveau national viennent des achats en moyenne pondérée sur 15 pays). Ceci est le cas même en milieu rural où les trois quarts des consommations de viandes viennent des achats (en moyenne pondérée sur 15 pays). La part des achats y est particulièrement élevée pour le bœuf (92 %). Mais cette part est plus faible pour les volailles (45 %), achetées pour moins de 20 % dans les zones rurales de pays comme le Burkina Faso, la Guinée, et la Sierra Leone. Les petits ruminants et les porcs sont dans une situation intermédiaire (respectivement 62 et 66 % en milieu rural). En milieu urbain, les viandes sont quasiment toutes achetées (95 % des consommations sont issues des achats en moyenne pondérée sur 15 pays, cf. tableau 9).

Tableau 9. Part des achats dans les consommations de différents types de viandes selon les milieux (moyenne pondérée sur 15 pays en %)

	Pays	Milieu rural	Villes principales	Villes secondaires
Bœufs	96	92	96	98
Moutons-chèvres	69	62	94	77
Porcs	73	66	78	86
Volailles	66	45	96	87
Viandes sauvages	66	60	74	81
Total	85	74	95	95

Source : ENCM.

Pour les viandes sauvages, si on concentre l'analyse sur les pays consommateurs (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria), le tableau 10 indique que la part des achats dans la consommation totale est majeure en ville mais aussi qu'elle reste importante en milieu rural.

Tableau 10. Part des achats dans la consommation de viandes sauvages (en %)

	Rural	Villes secondaires	Villes principales
Bénin 07#	36	58	94
Cameroun 01#	51	80	90
Cameroun 07#	38	79	75
Côte d'Ivoire 02#	78	97	100
Côte d'Ivoire 08#	34	78	87
Ghana 06*	72	96	100
Guinée 07*	56	85	92
Libéria 07*	37	95	79

Source : ENCM.

Dans le cas particulier de la viande sauvage et en prenant le cas du Cameroun, la part des achats représente 46 % des consommations au niveau national. En milieu rural, les régions fortement consommatrices de viandes sauvages s'auto-provisionnent pour partie, un quart à la moitié de la consommation vient cependant du marché (cf. tableau 11).

Tableau 11. Valeur des achats de viandes sauvages (F CFA/personne/an) et part des achats dans la valeur de la consommation de viandes sauvages (%) selon les provinces au Cameroun en 2007

	Rural		Villes secondaires		Villes principales	
	F CFA	%	F CFA	%	F CFA	%
Adamaoua	179	36	870	78		
Centre	2 143	41	1 779	73	671	93
Est	6 367	48	3 525	91		
Extrême Nord	80	47	72	53		
Littoral	2 926	52	519	66	139	52
Nord	79	20	427	91		
Nord-ouest	257	23	110	59		
Ouest	258	34	192	72		
Sud	2 416	27	1 506	77		
Sud-ouest	947	32	187	64		

Source : ENCM.

Les ruraux de ces provinces dépensent alors plus de 2 000 F CFA/personne/an pour acheter de la viande sauvage. En revanche, en milieu urbain les viandes sauvages sont presque toujours achetées, mais les consommations restent moindres et les achats ne dépassent pas 2 000 F CFA/personne/an, sauf dans la province Est.

5.4. Les effets du revenu sur la consommation de viandes en milieu urbain

La consommation de viandes augmente rapidement avec le revenu en milieu urbain. C'est ce que nous avons montré dans le chapitre 1. La même démarche est appliquée ici aux différentes espèces animales consommées.

La consommation des différents types de viandes augmente avec le niveau de revenu. Si l'on fait la moyenne des indices de consommation de chacune des principales viandes, pondérée par la population de chaque pays pour 14 pays, on constate que la consommation de bœuf et de volaille augmente plus fortement avec le revenu que celle des petits ruminants (cf. tableau 12).

Tableau 12. Moyenne des indices des consommations des quintiles urbains de 14 pays, pondérée par leur population

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Bœufs	100	328	618	946	1 818
Moutons-chèvres	100	229	284	417	883
Volailles	100	350	385	628	2 574

Source : ENCM.

Dans les pays sahéliens, cet indice moyen (calculé pour les seuls urbains) augmente plus vite pour le bœuf et la volaille que pour les autres viandes. Il indique donc que la consommation de ces deux dernières viandes est préférée dans les classes de revenus plus élevés. Pour les pays dont la consommation de viande est diversifiée avec une part importante de volaille (Burkina Faso, Sierra Leone, Togo), le bœuf et le porc sont peu sensibles au revenu par comparaison avec les autres viandes. Les classes de revenus les plus élevés s'intéressent donc peu à ces produits. Pour les pays forestiers, il n'existe pas de différence marquée entre les viandes, à l'exception des viandes sauvages dont l'indice est plus faible que pour les autres viandes (tableau 13).

Tableau 13. Indice de consommation du quintile urbain le plus riche (Q5) pour les principales viandes (Q1 = 100)

	Bœufs	Moutons-chèvres	Porcs	Volailles	Viandes sauvages
Mali 06*	868	418	140	626	1 234
Mauritanie 04*	269	1 304	-	731	-
Niger 07*	7 749	2 626	-	3 968	-
Nigeria 03*	1 715	345	786	3 472	600
Sénégal 01*	1 320	438	728	1 565	810
Tchad 03*	5 598	1 362	-	897	239
Moyenne pondérée	2 249	591	630	3 041	587
Cameroun 07*	435	1 179	2 192	1 314	205
Côte d'Ivoire 02*	1 170	2 370	1 185	1 812	821
Ghana 06*	674	589	637	2 055	1 458
Guinée 07*	745	1 224	278	993	79
Libéria 07*	8 633	2 631	481	606	1 077
Moyenne pondérée	1 053	1 342	1 116	1 602	775
Sierra Leone 03*	1 293	2 869	826	375	459
Togo 06*	569	722	217	577	7 254
Burkina 03*	952	1 107	-	3 118	-
Moyenne pondérée	938	1 424	245	1 863	1 865

Source : ENCM.

Des différences importantes apparaissent néanmoins entre les pays d'un même groupe. En Mauritanie les ménages les plus aisés semblent diversifier leur consommation de viandes au profit des viandes de mouton, chèvre et volaille, plutôt que de celle de bœuf qu'ils consomment déjà très largement, y compris au sein des classes les moins aisées. Au Libéria, la consommation de bœuf est très sensible au revenu. Dans les pays forestiers consommateurs de viandes sauvages, les classes les plus aisées du Ghana et du Libéria privilégient le plus la consommation des viandes sauvages par comparaison avec les autres pays de ce même groupe.

Conclusion

La consommation de produits animaux et celle de viandes en particulier sont d'importants marqueurs géographiques et sociaux dans la région étudiée. La consommation de produits animaux permet de distinguer les pays sahéliers continentaux consommateurs de viandes, des pays côtiers, davantage consommateurs de poissons (cf. chapitre 2).

La consommation de viandes a été analysée plus précisément dans ce chapitre. Elle permet de distinguer la zone sahélienne (Gambie, Sénégal, Niger, Mali, Mauritanie, Nigeria, Tchad), où domine le bœuf, des régions forestières (Cameroun, Bénin, Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana) où la consommation de viandes est plus diversifiée (au profit de la volaille et de la viande sauvage). Au sein de ces groupes, quelques pays se caractérisent par une consommation de volaille plus importante qu'ailleurs (Burkina Faso, Togo, Sierra Leone, Libéria).

Les urbains se différencient des ruraux par une consommation accrue de gros ruminants (principalement du bœuf, parfois du dromadaire comme en Mauritanie) au détriment du mouton et de la chèvre. La part des viandes sauvages est également moindre en milieu urbain par rapport au milieu rural.

La viande est principalement achetée. Les achats sont quasiment exclusifs pour le bœuf, y compris en milieu rural. Les volailles et les viandes sauvages sont surtout issues de l'auto-provisionnement mais les achats représentent une part non négligeable de leur consommation.

Enfin, la structure de la consommation de viandes varie avec le revenu des urbains, en particulier au profit de la viande de bœuf et de volaille dans les pays sahéliers. Elle est plus homogène pour les pays forestiers, sauf pour les viandes sauvages dont la croissance de la consommation avec l'élévation du niveau de richesse est moins marquée.

Concernant le cas spécifique des viandes sauvages, leur part est importante dans la valeur de la consommation de pays tels que le Cameroun, le Bénin, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Ghana et Libéria. Il s'agit d'une consommation principalement rurale pour laquelle le recours au marché y est relativement important. Sa sensibilité au revenu en milieu urbain est très variable selon les pays. Le cas particulier du Cameroun montre qu'en milieu rural elle est associée à des densités de population humaine faibles.

Il ressort de cette analyse que les processus d'urbanisation et les améliorations de revenus en Afrique de l'Ouest devraient conduire à une augmentation de la consommation de viande, en

particulier la viande de bœuf et de volaille (particulièrement pour celle-ci en zone forestière). La part des viandes sauvages devrait diminuer.

Cependant, une analyse plus détaillée devrait permettre d'opérer des distinctions au sein même de ces catégories. En effet ces catégories renvoient à des qualités de viande très différentes (volailles industrielles, volailles de basse-cour ; viandes sauvages de gros mammifères, insectes et rongeurs) renvoyant à des modèles de consommation et d'approvisionnement très différents.

Références bibliographiques

Commission européenne (2014), *Larger than Elephant, Inputs for an EU Strategic Approach to Wildlife Conservation in Africa – Final Report*, EuropAid.

FAO (2015), *Addressing Zaire Ebola Virus (EBV) Outbreaks – Rapid Qualitative Exposure and Release Assessment*, FAO.

6. L'évolution de la consommation alimentaire au Cameroun de 2001 à 2007

Eric Jazet Kengap, Pierre Djou, Claude Tchamda, Pauline Martin, Nicolas Bricas

Introduction

Le Cameroun est un des rares pays africains qui mène depuis plusieurs décennies des enquêtes sur la consommation des ménages avec des méthodologies suffisamment similaires d'une enquête à l'autre pour permettre des comparaisons dans le temps et donc la mise en évidence d'évolutions. C'est pourquoi l'analyse de ces évolutions est présentée dans cet ouvrage.

La situation du pays ne dément pas les grandes tendances observées à l'échelle de la région étudiée dans cet ouvrage. Le Cameroun présente à la fois une situation proche de celle du Sahel où dominent les céréales, au nord du pays, et une situation proche de celle des pays côtiers plus humides où les racines, tubercules et bananes plantains occupent une place importante dans la ration amylacée, au sud du pays.

6.1. Méthodologie des enquêtes utilisées

Les enquêtes camerounaises auprès des ménages 2 et 3 (ECAM 2 et ECAM 3) visent à permettre le suivi-évaluation du programme de réduction de la pauvreté et des programmes et politiques macroéconomiques mis en œuvre au Cameroun au cours des dernières années sur les conditions de vie des ménages. Elles permettent également la production d'indicateurs pertinents pour mesurer la progression vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les enquêtes ECAM 2 et ECAM 3 ont été réalisées respectivement en 2001 et 2007 sur l'ensemble du pays. Les enquêtes ont été effectuées à l'échelle du ménage en milieu urbain, semi-urbain et rural. Chacune des dix provinces du pays est constituée de trois strates d'enquête, à savoir une strate urbaine (villes de plus de 50 000 habitants), une strate semi-urbaine (villes de 10 000 à 50 000 habitants) et une strate rurale (agglomérations de moins de 10 000 habitants). Les deux principales métropoles, Douala et Yaoundé, constituent deux strates urbaines à part entière, chaque arrondissement représentant une strate de sondage. Ainsi, la stratification comporte 32 strates d'enquête : 12 urbaines (Yaoundé, Douala et la strate urbaine

de chacune des 10 provinces du pays), 10 strates semi-urbaines et 10 strates rurales (une par province). Dans le cadre de ce rapport, cette stratification a été réaménagée pour distinguer les deux villes principales (strates urbaines de Yaoundé et Douala), les villes secondaires (les 10 autres strates urbaines au sens strict) et le milieu rural (les 10 strates semi-urbaines et les 10 strates rurales regroupées en tant que strates rurales au sens large).

Les bases de sondage des enquêtes ECAM 2 et ECAM 3 ont été constituées respectivement à partir du recensement général de la population et de l'habitat de 1987 et de 2005. Le plan de sondage appliqué est de type aléatoire stratifié à deux degrés. Le premier degré est constitué des zones de dénombrement (ZD) et le second degré d'un échantillon de ménages tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré. Pour l'ECAM 2, sur les 11 113 ZD dans la base de tirage, 599 ZD ont été retenues au premier degré dans la base de sondage et 11 580 ménages ont été tirés au second degré. Pour l'ECAM 3, 742 ZD ont été retenues sur environ 17 500 ZD et dans ces ZD échantillonnées, 12 609 ménages ont été tirés au second degré pour faire partie de l'échantillon.

Les caractéristiques des ménages (logement, habitat, dépenses indivisibles du ménage, etc.) et des individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.) ont été enquêtées. La consommation alimentaire a été évaluée par les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage) et par la consommation alimentaire non-monnaire résultant de l'autoconsommation et des dons. Les dépenses quotidiennes effectuées sur quinze jours par les ménages ont été relevées lors de la collecte pour estimer les achats alimentaires. Les consommations non alimentaires ont été estimées par un relevé des consommations et acquisitions des ménages sur trois, six ou douze mois selon le cas. L'estimation finale de la consommation alimentaire (achats, autoconsommation et dons) a été faite à partir des informations des dépenses quotidiennes en ramenant à l'année la consommation observée sur quinze jours. En 2007, deux corrections ont été faites pour améliorer cette estimation. La valeur de l'autoconsommation correspond au maximum des déclarations provenant du relevé quotidien de la consommation et de la pratique des activités agricoles/rurales. Quand les achats de produits alimentaires étaient déclarés nuls mais que le ménage avait dit avoir constitué des stocks, la valeur des achats prenait la valeur des stocks de ces produits.

Les relevés de consommation ont été codés en s'inspirant de la nomenclature de consommation COICOP utilisées par AFRISTAT pour l'indice harmonisé des prix à la consommation (cf. annexe 2). Les quantités consommées ont été évaluées à partir des prix relevés au cours de ces deux enquêtes dans le cadre du volet « prix » couplé aux enquêtes des ménages.

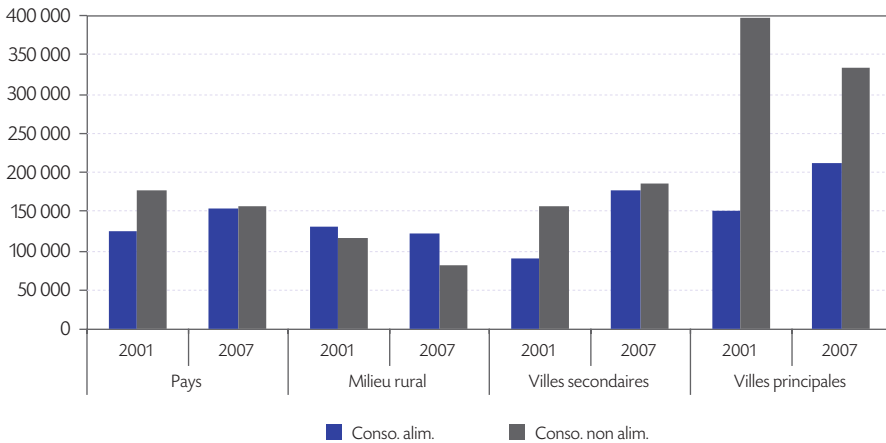
Il convient cependant d'être prudent quant aux variations des niveaux de consommations alimentaires car les enquêtes ont été réalisées à différentes périodes de l'année (l'ECAM 2, de septembre à décembre 2001, tandis que l'ECAM 3 s'est déroulée de janvier à mars 2007) et peuvent induire une saisonnalité des consommations. De plus, les montants de 2001 ont été revalorisés « au prix de 2007 » en multipliant les valeurs de 2001 par le rapport entre l'indice des prix à la consommation finale des ménages de 2007 et celui de 2001. Dans ce chapitre, nous dresserons les tendances de consommations plutôt que des valeurs absolues de consommation.

6.2. Les structures de la consommation alimentaire

6.2.1. La place de l'alimentation dans la consommation

La consommation alimentaire du Cameroun était évaluée à 1 926 Mds de F CFA en 2001 et 2 750 Mds de F CFA en 2007, soit respectivement 124 000 et 154 000 F CFA par personne et par an. Elle a donc augmenté de 23 % en six ans. Au contraire, la consommation de biens non alimentaires a diminué sur cette même période (cf. graphique 40). Le ratio des consommations alimentaires sur les consommations totales a augmenté et signe un appauvrissement de la population malgré une croissance du revenu national brut par habitant (de 580 en 2001 à 980 USD en 2007). L'alimentation représentait 41 % de la consommation en 2001; elle atteint quasiment 50 % en 2007.

Graphique 40. Consommations alimentaires et non alimentaires annuelles par tête et par milieu (en F CFA)



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

Ces tendances ne sont pas homogènes selon les milieux. À Yaoundé et à Douala, les consommations suivent de façon plus marquée les tendances nationales. Dans les villes secondaires toutes les consommations augmentent en valeur mais de façon nettement plus marquée pour les consommations alimentaires. En milieu rural, les consommations alimentaires et non alimentaires diminuent durant la période (cf. graphique 40). La part des consommations alimentaires dans les consommations totales augmente pour tous les milieux de 2001 à 2007. L'appauvrissement semble se confirmer pour tous les milieux et en particulier pour les ruraux dont les consommations totales s'amointrissent et sont destinées pour une grande partie à l'alimentation.

6.2.2. La part des amylacés dans la consommation alimentaire diminue

Malgré cette apparente paupérisation, la structure de la consommation alimentaire à domicile par grand groupe d'aliments évolue lentement vers une augmentation de la part des produits animaux dans la consommation totale, contribuant ainsi à une répartition équivalente entre amylacés, produits animaux et autres produits (cf. graphique 41). Les céréales et RTP représentaient 43 % de la valeur des consommations en 2001 et 36 % en 2007. La part de la consommation des produits animaux est passée de 22 à 25 % et celle des « autres produits » de 34 à 39 % de la consommation alimentaire. Cette dernière évolution apparaît essentiellement liée à la forte augmentation de la consommation des plats préparés et snacks achetés à l'extérieur et consommés à domicile.

Graphique 41. Répartition de la consommation alimentaire à domicile par grand groupe d'aliments au Cameroun

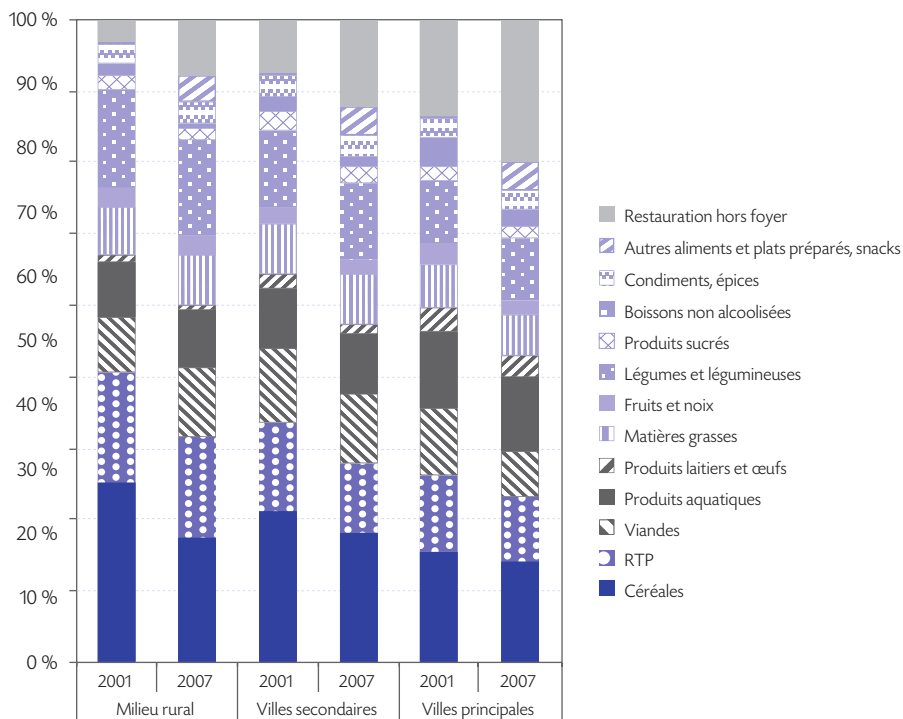


Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

Lorsque l'on tient compte des consommations à domicile et de la restauration hors foyer, la baisse de la part des amylacés est plus particulièrement marquée en milieu rural (cf. graphique 42). Les céréales et RTP représentaient respectivement 28 % et 17 % de la consommation alimentaire en 2001 (soit 45 % au total) et seulement 19 % et 16 % en 2007 (soit 35 % au total), se rapprochant en cela de la structure de la consommation en ville. Les amylacés représentent 31 % de la consommation alimentaire dans les villes secondaires et 26 % dans les villes principales en 2007.

La mise en comparaison des six séries de données telles que présentées dans le graphique 42 révèle une tendance d'évolution assez marquée outre la baisse de la part des amylacés. On constate également une baisse des légumes et légumineuses, et une augmentation de la part des produits laitiers et des œufs, des boissons non alcoolisées et surtout de la restauration hors foyer. Celle-ci atteint 22 % de la consommation alimentaire dans les villes principales en 2007. Si l'on fait l'hypothèse que les plats préparés consommés hors domicile et à domicile se composent des différents types d'aliments de la même façon que ce qui est préparé à domicile, on constate alors que la structure alimentaire par catégories de produits est assez similaire selon les milieux.

Graphique 42. Structure de la consommation par groupe de produits selon le milieu de résidence



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

Si l'on considère la structure de la consommation des urbains des villes principales comme un modèle vers lequel tendent les autres milieux de résidence et donc l'ensemble du pays, on constate que la problématique alimentaire ne peut plus se réduire à celle des amylacés, et encore moins des céréales, compte tenu de la diversification alimentaire et de la place majeure qu'occupent désormais les autres produits. Du point de vue nutritionnel, les céréales et les RTP apportent une part plus importante des calories que leur part économique le laisserait penser. Mais la question nutritionnelle ne peut plus désormais se réduire à celle des apports énergétiques. Dans un pays comme le Cameroun où la disponibilité alimentaire moyenne par habitant dépasse désormais 2 500 kcal/personne/jour et où la prévalence du surpoids atteint 35 % en 2008 à l'échelle nationale, l'enjeu nutritionnel est désormais lié à la diversité alimentaire et donc à l'ensemble des aliments.

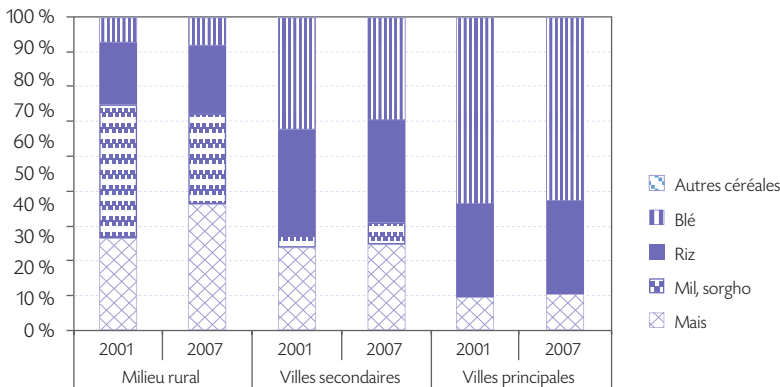
6.2.3. Des changements au sein des grandes catégories d'aliments

Si l'on porte maintenant plus d'attention à la répartition par produits, au sein des grandes catégories, on constate des évolutions significatives.

Les produits amyliacés de base. Les céréales représentent en 2001 comme en 2007, les deux tiers des consommations d'amyliacés quel que soit le milieu. Au sein des céréales, les consommations des différents produits varient de 2001 à 2007. Le mil et le sorgho sont consommés moitié moins en 2007 par rapport à 2001 au niveau national, tant en part des consommations céréalières qu'en valeur. Cette diminution est fortement marquée en milieu rural où ces céréales traditionnelles occupaient encore 42 % de la consommation des céréales en 2001 et n'en occupent que 28 % en 2007. Par contre, la consommation de maïs, de riz et de blé augmentent sur cette même période, là encore surtout en milieu rural (cf. graphique 43). Il est d'ailleurs intéressant de constater que la part de ces trois céréales évolue peu dans les consommations totales en milieu urbain.

Si l'on analyse l'évolution des quantités, on constate une augmentation conséquente de la consommation de maïs dans les villes camerounaises (la quantité consommée double dans les villes secondaires de 2001 à 2007). La consommation de mil est divisée par trois en milieu rural et tend à se rapprocher des consommations minimales des villes. Le riz et le blé sont davantage consommés en 2007 par rapport à 2001 dans les villes tandis que la quantité consommée en milieu rural faiblit.

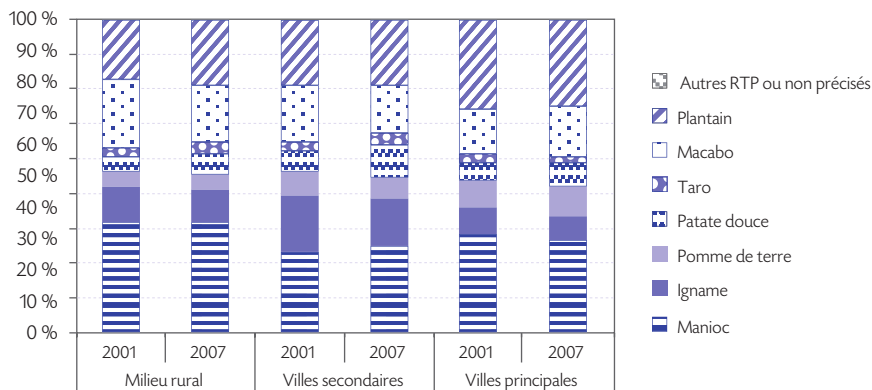
Graphique 43. Structure par produit de la consommation des céréales selon les milieux de résidence



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

La structure de la consommation des RTP (cf. graphique 44) varie peu : l'igname et le *macabo* occupent une place légèrement moindre en 2007 comparé à 2001, au contraire de la pomme de terre, de la patate douce et du plantain qui voient leur consommation augmenter en proportion. La place du manioc évolue peu durant la période. Il faut noter que si sa consommation est plus faible dans les villes secondaires comparé au milieu rural, elle est plus élevée dans les villes principales, du fait notamment du dynamisme de la transformation artisanale qui propose cette racine sous forme de « bâtons » prêts à consommer, très prisés et commodes d'emplois (cf. chapitre 3). C'est également pourquoi la part des RTP dans les consommations totales reste stable de 2001 à 2007 pour tous les milieux. L'évolution en quantité est similaire au niveau national. Cependant en milieu rural, les quantités consommées sont réduites ou similaires pour toutes les RTP du fait d'une réduction du budget dédié à l'alimentation. En milieu urbain, les RTP sont toutes davantage consommées, en particulier la pomme de terre et la patate douce, puis l'igname, dont les consommations sont doublées dans les villes secondaires et multipliée par 1,5 dans les villes principales.

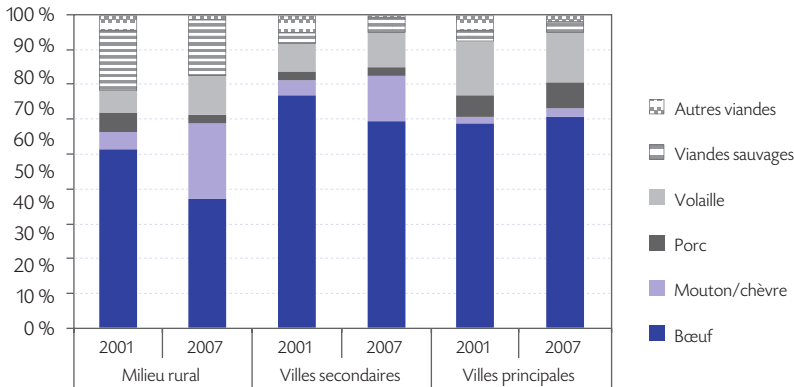
Graphique 44. Structure par produit de la consommation des RTP selon les milieux de résidence



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

Les produits animaux. Si la part des produits animaux n'augmente que légèrement dans les consommations à domicile au niveau national entre 2001 et 2007, c'est surtout le fait du milieu rural. En effet, cette part diminue légèrement en ville et en particulier dans les villes principales. Ces variations concernent surtout la consommation de viandes. Leur part augmente en milieu rural alors qu'elle diminue en milieu urbain. En particulier, à Yaoundé et Douala, on assiste à une substitution progressive des viandes par les produits aquatiques. Les produits laitiers et les œufs restent consommés dans les mêmes proportions de 2001 à 2007. En quantité, la consommation de viandes suit ces mêmes tendances. Elle augmente légèrement en milieu rural et diminue dans les villes principales. La consommation d'œufs évolue peu.

Graphique 45. Structure par produit de la consommation des viandes selon les milieux de résidence



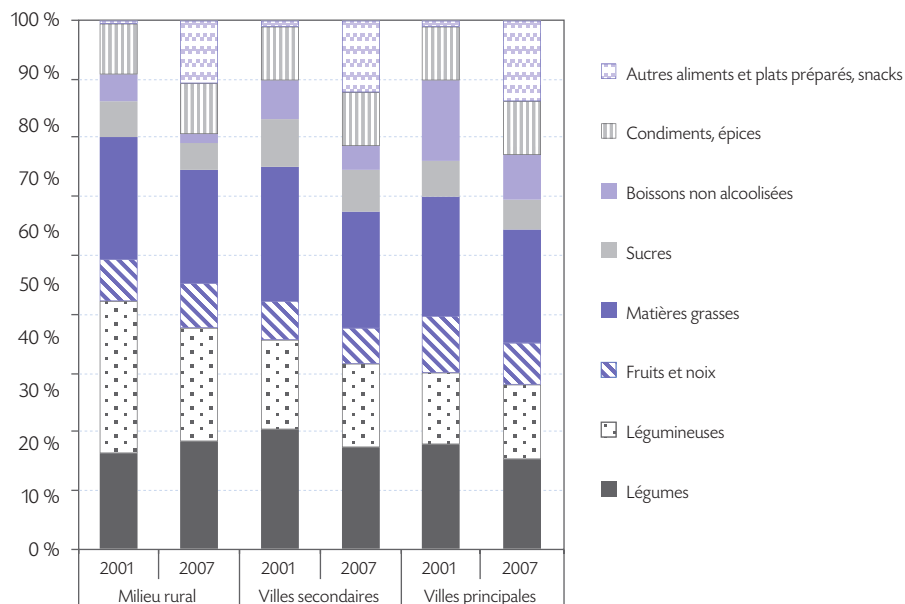
Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

Concernant les viandes, la consommation est redistribuée progressivement (cf. graphique 45). La part du bœuf dans les consommations de viandes diminue entre 2001 et 2007 au bénéfice des petits ruminants et des volailles en milieu rural et dans les villes secondaires. Dans les villes principales, le bœuf représente en 2001, comme en 2007, deux tiers des consommations de viandes. La viande sauvage continue d'occuper la même part des consommations de viandes entre 2001 et 2007, traduisant un maintien de la consommation de ce type particulier de viandes. L'évolution des quantités consommées de viandes de bœuf, de mouton, de chèvre et de volaille vient confirmer ces tendances. En milieu rural et dans les villes secondaires, le bœuf est moins consommé tandis que les quantités consommées de viandes de mouton, de chèvre et de volaille augmentent. A Yaoundé et Douala, celles de viandes de bœuf et de volaille diminuent mais dans les mêmes proportions.

Les autres produits. Dans la catégorie « Autres produits » (cf. graphique 46), la consommation des fruits, noix, légumes et légumineuses diminue pour tous les milieux de 2001 à 2007, principalement du fait d'une diminution des consommations de légumineuses en milieu rural et de légumes, fruits et noix dans les villes. La consommation des sucres, des matières grasses et des boissons non alcoolisées laisse la place aux consommations d'autres aliments, de plats préparés et de snacks consommés au domicile. Ces nouveaux produits, quasiment inexistantes en 2001, représentent 1/8^{ème} des consommations en autres produits en 2007. Ce sont pour moitié des produits alimentaires non précisés et pour moitié des sandwiches et des plats préparés consommés au domicile. En quantité, la consommation des huiles végétales, de l'oignon, de la tomate, de la banane verte et de l'arachide décortiquée augmente en milieu urbain (elle double, voire triple pour les trois derniers produits). On assiste ici à une diversification des consommations, en particulier dans les villes secondaires. En milieu rural, les consommations de banane verte

et d'oignon sont stables et celles des huiles végétales, des tomates et du *folon* (légume feuille) diminuent légèrement. La consommation d'arachide décortiquée fait exception puisqu'elle double.

Graphique 46. Structure par produits de la consommation des autres produits selon les milieux de résidence



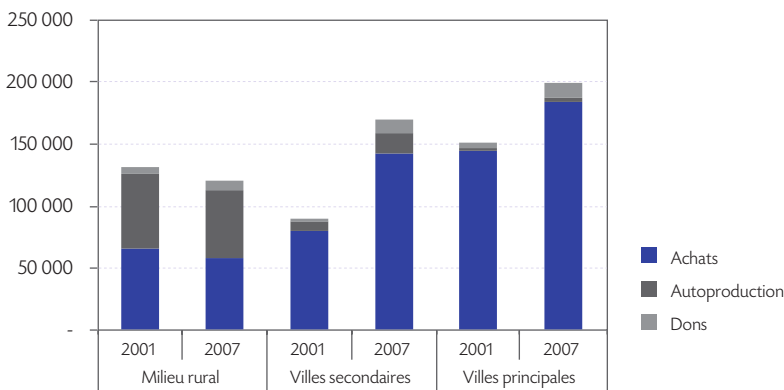
Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

En valeur, les principaux postes de consommation à domicile et hors foyer diffèrent selon le milieu mais l'évolution de la structure de la consommation tend à s'homogénéiser. En milieu rural, les céréales, les RTP et les légumes et légumineuses sont les trois postes principaux de consommations en 2001 comme en 2007. Les villes secondaires sont dans une situation intermédiaire : les trois postes principaux de consommations sont les céréales, les RTP et les légumes et légumineuses en 2001. En 2007, la restauration hors foyer se substitue aux RTP. A Yaoundé et Douala, les trois principaux postes de consommations sont les céréales, la restauration hors foyer et les produits aquatiques en 2001. En 2007, les principaux postes de consommations sont les mêmes, mais la restauration hors foyer surpasse en valeur les céréales. L'augmentation de la consommation de la restauration hors foyer est très rapide. Elle double en milieu rural (+ 5 000 F CFA/personne/an), triple dans les villes secondaires (+17 000 F CFA/personne/an). Dans les villes principales, la consommation déjà forte double de 23 000 F CFA à 47 000 F CFA/personne/an entre 2001 et 2007.

6.2.4. La place du marché dans la consommation

Au niveau national, la part des achats dans la consommation alimentaire est stabilisée autour de 68 % en 2001 et en 2007. En milieu rural, cette proportion est moindre et s'est légèrement réduite : elle est passée de 50 % en 2001 à 48 % en 2007. En milieu urbain, les achats constituent le mode d'approvisionnement prédominant avec plus de 80 % de la consommation dans les villes secondaires et plus de 90 % dans les villes principales (cf. graphique 47).

Graphique 47. Consommations alimentaires en FCF/personne/an selon le mode d'acquisition et le milieu au Cameroun en 2001 et 2007



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

Le marché intérieur national évolue dans sa structure de 2001 à 2007. Alors que le marché rural était prédominant en 2001 (45 % pour les ruraux contre 23 % pour les villes secondaires et 32 % pour les villes principales), la structure du marché intérieur s'équilibre en 2007, chaque milieu représentant alors environ un tiers du marché (31 % pour les ruraux contre 34 % pour les villes secondaires et 36 % pour les villes principales). Cet équilibrage est en partie le résultat de l'évolution démographique puisqu'on a observé sur la période une croissance de la population de 13 % en milieu rural, 15 % dans les villes secondaires et 22 % dans les villes principales.

L'importance du recours au marché pour les approvisionnements alimentaires n'est pas homogène. Elle dépend du type de produits, en particulier en milieu rural où l'autoproduction reste importante.

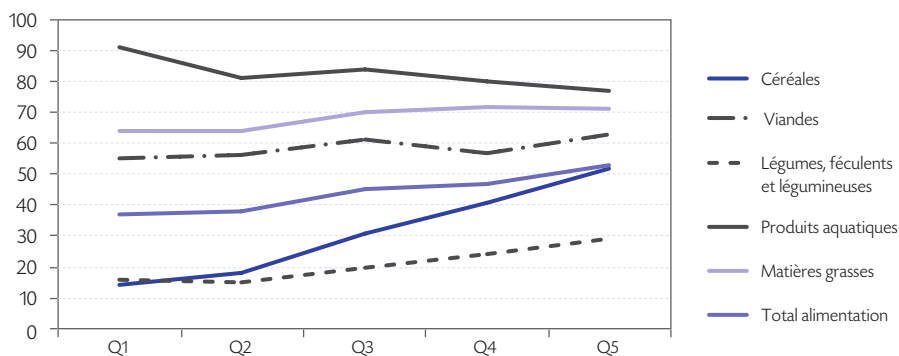
Les bases amylacées « traditionnelles » que sont le mil, sorgho et maïs au nord, le manioc, l'igname, le *macabo* et le plantain au sud sont très largement autoproduites en milieu rural. La part des achats se situe autour de 20 % et ne dépasse pas 30 % de la consommation. Le riz et bien sûr le blé, très peu produit au Cameroun, sont par contre acquis majoritairement sur le marché. La proportion de riz autoproduit apparaît avoir fortement baissé entre 2001 et 2007

passant de 35 à 17 % sans que l'on puisse expliquer cette évolution. Parmi les racines et tubercules, les patates douces et les pommes de terre sont également majoritairement achetées. On constate d'ailleurs une forte augmentation de la part marchande des pommes de terre dont la consommation semble s'étendre au-delà des quelques zones de production.

Les produits animaux ainsi que les autres produits, qui totalisent 55 % de la consommation en 2001 et 65 % en 2007, sont majoritairement achetés et représentent donc la part la plus importante du marché rural des produits alimentaires. Parmi ces produits, on constate une prépondérance des niveaux d'autoproduction pour les légumineuses, les légumes, à l'exception de la tomate et de l'oignon, les fruits (bananes et autres fruits tropicaux), qui sont majoritairement achetés. La comparaison des données de 2001 et de 2007 marque une baisse des taux d'autoproduction et une augmentation de la part marchande de la plupart des consommations : celle-ci passe de 26 à 80 % pour les légumineuses, de 28 à 39 % pour les légumes feuille.

Si l'on compare la part des achats des ruraux selon les quintiles de revenus des ruraux (approchés par les dépenses totales), on constate que cette part augmente avec le revenu (cf. graphique 48).

Graphique 48. Part des achats dans la consommation selon les quintiles de revenu des ruraux en 2007



Source : ECAM 2007.

De 38 % pour le cinquième de l'échantillon le plus pauvre économiquement, la part des achats dans la consommation alimentaire augmente jusqu'à 52 % pour le quintile le plus riche. Cette tendance s'observe pour tous les produits à l'exception des produits aquatiques qui voient au contraire leur part acquise sur le marché diminuer.

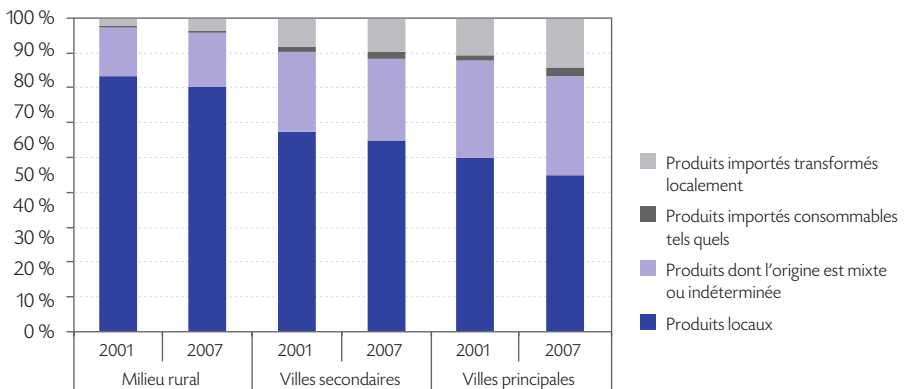
Le recours au marché, déjà dominant dans la consommation alimentaire, y compris des ruraux, continue de s'étendre. Mais une telle évolution générale ne doit pas cacher une hétérogénéité des situations, en particulier en zone rurale où certaines régions restent relativement

enclavées et où la sécurité alimentaire est essentiellement assurée par les ressources locales et peut être critique si les niveaux de production par habitant sont à peine suffisants pour couvrir les besoins.

6.3. Les produits locaux restent majoritaires mais leur part s'érode

La nomenclature des aliments consommés étant détaillée dans les enquêtes ECAM, il a été possible de déterminer l'origine locale ou importée des aliments. Il a été possible de distinguer les produits transformés sur place, mais à partir de matière première importée, comme le pain ou les beignets de blé, les sodas, le lait caillé à partir de poudre de lait. La répartition des consommations selon ces origines et selon les milieux de résidence est présentée dans le graphique 49.

Graphique 49. Origine des produits consommés selon le milieu



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

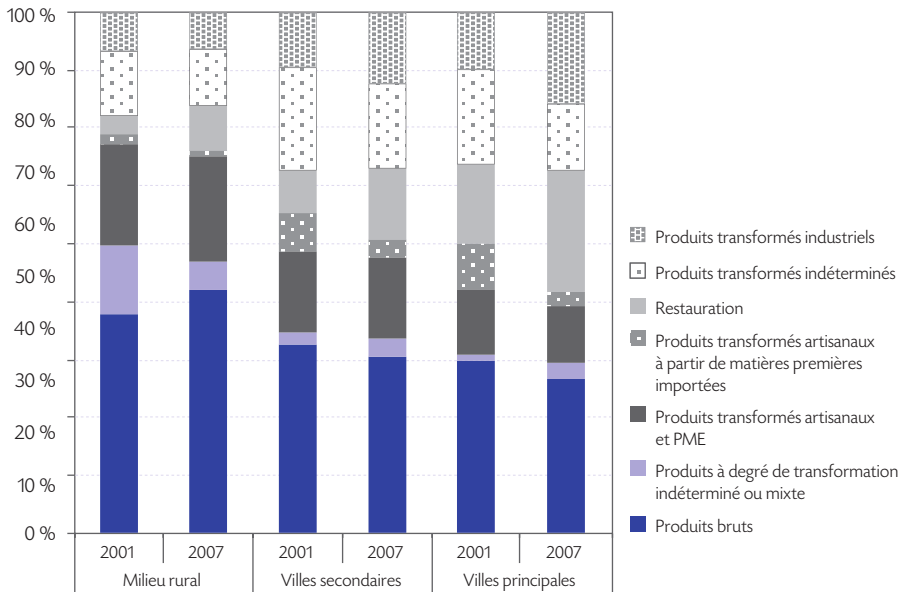
Cette classification permet de constater que la part des produits locaux dans la consommation alimentaire totale reste très majoritaire même si elle tend à diminuer : de 73 % en 2001, elle passe à 66 % en 2007 pour l'ensemble du pays. Ces chiffres sont cependant des *minima* compte tenu des incertitudes sur l'origine d'une part significative des produits. Si l'on compare à la fois les milieux et les années (cf. graphique 49), cette tendance à l'augmentation des produits importés se confirme nettement. La consommation dans les villes principales en 2007 provient pour au moins 20 % des importations, alors que cette part était de moins de 5 % en milieu rural en 2001.

Si l'on compare les données sur l'origine des aliments selon les quintiles de revenus des villes principales, on constate la même tendance. La part des produits locaux diminue légèrement avec l'augmentation du revenu, mais ceux-ci restent majoritaires même dans le quintile le plus riche.

6.4. Un usage croissant de produits transformés

La comparaison de la répartition de la consommation selon le type de transformation des produits selon les milieux et selon les années est présentée dans le graphique 50.

Graphique 50. Consommations alimentaires selon le type de transformation des produits



Sources : ECAM 2001 et ECAM 2007.

On constate que la part des produits bruts non transformés dans la consommation tend à diminuer avec l'urbanisation et avec le temps. Cette diminution correspond d'une part au remplacement, pour une même matière première, de produits bruts par des produits transformés : on cultive et prépare soi-même son manioc dans le ménage en milieu rural ; on achète des bâtons prêts à consommer en ville. Elle correspond également à la substitution de matières premières : on remplace le mil et le sorgho qu'on cultivait et préparait dans le ménage par du riz décortiqué.

Au sein des produits transformés, on constate que la restauration est le secteur qui voit sa part augmenter le plus, passant de 7 à 14 % des consommations totales à l'échelle nationale, soit un marché de 132 Mds F CFA en 2001 et 370 Mds F CFA en 2007. Le marché des produits transformés industriels est le second en augmentation : sa part passe de 9 à 12 % en six ans. La part des produits transformés artisanalement (à partir de matières premières brutes ou industrielles) diminue légèrement, passant de 22 à 19 %. Si on y ajoute la restauration, le marché des produits transformés

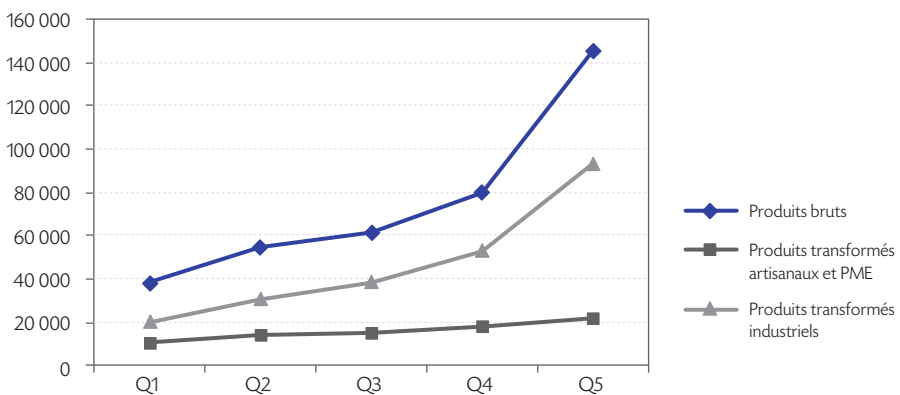
reste majoritairement dominé par le secteur artisanal y compris dans les villes principales. En 2007, ce secteur fournit 37 % du marché alimentaire contre 18 % pour le secteur industriel. Ces chiffres constituent des *minima* compte tenu du fait que 13 % des produits consommés sont transformés sans que l'on puisse déterminer par quel type d'entreprise ils le sont.

Outre la restauration, ce secteur artisanal est notamment représenté par les activités de transformation et vente de produits tels que (les chiffres sont données pour 2007 et pour l'ensemble du Cameroun) :

- farine de maïs : 29 Mds F CFA dont 19 Mds pour les zones rurales ;
- beignets de blé : 41 Mds F CFA préparés à partir de farines de blé industrielle produites au Cameroun ;
- produits transformés du manioc (farine, bâton, semoule, etc.) : 55 Mds F CFA alors que le manioc frais représente 61 Mds F CFA ;
- poissons et crustacés fumés ou séchés : 104 Mds F CFA alors que les produits aquatiques frais ou congelés totalisent 130 Mds F CFA et les conserves de poisson près de 6 Mds F CFA ;
- huiles artisanales (huile de palme rouge, d'arachide, de soja et de karité brutes) : 106 Mds F CFA alors que les huiles industrielles totalisent 68 Mds F CFA.

L'analyse de la répartition des consommations des villes principales selon le type de transformation et selon les quintiles de revenus est présentée dans le graphique 51. Ces données ne comprennent pas la restauration artisanale.

Graphique 51. Répartition des consommations des villes principales (en F CFA/personne/an) selon le type de transformation et selon les quintiles de revenus



Source : ECAM 2007.

Ces données montrent nettement que les produits industriels, comme les produits bruts – autrement dit frais – sont davantage consommés que les produits artisanaux quand le revenu augmente. Ces données ne concernent que la consommation dans les villes principales mais elles sont un marqueur d'une tendance à la consommation de produits plus standards, plus conditionnés, généralement plus stabilisés que les produits artisanaux, et donc incorporant une plus grande valeur ajoutée que peuvent payer les consommateurs au fur et à mesure de l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Conclusion

La mise en comparaison des données des enquêtes similaires menées en 2001 et en 2007 et des différences entre zones rurales et urbaines permet de dégager certaines tendances d'évolution possible de la consommation alimentaire au Cameroun.

La première est la marchandisation de l'alimentation. En 2007, celle-ci atteint largement les zones rurales où dominait, il y a quelques décennies seulement, une alimentation essentiellement assurée par l'autoproduction. Cette marchandisation s'opère d'abord sur les produits que l'on peut qualifier de sauce (légumes, légumineuses, huiles, condiments et épices) et ceux consommés en dehors des repas (fruits, snacks). Elle progresse aussi dans la consommation des produits amyliacés de base, céréales, racines, tubercules et plantain, mais ceux-ci restent encore pour une bonne partie autoproduits. On constate cependant dans ce milieu rural, une pénétration de produits exogènes : le riz, très majoritairement importé, et le blé qui l'est exclusivement. Dans ce processus de diversification, les mil et sorgho apparaissent les premiers pénalisés. Leur part dans la consommation se restreint en zone rurale, elle devient très faible en zone urbaine. Le maïs, le manioc, la patate douce, la pomme de terre et le plantain, et dans une moindre mesure l'igname et le *macabo*, ne subissent pas la même tendance. Ces amyliacés restent largement consommés en ville, y compris dans les deux plus grandes villes du pays.

La deuxième tendance est le recours croissant à certains produits importés. En 2007, la majeure partie de ce qui est consommé au Cameroun, y compris dans ses grandes villes est produit localement. Le maintien d'une consommation des amyliacés « traditionnels » et l'importance dans la consommation des ingrédients de sauce camerounais (légumes, huiles, condiments, etc.) montre qu'il n'y a pas de tendance généralisée au remplacement des produits locaux par les produits importés. Il n'empêche que la consommation de riz et de blé importés augmente à la fois avec l'urbanisation et avec l'accroissement du revenu. Une telle tendance ne doit pas forcément être lue comme le signe que la cuisine camerounaise s'internationalise. Tout dépend de la façon dont ces produits sont utilisés, incorporés dans la cuisine « traditionnelles » ou comme support d'innovations culinaires qui caractérise l'alimentation des villes africaines (Odédé et Bricas, 1985).

La troisième tendance est le développement d'une consommation de produits transformés avec une croissance de la part des produits industriels au détriment des produits artisanaux. Ces derniers restent cependant majoritaires, même en milieu urbain, du fait du développement

très important de la restauration, mais aussi du fait du maintien de la consommation de certains produits « traditionnels » très appréciés. L'augmentation tendancielle des produits industriels dans la consommation ne signifie pas forcément, là encore, un mimétisme des modèles alimentaires camerounais vers un modèle occidental. Il peut signifier la recherche de produits qui présentent de meilleures garanties de qualité, notamment sanitaire, critère sur lequel les produits artisanaux sont souvent jugés insuffisants. Il peut signifier la tendance à varier son alimentation par le recours à de nouveaux produits, notamment exogènes.

Comprendre ces évolutions ne peut se faire par une simple analyse des consommations. Cela rend nécessaire le changement d'échelle et de méthode d'observation. Cela suppose de comprendre les pratiques alimentaires et en particulier les pratiques culinaires, les représentations des consommateurs et donc de mener d'autres types d'enquêtes complémentaires.

Références bibliographiques

Odeyé M. et N. Bricas (1985), *A propos de l'évolution des styles alimentaires à Dakar*, in : Bricas N., G. Courade, J. Coussy, P. Hugon et J. Muchnik (dir.), *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises.

Conclusion générale

Dans des pays où une grande partie de l'économie est dite informelle et échappe partiellement à la comptabilité nationale, les enquêtes sur la consommation des ménages sont une source d'information inestimable pour rendre compte de la réalité économique. L'exploitation des données de ces enquêtes pour renseigner la situation alimentaire, qui a été initiée dans la recherche dont cet ouvrage rend compte, s'avère riche d'enseignements. Elle confirme que le système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad a connu d'importants et de rapides changements depuis quelques décennies. Plusieurs des résultats de cette analyse confirment cette dynamique.

Le premier résultat est la part de plus en plus importante du marché dans le système alimentaire. Les urbains accèdent à l'alimentation quasi exclusivement par le biais du marché ; les ruraux y recourent également pour plus de la moitié de la valeur de leur consommation. Les achats des ménages ruraux s'expliquent car les agriculteurs commercialisent une part de leur production ou développent des activités non agricoles et achètent de la nourriture avec leurs revenus. De plus, tous les ruraux ne sont pas agriculteurs. Enfin, les ruraux bénéficient de transferts sociaux issus de la migration vers les villes ou d'autres pays. Le marché alimentaire n'est donc plus seulement urbain. Le milieu rural n'assure plus sa sécurité alimentaire par sa seule autoproduction. Le marché intérieur se partage à peu près à parts égales entre le marché urbain et le marché rural. Si ruraux et urbains se différencient toujours en matière d'alimentation, leurs différences tendent à s'atténuer.

Le deuxième résultat porte sur l'origine des produits amylicés – céréales, racines, tubercules et plantains – principale différence dans l'alimentation des urbains et des ruraux. Ces aliments fournissent la majeure partie de l'apport énergétique de la ration nutritionnelle dans la région étudiée. Encore largement autoproduites en zone rurale, elles sont très majoritairement importées en zone urbaine. Le riz et le blé occupent une place prépondérante dans l'alimentation des citadins. Un tel résultat, très général, doit être cependant nuancé. D'importantes différences entre les pays révèlent qu'il n'y a pas de fatalité dans l'augmentation de la consommation de riz et de blé importés et que certains amylicés locaux occupent toujours une place importante dans l'alimentation des citadins : le maïs, le riz local, et d'une façon générale les RTP ne sont pas marginalisés dans l'alimentation des villes.

Mais surtout, et c'est là le troisième résultat, l'image d'une forte dépendance des villes aux importations alimentaires doit être relativisée si l'on réalise que les bases amylicées n'y occupent en valeur qu'un tiers environ des consommations alimentaires. Les deux autres tiers que constituent à peu près à parts égales les produits animaux et les « autres produits » sont largement issus de la production locale ou régionale. Certes ils apportent une part moindre des calories

consommées, mais leur rôle nutritionnel n'en est pas moins crucial. Les problèmes nutritionnels des villes africaines sont désormais plus liés à des apports énergétiques trop importants par rapport à l'activité physique exercée, et à une insuffisante diversité de l'alimentation qui ne permet pas notamment de couvrir les besoins en micronutriments. La sécurité alimentaire ne peut donc plus se limiter à une question céréalière et ces résultats militent pour une meilleure prise en compte de l'ensemble des produits dans les politiques alimentaires.

Le quatrième résultat est le développement du marché des produits transformés et de la restauration. Ce marché est aujourd'hui dominé par le secteur artisanal et des petites et moyennes entreprises relevant très majoritairement du secteur dit « informel ». Ces activités sont souvent peu visibles dans les statistiques et les politiques malgré leur importance. L'urbanisation oriente la demande vers des produits plus industriels, importés ou locaux mais ceux-ci sont d'abord consommés par les classes moyennes et riches. Le secteur artisanal représente également un enjeu majeur pour l'emploi et pour les systèmes alimentaires dans leur ensemble en Afrique subsaharienne.

Le cinquième résultat concerne la consommation des produits animaux et plus particulièrement des viandes. L'importance relative de ces produits dans l'alimentation varie nettement d'un pays à l'autre, pas seulement en fonction des écosystèmes plus ou moins forestiers mais également en fonction de facteurs culturels et sans doute historiques. Malgré ces différences, on constate des tendances générales d'évolution. Avec l'accroissement du niveau de vie et le mode de vie urbain, la consommation de viandes, et plus particulièrement de bœuf et de volaille, augmente. Celle de la viande sauvage diminue même si elle ne disparaît pas en ville, loin de là, dans certains pays où le marché pour ce type de produit reste significatif.

Les résultats précédents peuvent être interprétés comme une convergence de l'alimentation vers un régime plus diversifié où les produits importés jouent un rôle croissant en particulier pour les produits amylicés de base, plus riches en produits animaux et en viande, en produits transformés. Ce régime alimentaire semble se rapprocher d'un modèle observé dans d'autres pays industrialisés et urbanisés que certains observateurs ont qualifié d'« occidental ». Ce qualificatif conduit implicitement à identifier ce modèle comme l'aboutissement d'une trajectoire d'évolution inéluctable. Soit cette évolution résulterait de la libéralisation des échanges internationaux et de la domination qu'exercent certains pays agro-exportateurs sur ces marchés, et de l'influence croissante des entreprises multinationales qui étendent leurs investissements vers les pays à classe moyenne émergente. Soit cette évolution résulterait d'un processus moins politique et plus « naturel », expliquant l'adoption de régimes plus gras, sucrés et carnés du fait d'une attirance universelle des mangeurs vers ces produits que l'accroissement du pouvoir d'achat permet de satisfaire. Le mode de vie urbain conduirait quant à lui à réduire les activités consacrées à l'alimentation et orienter les consommateurs vers des aliments plus transformés incorporant des services. Dans un cas comme dans l'autre, l'analyse s'effectue à une échelle d'agrégats agronutritionnels : calories, glucides, lipides, protéines, viandes. A des échelles plus fines, celles des aliments et surtout des cuisines, il n'est plus guère possible d'interpréter les évolutions en termes d'occidentalisation. Les trajectoires apparaissent moins convergentes, les différences culturelles se maintiennent, les villes innovent dans leurs gastronomies et inventent leur propre modernité alimentaire.

L'analyse de ces données sur la consommation des ménages présente ainsi un certain nombre de limites.

Tout d'abord ces données d'enquêtes agrégées par milieux de résidence, urbain et rural, cachent d'importantes disparités. Certes elles donnent une vision plus fine que celles résultant des disponibilités alimentaires nationales, habituellement utilisées pour caractériser l'alimentation, qui ne fournissent qu'une moyenne par habitant de chaque pays. Telles que disponibles, ces données agrégées masquent le fait que le recours au marché n'est pas généralisé chez tous les villageois ; que nombre d'entre eux sont encore éloignés des infrastructures de transport, produisent à peine de quoi se nourrir et ne vendent que très peu de produits. Or, ce sont ces populations qui sont généralement les plus touchées par l'insécurité alimentaire. De même, là où on dispose de données fiables par quintiles de revenus, on constate que la consommation alimentaire des citoyens les plus pauvres ne se répartit pas en trois tiers égaux. La part des amylicés de base y est dominante même si elle ne dépasse pas la moitié de la valeur de la consommation. Une analyse complémentaire sur les différences de consommation selon les niveaux de vie économique pour chacun des milieux permettrait d'affiner les conclusions de ce travail. Mais une telle analyse suppose de renforcer les capacités des instituts nationaux de statistique ou la collaboration entre ces instituts et les laboratoires de recherche de chacun des pays. Or, force est de reconnaître que la recherche sur l'alimentation reste paradoxalement le parent pauvre de la recherche scientifique malgré l'importance cruciale de ce domaine.

La deuxième limite porte sur les dates de ces enquêtes. Pratiquement toutes ces analyses ont porté sur des données d'enquêtes menées jusqu'en 2008, autrement dit avant la crise des prix internationaux. Les effets de cette crise et la hausse des prix qu'elle a provoquée sur les marchés de consommation n'ont pas pu être mesurés. Les résultats d'enquêtes réalisées depuis 2008 n'étaient pas disponibles lors de la constitution de la base de données de cette recherche. Le traitement des données de ces enquêtes prend du temps et la priorité est de produire des indicateurs macroéconomiques. Les INS ne disposent pas de personnel suffisant pour valoriser davantage les bases de données qu'elles accumulent, notamment pour des usages sectoriels comme l'agriculture et l'alimentation.

Enfin, troisième limite, ces enquêtes enregistrent des consommations. Elles renseignent sur l'évolution du marché, mais non sur les facteurs explicatifs des évolutions. Or, comprendre par exemple pourquoi tel aliment voit sa consommation augmenter ou diminuer avec le pouvoir d'achat, qu'est-ce qui fait la compétitivité comparée des produits industriels par rapport aux produits artisanaux nécessite d'autres approches. Cela suppose de caractériser les pratiques et les représentations alimentaires des consommateurs, et de pouvoir croiser ces données non seulement avec le milieu de résidence ou le revenu mais aussi avec d'autres caractéristiques socioéconomiques déterminantes. C'est ainsi une approche pluridisciplinaire de l'alimentation que cette analyse invite à développer, qui permettrait non seulement de mesurer les situations et leurs évolutions mais aussi de les comprendre. C'est à cette condition que peuvent être éclairées les politiques publiques et, plus largement, les interventions des acteurs du secteur alimentaire. Mais cela suppose des capacités de recherche sur l'alimentation, qui sont aujourd'hui encore peu répandues dans la région étudiée.

Annexe 1. Caractéristiques des enquêtes sur la consommation des ménages

Pays	Période enquête	Nom de l'enquête	Noms abrégés	Échantillon total de ménages	Nombre aliments	Définition du milieu urbain
Bénin	2003	Questionnaire des Indicateurs de base du bien-être	Bénin 03* Cotonou 03*	5 350	23	Chef-lieu de commune de + de 10 000 hab. avec au moins une infrastructure ou arondissement de + de 10 000 hab. avec 4 infrastructures
	08 2006 à 12 2007	Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages	Bénin 07* Cotonou 07#	18 000	108	
	11 2011 à 01 2012	Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages 2	Bénin 11# Cotonou 07#	18 000	230	
Burkina Faso	05 à 07 2003	Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages	Burkina 03* Ouagadougou 03*	8 494	40	Les 45 chefs-lieux de province + 4 autres communes
Cameroun	2001	Enquête camerounaise auprès des ménages II (ECAM 2)	Cameroun 01# Yaoundé/Douala 01#	11 580	265	Agglomérations de + de 5 000 hab. avec infrastructures
	09 à 12 2007	Enquête camerounaise auprès des ménages III (ECAM 3)	Cameroun 07# Yaoundé/Douala 07#	11 391	282	
Cote d'Ivoire	05 à 07 2002	Enquête niveau de vie des ménages	Côte d'Ivoire 02# Abidjan 02#	10 800	100	Agglomérations de + de 10 000 hab. ou communes entre 4 000 et 10 000 hab. avec au moins 50 % des chefs de ménages non agricoles
	2008	Enquête niveau de vie	Côte d'Ivoire 08# Abidjan 08#	12 600	115	
Gambie	02 à 04 2004	<i>Integrated Household Survey</i>	Gambie 04* Banjul 04*	2 238	152	n. d.
Ghana	09 2005 à 09 2006	<i>Ghana Living Standards Survey</i>	Ghana 05* Accra 05*	8 687	115	Agglomérations de + de 5 000 hab.
Guinée Conakry	08 à 11 2007	Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté	Guinée 07* Conakry 07*	7 095	109	Agglomérations de + de 5 000 hab. + 4 villes de 2 500 à 5 000 hab.
Libéria	08 à 09 2007	<i>Core Welfare Indicators Questionnaire</i>	Libéria 07* Monrovia 07*	3 595	178	n. d.

Annexe 1. Caractéristiques des enquêtes sur la consommation des ménages

Mali	06 à 12 2006	Enquête légère intégrée auprès des ménages	Mali 06* Bamako 06*	4 494	94	Agglomérations de + de 5 000 hab. ou centres de districts
	2009	Enquête légère intégrée auprès des ménages	Mali 09# Bamako 09#	9 235	187	
	2011	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages	Mali 11# Bamako 11#	6 912	20	
Mauritanie	08 à 11 2004	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages	Mauritanie 04# Nouakchott.04#	9 385	91	Agglomérations de + de 5 000 hab.
	01 à 12 2008	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages	Mauritanie 08# Nouakchott.08#	9 000	29	
Niger	04 2007 à 04 2008	Enquête nationale sur le budget et la consommation des ménages	Niger 07# Niamey.07#	4 000	237	Chef-lieu d'une unité administrative disposant d'un certain nombre d'infrastructures
	2011	Enquête sur les conditions de vie des ménages agricoles	Niger 11# Niamey.11#	3 968	126	
Nigeria	09 2003 à 08 2004	<i>Nigeria Living Standards Survey</i>	Nigeria 04* Lagos 04*	19 158	134	Agglomérations de + de 20 000 hab.
	04 2001 à 04 2002	Enquête sénégalaise auprès des ménages	Sénégal 01# Dakar 01#	6 594	309	
Sénégal	12 2005 à 04 2006	Enquête de suivi de la pauvreté	Sénégal 06* Dakar 06*	13 568	30	Agglomérations de + de 10 000 hab.
	08 à 12 2008	Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal	Sénégal 08# Dakar 08#	5 953	49	
Sierra Leone	11 2002 à 10 2003	<i>Sierra Leone Integrated Household Survey</i>	Sierra Leone 03* Freetown 03*	3 719	103	n. d.
Tchad	02 2003 à 04 2004	Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad	Tchad 03# Njamena 03#	6 697	122	Agglomérations de + de 5 000 hab.
	2011	Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad	Tchad 11# Njamena 11#	9 259	103	
Togo	07 et 08 2006	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être	Togo 06# Lomé 06#	7 500	135	Lomé et autres communes
	2009	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être	Togo 09# Lomé 09#	5 532	141	
Pays UE/MOA	2008	Enquêtes pour le calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation	IHPC 08#	1000 par capitale	234	Seules les capitales économiques ont été enquêtées

Source : Instituts nationaux de statistiques des pays concernés.

Annexe 2. Nomenclature et codage des aliments utilisés pour l'analyse des données

Sur la base de la liste initiale des 1825 items différents recensés dans les résultats des 28 enquêtes (en français, anglais et diverses langues locales), il a été établi une liste de 745 items harmonisés. Chacun de ces items a été codé selon une nomenclature issue de la nomenclature COICOP selon la logique suivante :

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste		Produit	
01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées					
01	1	Produits alimentaires				
01	1	1	Céréales			
01	1	1	0	Céréales	0	Céréales non précisées
01	1	1	0		1	Maïs
01	1	1	0		2	Mil
01	1	1	0		3	Sorgho
01	1	1	0		4	Mil ou sorgho
01	1	1	0		5	Mil, ou sorgho ou maïs
01	1	1	0		6	Riz
01	1	1	0		7	Blé
01	1	1	0		8	Fonio
01	1	1	0		9	Autres céréales
01	1	2	Viandes			
01	1	2	0	Viandes non précisées	0	Viandes non précisées
01	1	2	1	Ruminant	1	Bœuf
01	1	2	1		2	Mouton, chèvre
01	1	2	2	Porc	0	Porc

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste		Produit	
01	1	2	3	Volaille	0	Volaille non précisée
01	1	2	3		1	Poulet
01	1	2	3		2	Canard
01	1	2	3		3	Dinde
01	1	2	3		9	Autre volaille
01	1	2	4	Gibier	1	Gibier
01	1	2	5	Insectes et larves	1	Insectes
01	1	2	5		2	Chenilles et larves
01	1	2	9	Autres viandes	0	Autres viandes
01	1	3	Produits aquatiques			
01	1	3	0	Produits aquatiques non précisés	0	Produits aquatiques non précisés
01	1	3	1	Poisson	0	Poissons non précisés
01	1	3	1		1	Poisson spécifié
01	1	3	1		9	Autres poissons
01	1	3	2	Mollusques et fruits de mer	1	Crustacés
01	1	3	2		2	Coquillages
01	1	3	2		3	Mollusques
01	1	3	9	Autres produits aquatiques	0	Autres produits aquatiques
01	1	4	Produits laitiers et œufs			
01	1	4	1	Produits laitiers	0	Produits laitiers non précisés
01	1	4	1		1	Lait liquide
01	1	4	1		2	Fromages
01	1	4	1		3	Crème
01	1	4	1		4	Laits fermentés
01	1	4	1		5	Laits en poudre
01	1	4	1		6	<i>Dégué, ciakri (granules)</i>
01	1	4	1		9	Autres produits laitiers
01	1	4	2	Œufs	0	Œufs

Fonction	Groupes	Sous-groupes	Poste		Produit	
01	1	5	Matières grasses			
01	1	5	0	Matières grasses non précisées	0	Matières grasses non précisées
01	1	5	1	Graisse animale	0	Graisse animale non précisée
01	1	5	1		1	Beurre
01	1	5	1		2	Huile de beurre
01	1	5	1		9	Autres graisses animales
01	1	5	2		Graisse végétale	0
01	1	5	2	1		Huile de palme
01	1	5	2	2		Noix de palme
01	1	5	2	3		Huile d'arachide
01	1	5	2	4		Pâte d'arachide
01	1	5	2	5		Huile de soja
01	1	5	2	6		Huile de coton
01	1	5	2	7		Huile de karité
01	1	5	2	8		Mayonnaise
01	1	5	2	9		Autres huiles
01	1	5	9	Autres graisses		0
01	1	6	Fruits et noix			
01	1	6	0	Fruits et noix non précisés	0	Fruits et noix non précisés
01	1	6	1	Fruit non précisé	0	Fruit non précisé
01	1	6	2	Agrumes	1	Orange
01	1	6	2		2	Pamplemousse
01	1	6	2		3	Mandarine
01	1	6	2		4	Citron
01	1	6	3	Banane douce	0	Banane douce

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste		Produit	
01	1	6	4	Fruits tropicaux	0	Fruit exotique non précisé
01	1	6	4		1	Mangue
01	1	6	4		2	Papaye
01	1	6	4		3	Pastèque
01	1	6	4		4	Melon
01	1	6	4		5	Goyave
01	1	6	4		6	Avocat
01	1	6	4		7	Ananas
01	1	6	4		8	Dattes
01	1	6	4		9	Autres fruits tropicaux
01	1	6	5	Fruits tempérés	1	Pomme
01	1	6	5		2	Poire
01	1	6	5		3	Raisin
01	1	6	5		4	Fraise
01	1	6	6	Autres fruits frais	0	Autres fruits frais
01	1	6	7	Noix	1	Noix de cajou
01	1	6	7		2	Noix de coco
01	1	6	7		3	Noix et noisettes
01	1	6	7		4	Noix de cola
01	1	6	9	Autres fruits et noix	0	Autres fruits et noix
01	1	7	Légumes, féculents et légumineuses			
01	1	7	0	Légumes, féculents et légumineuses non précisés	0	Légumes, féculents et légumineuses non précisés
01	1	7	1	Racines, tubercules et plantains	0	Racines, tubercules et plantains non précisés
01	1	7	1		1	Manioc
01	1	7	1		2	Igname
01	1	7	1		3	Pomme de terre
01	1	7	1		4	Patate douce
01	1	7	1		5	Taro
01	1	7	1		6	Macabo
01	1	7	1		7	Banane plantain
01	1	7	1		9	Autres RTP

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste		Produit		
01	1	7	2	Oignon	0	Oignon	
01	1	7	3	Tomate	0	Tomate	
01	1	7	4	Légumes fruits	1	Poivron	
01	1	7	4		2	Courge et courgette	
01	1	7	4		3	Carotte	
01	1	7	4		4	Aubergine	
01	1	7	4		5	Gombo	
01	1	7	4		9	Autres légumes fruits	
01	1	7	5		Légumes feuilles	0	Légumes feuilles non précisés
01	1	7	5	1		Salade verte	
01	1	7	5	2		Épinards	
01	1	7	5	3		Feuilles de patate	
01	1	7	5	4		Feuilles de manioc	
01	1	7	5	5		Feuilles de haricot	
01	1	7	5	6		Chou	
01	1	7	5	9	Autres légumes feuilles		
01	1	7	6	Légumineuses	1	Arachide	
01	1	7	6		2	Haricot sec, <i>niébé</i>	
01	1	7	6		3	Pois sec	
01	1	7	6		4	Lentilles	
01	1	7	6		5	Soja	
01	1	7	6		6	Graines de courge	
01	1	7	9	Autres légumes, féculents et légumineuses	0	Autres légumes, féculents et légumineuses	
01	1	8	Sucres, confitures, miel, chocolat et confiseries				
01	1	8	1	Sucre et miel	1	Sucre	
01	1	8	1		2	Miel	
01	1	8	1		9	Autres sucres	
01	1	8	2	Bonbons et confiseries	0	Bonbons et confiseries non précisés	
01	1	8	2		9	Autres bonbons et confiseries	
01	1	8	3	Confitures	0	Confiture	

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste		Produit	
01	1	8	4	Produits chocolatés	1	Chocolat
01	1	8	4		9	Autres produits à base de cacao
01	1	8	5	Glaces	0	Crèmes glacées
01	1	9	Autres produits alimentaires			
01	1	9	1	Condiments et épices	1	Sel
01	1	9	1		2	Piment
01	1	9	1		3	Poivre
01	1	9	1		4	Épices
01	1	9	1		5	<i>Soumbala, Nététou, Dawadawa (nééré)</i>
01	1	9	1		6	Moutarde
01	1	9	1		7	Cube
01	1	9	1		8	Vinaigre
01	1	9	1		9	Autres condiments et épices
01	1	9	2	Autres aliments non déterminés	0	Autres aliments non déterminés
01	1	9	3	Plats préparés et snacks	0	Plats préparés non précisés
01	1	9	3		1	Casse-croûte, snack
01	1	9	3		2	Plat cuisiné
01	2	1	Boissons stimulantes			
01	2	1	1	Café	0	Café
01	2	1	2	Thé	0	Thé
01	2	1	3	au chocolat	0	au chocolat
01	2	1	4	Kinkeliba	0	<i>Kinkeliba</i>
01	2	1	9	Autres boissons stimulantes	0	Autres boissons stimulantes
01	2	2	Eaux et jus			
01	2	2	1	Eau minérale	0	Eau minérale
01	2	2	2	Eau gazeuse	0	Eau gazeuse
01	2	2	3	Jus de fruit	0	Jus de fruit
01	2	2	4	Bissap	0	<i>Bissap</i>
01	2	2	5	Sirops	0	Sirops
01	2	2	6	Soda, boissons gazeuses	0	Soda, boissons gazeuses
01	2	9	0	Autres boissons non alcoolisées	0	Autres boissons non alcoolisées

Fonction	Groupe	Sous-groupe	Poste		Produit	
02	1	0	Boissons alcoolisées non précisées			
02	1	1	0	Alcools de bouche	0	Alcools de bouche
02	1	2	0	Vins et boissons fermentées	0	Vins et boissons fermentées
02	1	3	0	Bières	0	Bières
11	1	1	Restauration, bar, alimentation de rue			
11	1	1	1	Aliments consommés en restaurants/rue	0	Aliments consommés en restaurants/rue
11	1	1	2	Boissons prises en restaurants/rue	0	Boissons prises en restaurants/rue
11	1	2	0	Cantines scolaires	0	Cantines scolaires

Source : auteurs.

Liste des sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
ANSD	Agence nationale de statistique et de la démographie du Sénégal
BAD	Banque africaine de développement
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COICOP	<i>Classification of Individual Consumption by Purpose</i>
DGSCN	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale du Togo
ECAM	Enquêtes camerounaises auprès des ménages
ENCM	Enquête nationale sur la consommation des ménages
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
ha	Hectare
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INS	Institut national de statistique
INSAE	Institut national de la statistique et d'analyse économique du Bénin
INSEED	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques du Tchad
INSTAT	Institut national de la statistique du Mali
kcal	Kilocalorie
NSP	Non spécifié
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONS	Office national de la statistique de la Mauritanie
PME	Petites et moyennes entreprises

RTP	Racines, tubercules et plantains
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
ZD	Zone de dénombrement

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2016, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Qu'est-ce que le CIRAD ?

Établissement public à caractère industriel et commercial, le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) est placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Affaires étrangères.

En partenariat avec les pays du Sud dans leur diversité, le CIRAD produit et transmet de nouvelles connaissances, pour accompagner leur développement agricole et contribuer au débat sur les grands enjeux mondiaux de l'agronomie.

Organisme de recherche finalisée, le CIRAD établit sa programmation à partir des besoins du développement, du terrain au laboratoire, du local au planétaire.

Ses activités relèvent des sciences du vivant, des sciences sociales et des sciences de l'ingénieur appliquées à l'agriculture, à l'alimentation et aux territoires ruraux.

Le CIRAD s'engage au plus près des hommes et de la Terre sur des défis complexes et évolutifs : sécurité alimentaire, gestion des ressources naturelles, inégalités et lutte contre la pauvreté.

Qu'est-ce qu'AFRISTAT ?

AFRISTAT est une organisation internationale créée en 1993, qui s'inscrit dans la préoccupation africaine d'intégration économique régionale qui suppose l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques. Le siège est situé à Bamako au Mali. L'Observatoire a pour mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres, et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. Tout État d'Afrique subsaharienne ou de l'océan Indien peut y être admis comme membre. À ce jour, le nombre de ses États membres est de 22.

Le rôle principal d'AFRISTAT consiste à conseiller les Instituts nationaux de statistique des États membres et de soutenir leur action de production de statistiques et d'indicateurs socio-économiques comparables, répondants aux besoins spécifiques de leur conjoncture et de leur environnement mais également conformes aux standards internationaux. À cet effet, et en collaboration avec des partenaires internationaux, il élabore ou adapte les méthodologies internationales dans divers domaines de la statistique et de l'économie pour le compte de ses États membres.

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél : 33 (1) 53 44 31 31 – www.afd.fr

Dépôt légal : 4^e trimestre 2016
ISSN : 2492-8313

L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur

Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages
d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad

Le présent document est le résultat de l'étude sur les marchés alimentaires intérieurs en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad. Elle a été menée à l'initiative de l'AFD, par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et les instituts nationaux de statistique de neuf de ces pays. L'étude est une première synthèse des données sur la consommation alimentaire issues de vingt-huit enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages, menées entre 2001 et 2011 sur un échantillon cumulé de 224 000 ménages.

Bien que ces enquêtes aient été menées avec des méthodologies différentes et des nomenclatures de produits plus ou moins détaillées, l'ensemble de leurs résultats fournit une image de l'alimentation de la région étudiée qui va parfois à l'encontre des idées reçues. Ces résultats révèlent d'abord l'importance considérable du marché intérieur comparé à celui destiné à l'exportation. Ce marché est nettement dominé par les produits locaux et régionaux et est devenu un véritable moteur du développement agricole. Il se partage environ à parts égales entre le marché urbain et le marché rural. La consommation alimentaire des ruraux est désormais largement dépendante du marché, même si l'autoconsommation subsiste de façon significative. La consommation alimentaire des villes se caractérise par une forte dépendance vis-à-vis du riz et du blé importés, avec des situations contrastées selon les pays. Ces produits de base représentent cependant moins du tiers du budget alimentaire des ménages urbains. Les produits animaux, les autres produits de sauce, et les produits sucrés totalisent les deux tiers des dépenses et sont largement dominés par les produits locaux et régionaux. Un tel résultat nuance la vision d'une Afrique dépendante de l'extérieur pour se nourrir. L'analyse de l'origine des aliments consommés révèle l'importance du secteur agroalimentaire local en plein développement, dominé par l'artisanat et les PME, qui connectent l'offre agricole locale aux marchés alimentaires des villes. L'analyse de la consommation des différentes viandes dans la région, y compris les viandes sauvages, révèle une forte hétérogénéité des situations. La comparaison des enquêtes similaires menées à plusieurs années d'intervalle au Cameroun, indique des tendances d'évolution éclairantes pour prévoir les évolutions futures.

COORDINATION

Nicolas Bricas, CIRAD
Claude Tchamda, AFRISTAT
Florence Mouton, AFD



Etudes de l'AFD

